

LE CLOS-MASURE RÉINVENTÉ À PALUEL

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE DU PAYS DE CAUX
UN HÉRITAGE POUR L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE



Réalisé dans le cadre du Master de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.
Encadré par les enseignants Frédéric Saunier, Caroline Maniaque et Patrice Gourbin.

Mémoire - 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET ÉTAT DE L'ART

1. Introduction	5
2. Méthodes	7

I/ LES DIFFÉRENTES THÉORIES SUR L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

1. Définition de l'architecture vernaculaire	11
2. Le régionalisme romantique	13
3. Le style néo-normand	15
4. Le mouvement art and craft	17
5. Le génie du lieu	19
6. le régionalisme critique	21
7. Architecture analogue	23
8. Architecture locale	25

II/ HISTOIRE DU CLOS-MASURE ET ENJEUX ARCHITECTURAUX DU CAUX MARITIME

1. Des constructions contemporaines sans héritage traditionnel sur le littoral du Pays de Caux	29
- Entretiens avec des habitants de quatre communes du littoral du pays de Caux.	
2. Le contexte architectural de Paluel : L'organisation traditionnelle du clos-masure et ses évolutions	31
- L'organisation des bâtiments et structure paysagère.	
- Les matériaux et techniques de construction.	
- La transformation des clos-masures.	

3. Construction des lotissements de la centrale nucléaire dans les années 80	49
- Politique d'aménagement liée à la centrale nucléaire et similarités avec les enjeux du Clos des fées.	

III/ ANALYSE DU CLOS DES FÉES COMME ACTUALISATION DU CLOS-MASURE

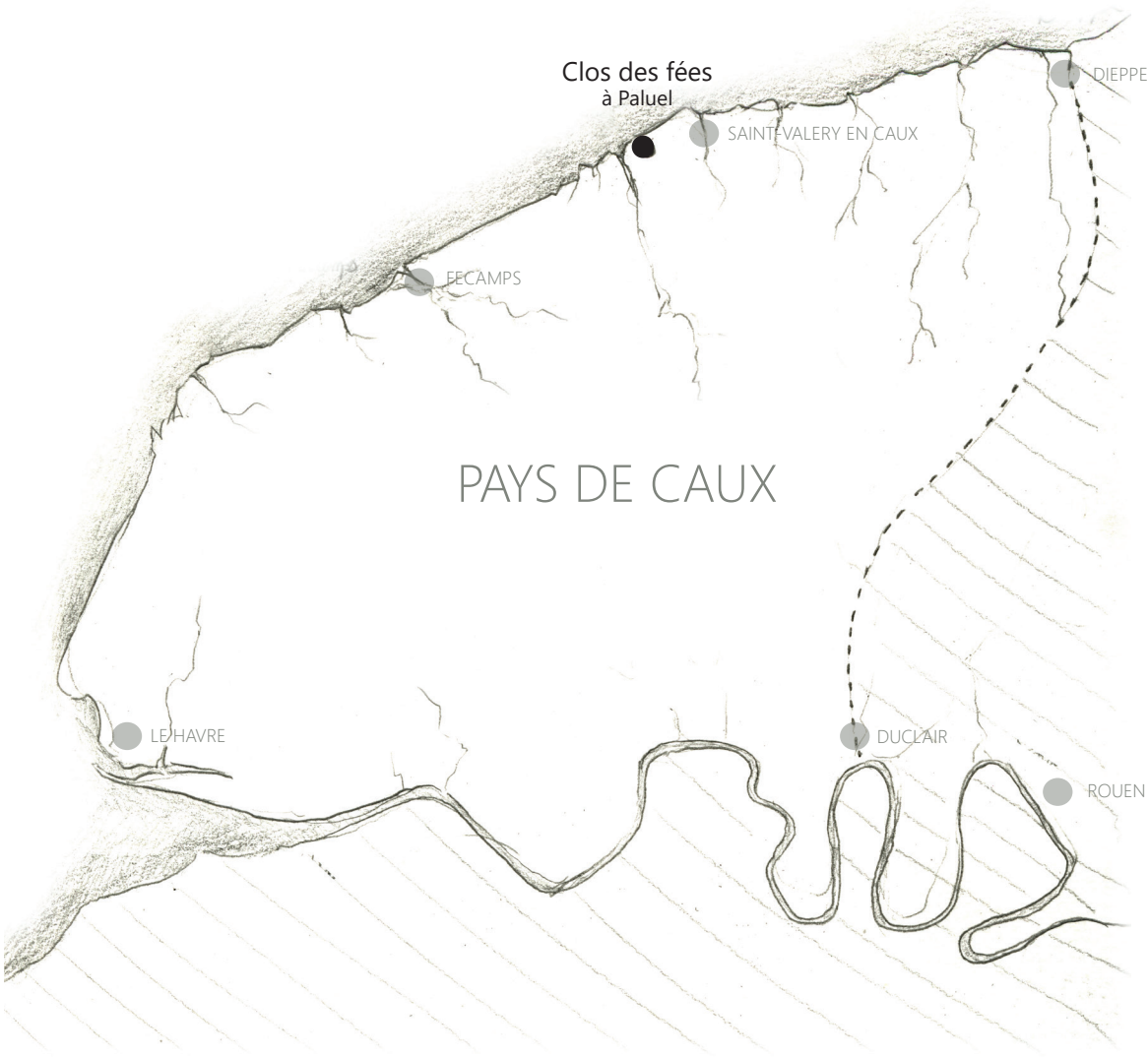
1. De nouveaux usages pour le clos-masure	55
2. L'organisation des bâtiments et structure paysagère	57
- Structure paysagère : une nouvelle maille sur un tissu existant.	
- Le fossé : pour une nouvelle hiérarchie d'espaces.	
- La cour et le verger : leur disparition pour une nouvelle figure de densité.	
- La mare : son renouvellement, une modernisation du système de récupération d'eau de pluie.	
4. Les matériaux et techniques	63
- Contradiction entre image et économie locales.	
- Le chaume, une utilisation innovante.	
- Les limites de l'utilisation du chaume.	

CONCLUSION

L'architecture locale peut-elle évoluer dans notre société contemporaine ?	69
--	----

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES	73
--------------------------	----

SITUATION



INTRODUCTION

Le mémoire porte sur la pertinence contemporaine du modèle vernaculaire dominant dans le Pays de Caux : le clos-masure. Le clos-masure est un corps de ferme dissimulé derrière des talus de terre planté de hauts arbres qui entourent sa parcelle. C'est un écosystème singulier qui fait fonctionner architecture et environnement ensemble. Ainsi l'habitat, les bâtiments agricoles, les bêtes et végétaux sont étroitement liés pour une organisation fonctionnelle et une complémentarité qui autonomise le clos. Tandis que le clos-masure a su évoluer pour s'adapter aux évolutions de la société, son modèle n'a plus été utilisé pour la construction contemporaine depuis l'intensification du remembrement agricole dans les années 1960. Nous avons trouvé une exception : Le Clos des fées à Paluel.

Le Clos des fées est un projet d'extension du hameau Conteville sur le littoral du Pays de Caux. Il est composé d'habitats et de lieux publics, groupés sous une forme nouvelle de lotissement. Ce projet d'architecture, achevé en 2013, est une entrée pour aborder le sujet sous différents points de vue : l'architecte, le maître d'ouvrage, les habitants, l'économie locale, la presse et les villageois des lieux alentours.

Nous analysons dans un premier temps les éléments du clos-masure traditionnel pour ensuite comparer ces éléments au dispositif du Clos des fées, évaluant leur capacité à évoluer. Trois éléments se distingueront dans leur réappropriation : la recherche de matériaux locaux avec leur image traditionnelle, la notion de cohésion sociale par la mise en commun des terres et le système de récupération d'eau de pluie.

L'enjeu global du sujet est l'actualisation des modèles vernaculaires. Les objectifs sont les mêmes selon les territoires : l'attractivité des singularités locales, les ressources locales économes et l'approche contextuelle du projet.

Le premier enjeu est celui de la valorisation de la singularité du lieu. La diversité des paysages architecturaux enrichit la valeur touristique du territoire. De plus le caractère historique du lieu stimule la mémoire collective des habitants, actuels et anciens. La spécificité architecturale des lieux répond à un goût populaire, fréquemment la réhabilitation semble être la seule solution pour trouver une authenticité. Nous démontrerons que les qualités de la construction contemporaine peuvent s'associer à celles traditionnelles, dépassant la dimension du décor pastiche.

Également, l'enjeu est d'utiliser davantage les matériaux locaux valorisant les circuits courts. Actuellement l'utilisation des matériaux locaux est rare, il s'agit alors de développer des filières délaissées et de valoriser les savoir-faire spécifiques de l'artisan. Parallèlement, il s'agit de ré-introduire des techniques moins énergivores dans la construction, s'inspirant des traditions constructives locales.

Enfin, la cohérence paysagère passe par la compréhension des structures existantes. L'approche contextuelle engendre une nouvelle créativité chez les architectes, engagés à travailler avec le contexte architectural et son histoire. La première partie du mémoire s'engage à éclairer le fonctionnement du clos-masure.

Finalement, la problématique peut être générique : Comment l'architecture locale peut-elle évoluer dans notre société contemporaine ?



SITUATION DU PROJET DU CLOS DES FÉES

Situation
commune de Paluel,
canton de Conteville.

Contexte
littoral du Pays
de Caux, centrale
nucléaire, patrimoine
architectural et
paysager des clos-
maures.

Concepteurs
agence d'architecture
Cobe et agence de
paysage Mutabilis.

Programmation
- parc paysager de
2ha
- maison commune
de 840 m² - 3
ateliers d'artistes
- 2 gîtes
- 18 chaumières.

Coût des travaux
11,2 millions d'euros
HT.

MÉTHODE

Différentes sources alimentent ce travail. La partie qui précède cette description a été réalisée grâce à de nombreux ouvrages cités en bas de page. Pour la suite, la méthode de travail est principalement sociologique, constituant une longue enquête sur le terrain, croisé avec des sources écrites quand cela a été nécessaire. Cette description développe la méthode de collecte des informations utilisées dans les deux prochaines parties du mémoire.

Les entretiens

Une dizaine d'entretiens a été réalisée avec un échantillon d'habitants dans le Pays de Caux. Ils ont constitué le détonateur pour la construction de mon mémoire. L'échantillon des personnes interrogées est défini selon la localisation de leur maison, toujours inscrite dans un paysage caractérisé par une architecture traditionnelle. Ils habitent à proximité du Clos des fées, certains ont pu donner leur avis sur le projet contemporain. Le second critère est que leur maison est conçue par un architecte, le sujet du mémoire interrogeant la posture du professionnel par rapport au patrimoine rural que constitue le clos-masure. (c.f. page 29).

Des entretiens avec les différents acteurs du projet du Clos des fées ont été réalisés et sont placés en annexe : les habitants (usagers), la mairie (maître d'ouvrage), l'architecte en chef du projet, certains artisans et quelques points de vue extérieurs, de spécialistes et de promeneurs. Les spécialistes de l'architecture sont représentés par le témoignage d'un Architecte des bâtiments de France, le directeur du CAUE de Seine Maritime et l'architecte conseil (CAUE) du Pays de Caux.

Enfin la visite commentée de clos-masures a permis d'enrichir le travail. Des visites ont été organisées

par le CAUE de Seine Maritime, d'autres l'ont été pour les journées du patrimoine.

La bibliographie

Pour la construction de l'état de l'art le travail bibliographique permet de mettre en perspective la posture architecturale du projet contemporain du Clos des fées. Les théories sur le renouveau de l'architecture vernaculaire en résistance à l'homogénéisation sont nombreuses, s'adaptant à leur contexte social et économique.

La littérature est également une source importante pour étudier l'histoire sociale et architecturale du clos-masure dans la première partie. L'histoire nous permet de comprendre le sens du clos-masure, ses évolutions et de mettre en question ses qualités pour la construction contemporaine, une nouvelle évolution pour lui.

Pour finir, le clos des fées trouvant une place fréquente dans les revues l'année de sa réception, leur lecture a été importante pour saisir le point de vue de la profession architecturale. Il s'est révélé différent de celui des habitants.

Le dessin

Le dessin est un outil de représentation qui montre et met en valeur ce qui peut être confus sur la photographie. Il permet également une représentation homogène, comparant des illustrations comparables. Egalement un travail de cartographie a été effectué afin d'observer les clos-masures et le projet du Clos des fées sous un angle analytique. L'objectif est d'illustrer largement les propos sous forme de dessin, associant la photographie documentaire quand cela est nécessaire.

PARTIE I

LES DIFFÉRENTES THÉORIES SUR L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

CONSTRUCTION
VERNACULAIRE

Inspirée d'une
habitation à Paluel
Route de l'Éperon
datant de 1645



La référence à l'architecture vernaculaire pour la conception contemporaine date d'il y a plusieurs siècles. Différentes théories remettent en question la construction compte-tenu de son héritage. L'état de l'art consiste à rappeler ces différents travaux en lien avec le sujet du mémoire. Ainsi j'ai choisi de présenter le régionalisme romantique du 18e siècle, le mouvement «art and craft» au début du 19e siècle, les régionalismes depuis le 19e siècle, le génie du lieu, l'architecture analogue du 20e siècle et l'architecture locale du 21e siècle selon Brian Mackay-Lyons. Avant cela, nous résituons le mot «vernaculaire».

1. L'architecture vernaculaire : les origines de sa définition et l'utilisation actuelle du mot.

Sa définition est essentielle pour déterminer comment le vernaculaire peut être lié à l'architecture moderne. L'adjectif vernaculaire tire son origine du mot latin, *vernaculus*, qui signifie qui est du pays. Au XVIe siècle, l'adjectif français *vernacule* détermine la langue familière, parlée spontanément, par opposition au latin, la langue sacrée. À partir du 18e siècle l'adjectif vernaculaire, adopte le sens du latin *vernaculus* et caractérise ce qui est propre à un pays. Vernaculaire s'oppose ainsi à la diffusion d'une culture unique. Depuis, la définition des dictionnaires n'a pas évolué. Dans la langue française, le mot vernaculaire ne se rapportait jamais à un bâtiment. L'origine de l'utilisation du mot vernaculaire en architecture se trouve en Grande Bretagne.¹

Avant le 20e siècle, l'architecture vernaculaire était conçue sans architecte pour un usage quotidien, elle utilisait les matériaux économiques, ceux disponibles sur place. Finalement, étymologiquement, nous retrouvons l'appartenance au territoire et à une culture locale, autrement dit à la tradition. Aperçue comme l'expression de la vie rurale,

¹/ M. F. Bisson, *Vernaculaire moderne, vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale*, Mémoire de la maîtrise en études des arts, université du Québec à Montréal, 2007.

l'architecture vernaculaire est devenue un support d'étude pour les sciences humaines, la géographie et l'ethnologie.

Les propositions de classification sont multiples, les premières descriptions des habitations paysannes françaises datent de la fin du 19e siècle. Ensuite, A. Demangeon, géographe, rencontra un grand succès pour la publication de sa classification en 1920 de « Habitation rurale en France »². Il ne considère pas l'architecture vernaculaire uniquement comme la note de couleur locale dans le paysage, elle représente aussi pour lui une interprétation sensible de l'environnement et de la manière de vivre.

Étonnamment, la construction rurale, alors qu'elle a su longtemps s'adapter et se moderniser, devient un décor sans plus d'influence sur l'architecture contemporaine. L'abandon des traditions telles que celle de la chaumière est expliqué par Max-André Brier et Pierre Brunet³ : La régression spatiale des techniques et matériaux traditionnels serait due à l'abandon des habitudes des procédés du réemploi, alors que celui-ci fut important pour assurer pendant des siècles la permanence de cet habitat, malgré leur inconfort, les risques d'incendie, la concurrence victorieuse d'autres types d'habitation, la mutation démographique et avant tout la désaffection de la classe paysanne elle-même pour ce type d'habitation.

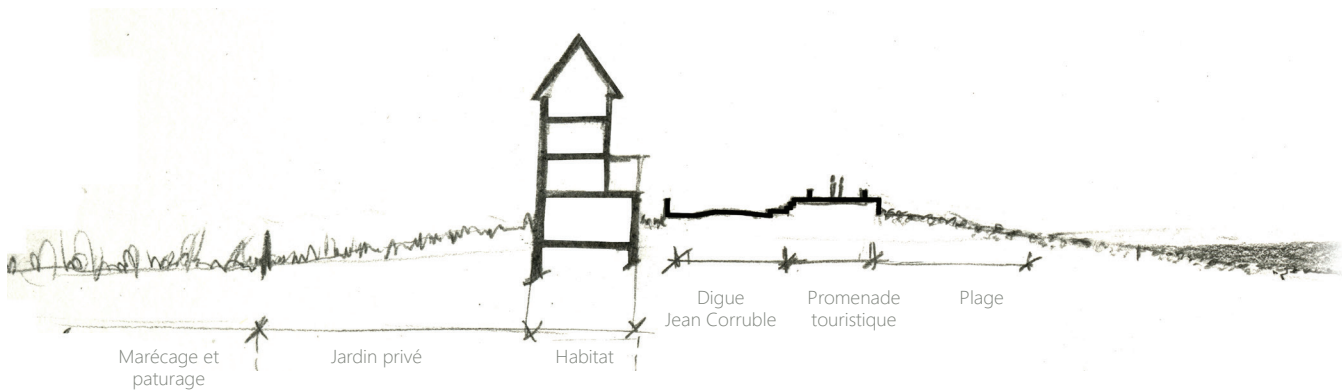
Qu'est ce que l'architecture vernaculaire construite aujourd'hui ? Est-ce l'auto-construction ? Cela reviendrait à retenir uniquement le facteur passé de mise en œuvre, qui ne fait pas partie de la définition étymologique. Peut-elle retrouver une place au sein de l'architecture contemporaine ? Les différentes théories qui suivent introduisent cette volonté. La première prend forme sous le nom de régionalisme romantique.

²/ A. Demangeon, «L'habitation rurale en France, Essai de classification des principaux types». In : *Annales de Géographie*, Volume 29, Numéro 161, 1920, pp.352-375.

³/ M.-A. Brier et P. Brunet, « *L'architecture rurale française, Normandie* », Berger Levrault, Paris, 1984, p.54.

VILLA BALNÉAIRE
STYLE NÉO-NORMAND

D'après une
habitation à
Veulettes-sur-Mer
sur la Digue Jean
Corruble



2. Le régionalisme romantique : l'idéalisation de l'architecture vernaculaire

Suite au mouvement des Lumières, la critique remet naturellement en question la période qui le précède. C'est sous la forme philosophique, artistique, paysagère et architecturale que le romantisme amène au premier plan ce que la pensée rationaliste oublie : l'individualisme. Selon le philosophe belge Robert Legros¹, le romantisme réside dans le refus de l'universalisme, de l'humanisme abstrait et de l'autonomie individuelle.

Au 18^e siècle, en architecture, cela se traduit par une recherche pittoresque du décor rural. Par exemple le Hameau de la Reine (1783-1785) se compose de chaumières en pans de bois couvertes de chaume d'inspiration normande. Autre exemple, à Ermenonville, pour le jardin paysager pastoral l'architecte J.M. Morel conçoit des propriétés en petites parcelles, une pâture commune, un espace de jeux et de vie sociale à l'image de la campagne idéalisée. R. L. de Girardin (1735-1808) expose dans ses livres ses idées sur la création de parcs paysagers à la manière d'un peintre, intégrant un sentiment romantique et mettant au premier plan les qualités du paysage rural : « L'homme de bien rendu à un air plus pur, est ramené dans les campagnes par les véritables jouissances de la nature »².

Ces conceptions se basent sur l'histoire, les traditions, les savoir-faire et les coutumes, participant à la mémoire collective. C'est en s'intéressant à cette mémoire que le poète allemand J. W. von Goethe devint l'instigateur du régionalisme romantique³.

1/ R. Legros, *Tocqueville. La démocratie en questions*, Cahiers de philosophie de l'Université de Caen, Presses universitaires de Caen, 2008.

2/ R. L. Girardin, *De la composition des paysages, ou, Des moyens d'embellir la nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, Paris : P.M. Delaguerre, 1777, pp. 136-137.

3/ C. Helmreich, « Architecture allemande, livre de Johann Wolfgang von Goethe », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 12 juillet 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/architecture-allemande-johann-wolfgang-von-goethe/>

Il s'intéresse à l'architecture gothique, distinguant les éléments évocateurs d'un passé commun. Notamment il décrit la cathédrale de Strasbourg et son lien avec ses origines régionales. Cette architecture offrirait à la population un fondement culturel.

3. Le style néo-normand

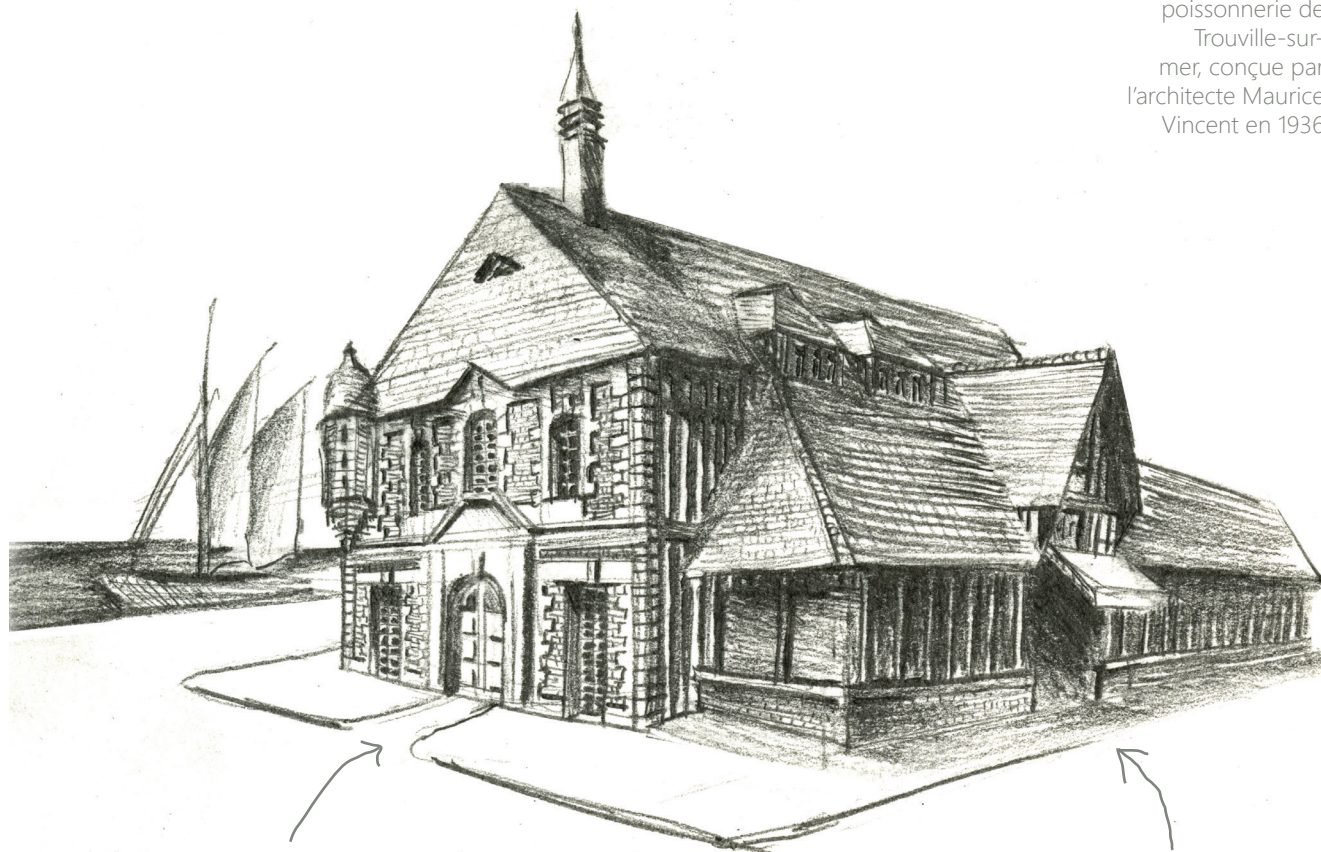
En Normandie l'architecture régionale fait d'abord référence au style balnéaire, différent de celui des terres du Pays de Caux. Il a répondu au tourisme dit d'élite. D'abord, le tourisme aristocratique constitua un premier mouvement vers le littoral. En hiver, les aristocrates se déplaçaient en voiture-à-cheval jusqu'au littoral pour suivre les conseils hygiénistes de leurs médecins. La baignade, non spontanée⁴, consistait sinon à rentrer dans l'eau jusqu'aux genoux. Le tourisme loisir se développa au 19^e siècle alors que des villes nouvelles au bord de mer se construisaient et que les transports en train et automobile se démocratisaient. Le style néo-normand répondait alors au goût d'exotisme l'originalité des arts populaires locaux inspirerait les touristes. Il s'était principalement développé dans le Calvados dans la seconde moitié du 19^e siècle⁵ et se retrouva parfois au delà des limites de la Normandie. Les touristes enrichissaient le style en l'expérimentant pour leurs maisons secondaires. L'inspiration de l'architecture paysanne était au service d'une conception de luxe : elle élaborait de nouvelles compositions, décorations qui élargissaient le champ pittoresque de l'architecture locale. Les variantes de cette architecture sont multiples, synthétisant plusieurs influences et rapportant tous les éléments modernes de confort de l'époque de construction.

4/ Le bain de mer, un sujet approprié par les peintres : W. Heath, *Mermaids at Brighton*, env. 1829 ; T. Rowlandson, *A Terror of the Sea*, env. 1800.

5/ Patrice Gourbin, *Le style Néo-Normand en architecture, Normandie XIX^e-XXI^e siècles*, CAUE du Calvados, 2016.

ÉCLECTISME :
DES FAÇADES
NEO-NORMANDES

D'après la
poissonnerie de
Trouville-sur-
mer, conçue par
l'architecte Maurice
Vincent en 1936



Façade néo-classique

Façade néo-normande

Ce style régionaliste ne touche pas uniquement les villas sur le front de mer, il touche aussi le marché public (gare, hôtel de ville, ...), les hôtels de tourisme, les pavillons de banlieue de la classe moyenne et la construction de logements sociaux. Une certaine forme de l'architecture régionale, dite économique, pour le logement à bas coût du 19^e et 20^e siècles, a eu tendance à réduire la diversité stylistique en créant des types synthétiques et reproductibles. Jean Claude Vigato¹ construit une histoire complète du régionalisme, élargissant sa définition de manière exhaustive. Le projet du Clos des fées montre des similitudes avec les banlieues décrites par J.C. Vigato, aux allures de cités jardin, dont la référence régionale est présente depuis les premiers exemples du modèle anglais, d'abord théorisé par Ebenezer Howard en 1898.

Les techniques traditionnelles ne sont intégrées, le rationalisme moderne détermine les systèmes constructifs et un habillage joue avec l'image normande. Par exemple, l'architecte Maurice Vincent (1887-1956) construit de nombreux chalets normands pour l'élite parisienne dans la région. Il trouve petit à petit une expression rationnelle et moderne de l'architecture normande, renouvelant le style néo-normand. Fernand Moureaux, maire de Trouville, lui confie l'élaboration du plan d'embellissement, projet qui inaugure une politique de «normandisation» de la ville. Le grand public adhère et bouleverse jusque l'architecture existante, engageant des particuliers et les politiques touristiques à «normandiser» les façades. Les côtes de Haute Normandie sont moins investies par ce style que celles du Calvados, mais il est aussi un lieu de villégiature et des villages comme Les Petites Dalles ou Veules les Roses abritent de fameux exemples de cette architecture bourgeoise.

1/ Jean-Claude Vigato, *L'architecture régionaliste: France, 1890-1950*, Paris : Norma, 1994.

Au premier abord, sur le littoral du Pays de Caux, ce style semble s'être évanoui au moment de la seconde guerre mondiale. La perception de l'architecture régionale est devenue controversée. D'une manière ou d'une autre les architectes acceptent difficilement de s'associer au concept du régionalisme, souvent décrié comme un mouvement passéiste, une vision conservatrice. Le terme «régional» étant devenue tabou, plusieurs architectes qualifient cette pratique architecturale, celle qui consiste à se référer aux traditions. L'architecte Raymond Sennevat proposa le mot «local» dans les années 40, dénonçant l'illusion de la notion de type régional. Il découvre en étudiant la Normandie une diversité qui annihilait la prétention du régionalisme à imposer un style par région. Il y définit les éléments d'architecture en énumérant les types de plan, de matériaux, de couvertures, de types de murs ou de baies et s'aperçoit « qu'en chaque lieu il y a une unité différente de celle du voisin. »²: Il en conclut que le style n'est pas régional, mais local. Cette notion est utilisée par divers architectes et auteurs fameux tel que Alberto Magnaghi³ et Brian MacKay-Lyons⁴ (cf. page 19).

2/ Jean-Claude Vigato, «L'architecture et l'identité, un paradoxe». In : Mârgenes, Faculté universitaire d'architecture de Valparaíso, n° 8/9, 2011, pp. 82-94.

3/ Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Hayen : Mardaga, 2003.

4/ Brian MacKay-Lyons, *Local Architecture, Building Place, Craft, and Community*, San Francisco : Chronicle Books, 2014.

LE MOUVEMENT
ART AND CRAFT EN
ARCHITECTURE

D'après la maison
manifeste «Red House»
des architectes William
Morris et Philip Webb,
réalisée en 1859
à Londres.



4. Le mouvement *art and craft* : L'intérêt de l'architecture vernaculaire face à l'industrialisation

C'est en Angleterre que le mot vernaculaire est apparu pour décrire l'architecture traditionnelle, c'est aussi en Angleterre que l'architecture vernaculaire intéressa les critiques de la construction contemporaine. L'architecture vernaculaire trouve une certaine popularité dès le 19^e siècle, notamment dans les textes de John Louis Petit (1801-1868), un homme d'église, artiste et écrivain. Il imagine un architecte plus respectueux pour la communauté, pour le lieu et pour les matériaux disponibles, valorisant l'esprit des constructions vernaculaires à usage quotidien, qui refléteraient une plus grande partie de la société.¹ Il fait échos au phénomène anglais naissant de l'époque qui influencera la construction de nombreux pays occidentaux : le mouvement Arts & Crafts.

Au premier plan de ce mouvement figurent l'historien et critique John Ruskin (1818-1900) et l'écrivain, dessinateur, artisan et typographe William Morris (1834-1896).

Le contexte est alors celui de l'industrialisation et c'est à l'encontre des effets négatifs de la production en masse que les idées Arts & Crafts naissent. John Ruskin préconise un retour aux matériaux naturels et aux méthodes artisanales. Il fut un ardent défenseur du gothique mais à la différence des architectes néo-gothiques Scott et Pugin, Ruskin s'intéresse à la manière de bâtir, et non plus uniquement aux formes. Pour lui, une construction doit témoigner du plaisir de ses artisans dans l'accomplissement de leur travail. De plus, il croit que l'architecture est liée à l'identité, le style architectural n'étant plus uniquement l'affaire de l'élite ou du pouvoir en place. Ruskin décrit la relation qu'entretient la communauté avec

le bâtiment, il y voit une façon de rappeler le passé en le faisant vibrer à la manière du présent.

Ces positions sont appuyées par son confrère William Morris, qui confèrent à l'architecture un potentiel d'historicité et travaille de façon à perpétuer l'histoire de la communauté. Il fut aussi l'un des premiers à populariser la conscience de l'environnement. Dans son livre *News from Nowhere* ² il décrit un monde utopique où nous créons des objets beaux et utiles qu'on s'échange au lieu de les acheter, les fumées et encombrements ont débarrassé la ville polluée de Londres et les jardins et vergers remplacent le paysage industriel, ponctué de «très belles maisons assez basses et petites, plantées à quelques distances de l'eau. La plupart d'entre elles était construites en brique rouge et recouvertes d'un toit de tuile ; elles paraissaient surtout confortables et, si on peut dire, vivantes et en accord avec la vie de ceux qui y habitaient.»³ Dans les années 1870, W. Morris dénonce le « labeur inutile », autrement dit la surproduction, qui engendre les déchets de la surconsommation, inutiles et inesthétiques. Associé à l'architecte Philip Webb, William Morris conçoit notamment la Red House qui se veut un manifeste de l'architecture Arts & Crafts.

L'architecte écossais et canadien Brian MacKay-Lyons développe sous le nom d'« architecture locale » des notions similaires. (c.f. page 19).

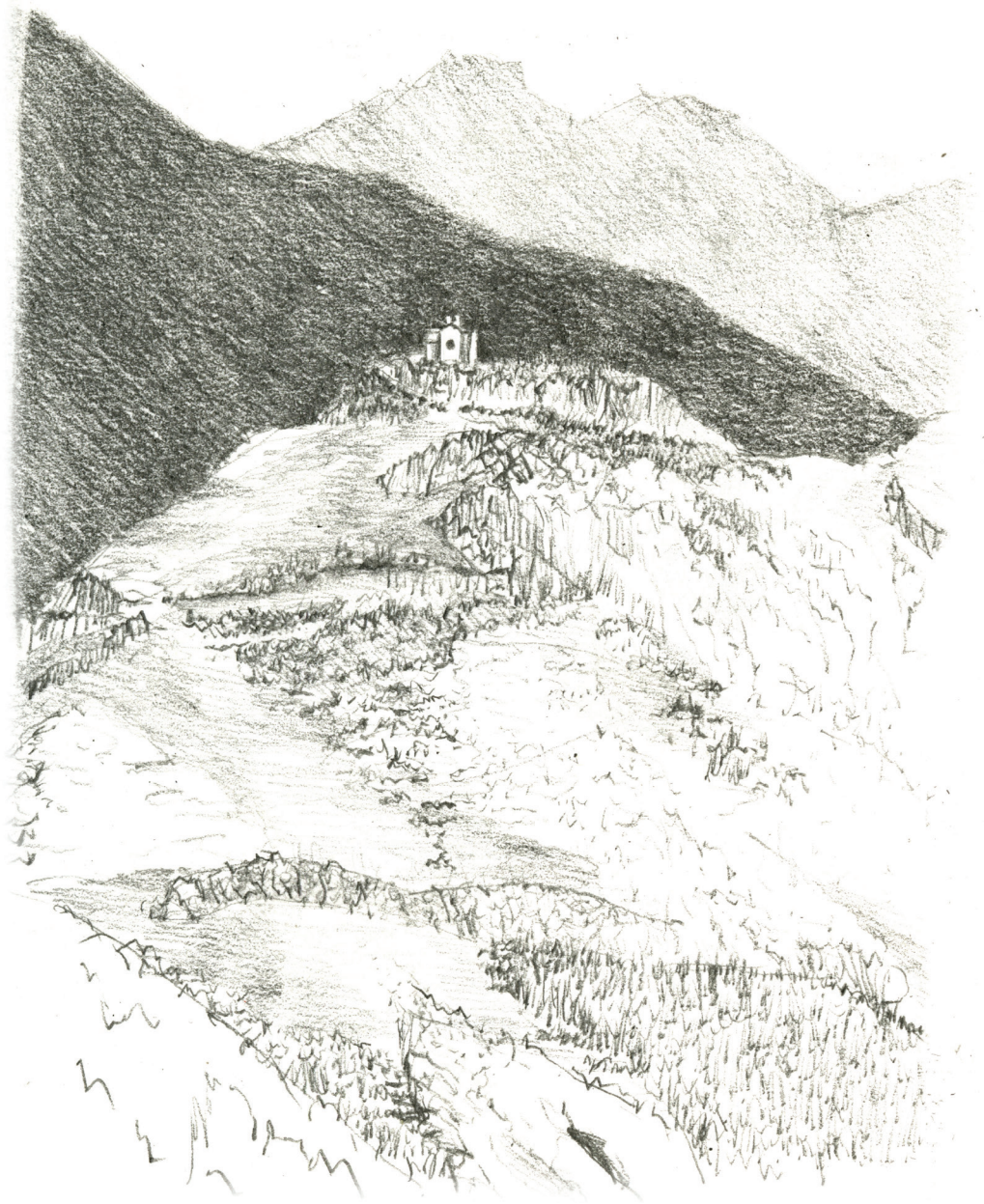
1/ P. Collins, *Changing Ideals in Modern Architecture, 1750-1950*, Montréal : McGill-Queen's University, seconde édition, 1998, p.121.

2/ William Morris, *News from Nowhere*, Co-édition CNED (Centre national d'enseignement à distance et Armand Colin, 2004. Première publication en 1890.

3/ Peter Davey, *L'Architecture Arts & Crafts*, Mardaga, 1987, p. 11.

GÉNIE DU LIEU

D'après la couverture
du livre de Christian
Norbarg-Schulz
*Paysage, ambiance,
architecture*, publié
pour la troisième fois
en 1997.



5. Génie du Lieu : l'architecture, un paysage.

Chaque exemple évoqué utilise le lieu pour le magnifier en utilisant ses caractéristiques physiques et mythiques, il existe une notion qui le théorise : Le Génie du lieu. Depuis les années 1970, il occupe la pensée d'architectes et de philosophes.

Pour commencer, ce concept est décrit par le poète anglais Alexander Pope (1688-1744). Pour A. Pope, l'architecture du paysage est un aménagement paysager conçu en fonction de l'endroit. Plus tard, l'architecte norvégien Christian Norberg-Schulz développe le *Genus loci*. La notion de milieu manquait aux analyses scientifiques de l'architecte, alors il introduit le concept d'espace existentiel. Dénué d'études mathématiques, cet espace est uniquement la relation entre l'homme et le milieu. Le second concept qu'il introduit est la notion d'habiter, directement repris du travail du philosophe Heidegger. C. Norberg-Schulz écrit à ce sujet : « l'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter dans un milieu et à s'identifier à lui, ou plus simplement, lorsqu'il expérimente la signification du milieu. » Finalement, avec l'aide de ces deux concepts, il explique dans la préface de son livre : « Mon objectif principal porte sur l'enquête des implications psychiques de l'architecture, plutôt que sur les aspects pratiques (...) Un lieu est un espace doté d'un caractère qui le distingue. Depuis l'Antiquité, le *genius loci*, l'esprit du lieu est considéré comme cette réalité concrète que l'homme affronte dans la vie quotidienne. Faire de l'architecture signifie visualiser le *genius loci* : le travail de l'architecte réside dans la création de lieux signifiants qui aide l'homme à habiter.»¹

Cette recherche de sens et le rapport de l'homme à son milieu trouve un écho dans la posture architecturale examinée ici. C'est plus précisément l'exploration de l'histoire du milieu et du rapport de l'homme au temps qui sont recherchés. La posture de l'architecte en chef du projet du Clos des fées sera décrite dans la seconde partie du mémoire.

1/ Christian Norberg-Schulz, *Genius loci, Paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles : Mardaga, 3e édition, 1997, pp. 1-75.



RÉGIONALISME CRITIQUE

D'après le projet de
Alvar Aalto Särnätsalo
Town Hall construit en
1949 en Finlande.

C'est un projet pris
comme exemple par
le théoricien Kenneth
Frampton pour illustrer
le régionalisme critique.

6. Le régionalisme critique : une théorie encore inexplorée dans la construction normande

Le régionalisme critique dénonce l'architecture internationale, par un esprit de résistance, au profit d'une architecture ancrée au lieu. Ce n'est pas un style mais une mouvance de pensées. Des architectures très différentes sont assimilées au «régionalisme critique», sans l'aval de l'architecte concepteur, les critères d'adoption n'étant pas contraignants.

La définition du «régionalisme critique» est amorcée par Alexander Tzonis et Liane Lefaivre avec la publication de deux articles en 1981¹. Les deux théoriciens de l'architecture sont à l'origine de ce néologisme : le terme « régionalisme » détermine une approche qui privilégie le particulier, l'identité du lieu, par opposition aux dogmes universels. Le second terme « critique » est emprunté à l'une des idées du philosophe Kant. Ils distinguent notamment le «régionalisme critique» par la recherche de la « dé-familiarisation », autrement dit la recherche d'un nouveau langage.

Le «régionalisme critique» est également théorisé par Kenneth Frampton², architecte et historien né en 1930 au Royaume Uni. Il se base directement sur un texte du philosophe français Paul Ricoeur³. Le philosophe écrivait en 1955 : «Pour entrer dans la modernisation, faut-il jeter par-dessus bord le vieux passé culturel qui a été la

raison d'être d'un peuple ?» décrivant le traditionalisme comme «le noyau éthique et mythique de l'humanité». Kenneth Frampton traduit le texte, le retranscrit pour ensuite introduire cette notion culturelle au domaine de l'architecture. Ainsi il dénonce l'universalisation de l'architecture et soutient une tendance à l'hybridation des influences, réinterprétant les savoir-faire artisanaux et mettant en place une relation au contexte historique et géographique. Cela consisterait à résister aux « conséquences politiques et culturelles réductrices du capitalisme des multinationales. » (K. Frampton), que nous pourrions actuellement assimiler à la globalisation.

1/ A. Tzonis et L. Lefaivre, *Die Frage des Regionalismus, Fur eine andere Architektur*, Francfort : Fisher, 1981.

2/ - K. Frampton, «Pour un régionalisme critique et une architecture de résistance». In : revue critique, n°476-477, janvier-février 1987.

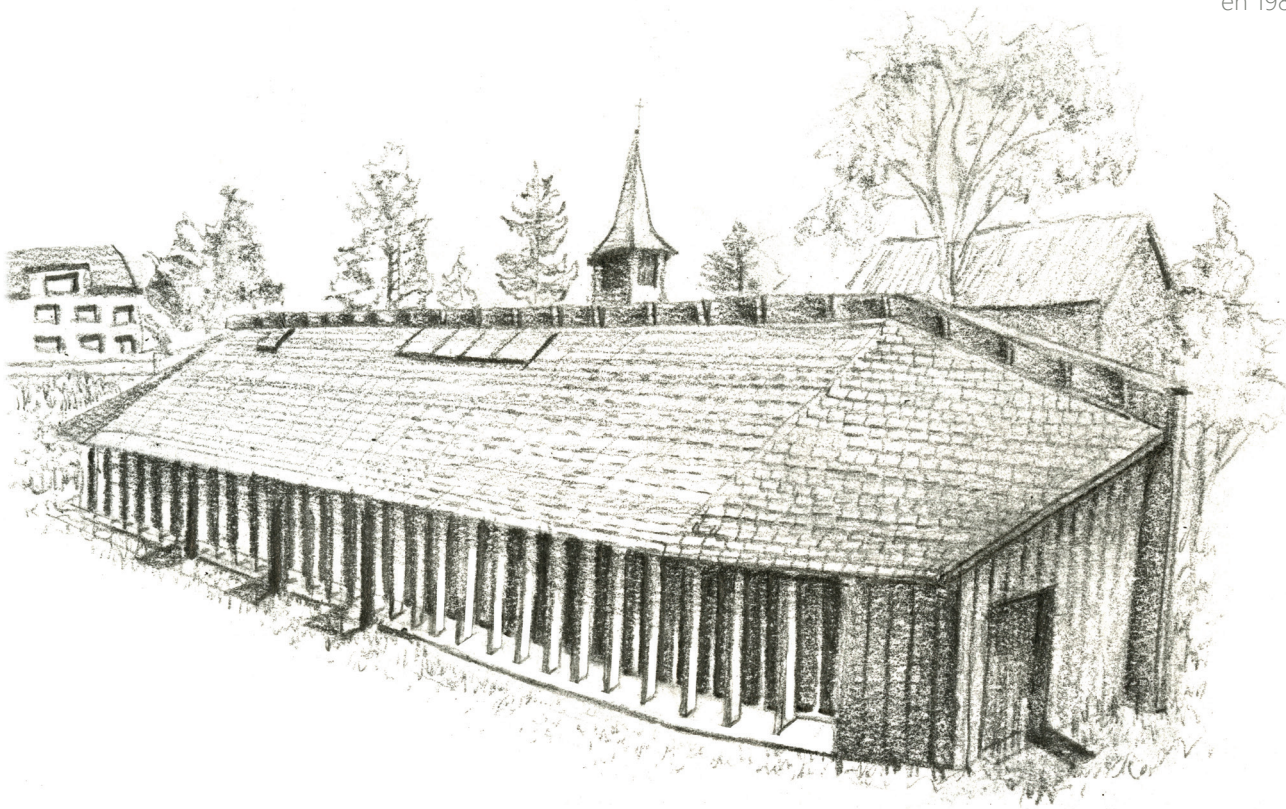
- K. Frampton, «Prospects for a Critical Regionalism». In : Perspecta, Yale School of Architecture, Vol. 20, 1983, pp.147-162.

- K. Frampton, *Towards a Critical Regionalism : Six point for an Architecture of Resistance*, Seattle : Hal Foster, Bay Press, 1983.

3/ P. Ricoeur, «la civilisation universelle et les cultures nationales». In : Esprit, n°29/10, 1962.

ARCHITECTURE
ANALOGUE

D'après le projet du
centre catholique Sankt
Antonius à Egg en
Suisse conçu par les
architectes Miroslav Sik
et Daniel Stader
en 1988.



7. Miroslav Šik : architecture analogue

Miroslav Sik est un architecte né à Prague en 1953, qui suivi sa formation en Suisse à l'EPFZ ¹ (1973 à 1979) après y avoir émigré avec sa famille. Le département architecture était alors marqué par l'enseignement de l'architecte italien Aldo Rossi (jusqu'en 1974), qui introduit la notion d'architecture comme discipline autonome et un discours spécifique sur la continuité, l'analogie et la référence².

Miroslav Sik rejoint le corps enseignant en 1999 avec Fabio Reinhart, (assistant d'Aldo Rossi), Bruno Reichlin , Luca Ortellì et Santiago Calatrava. Il développe une autre interprétation de l'architecture analogue. L'enseignement de M. Sik part d'une approche holistique de l'architecture. C'est une démarche qui consiste à procéder par analogies pour concevoir de nouveaux bâtiments comme partie intégrante de l'environnement existant. Il définit un urbanisme moderne de continuité. Son atelier s'intéresse spécialement à l'avant-garde moderne et la redécouverte de courants secondaires, d'architectures anonymes et anachroniques, au régionalisme sur fond d'un traditionalisme non figé.³

Ces sujets de recherche disparaissent à l'institut d'architecture de l'EPF avec la dissolution de la chaîne en 1991. L'enseignement de M. Sik devient épisodique à Lausanne et à Prague. En parallèle, depuis la création de son bureau d'architecte à Zurich en 1988, il conçoit plusieurs projets, tel que le centre catholique St. Antonius à Egg (1990), l'Hotelcentre de congrès La Longeraie à Morges (1990) ou la Musikerwohnhaus à Zurich (1992). C'est la concrétisation d'une méthode de projet jusqu'alors

théorique. Son architecture analogue est appelée «altneu» (vieux nouveau), réunissant les références historiques et contemporaines, engendrant des projets dépourvus de temporalité distincte. Son travail est largement diffusé, notamment par des expositions sur l'architecture analogue entre 1986 et 1991 à Zurich, Vienne, Berlin, Strasbourg, Oslo, Stockholm et Prague.

Plus récemment, en 2012, Miroslav Sik participa à la 13e Biennale d'architecture de Venise, concevant le pavillon suisse. Cette année-là fut dirigée par l'architecte anglais David Chipperfield, qui définit le thème du «terrain commun entre architecture et société». À cette occasion l'architecte M. Sik s'exprima ainsi : «Dans les vingt dernières années, on a assisté à l'expansion d'une architecture sculpturale, de belles formes, comme on en a de beaux exemples à Bilbao. Ces édifices font bonne figure dans les revues spécialisées, mais ne s'intègrent pas dans leur milieu. La nouvelle génération d'architectes a grandi dans cette culture et il ne lui est pas toujours facile d'en sortir. Ils ont l'impression que tout a déjà été fait. J'espère que ces jeunes lutteront pour contrer ce modèle dominant (...) Je suis convaincu que chaque bâtiment doit être en relation avec son quartier. C'est une question de volonté. Il s'agit notamment de lui donner la bonne couleur et la taille adéquate, mais il y a aussi de nombreuses autres manières d'y parvenir».⁴

1/ EPFZ : École polytechnique fédérale de Zurich ou se trouve parmi 16 départements l'Institut d'histoire et de théorie de l'architecture.

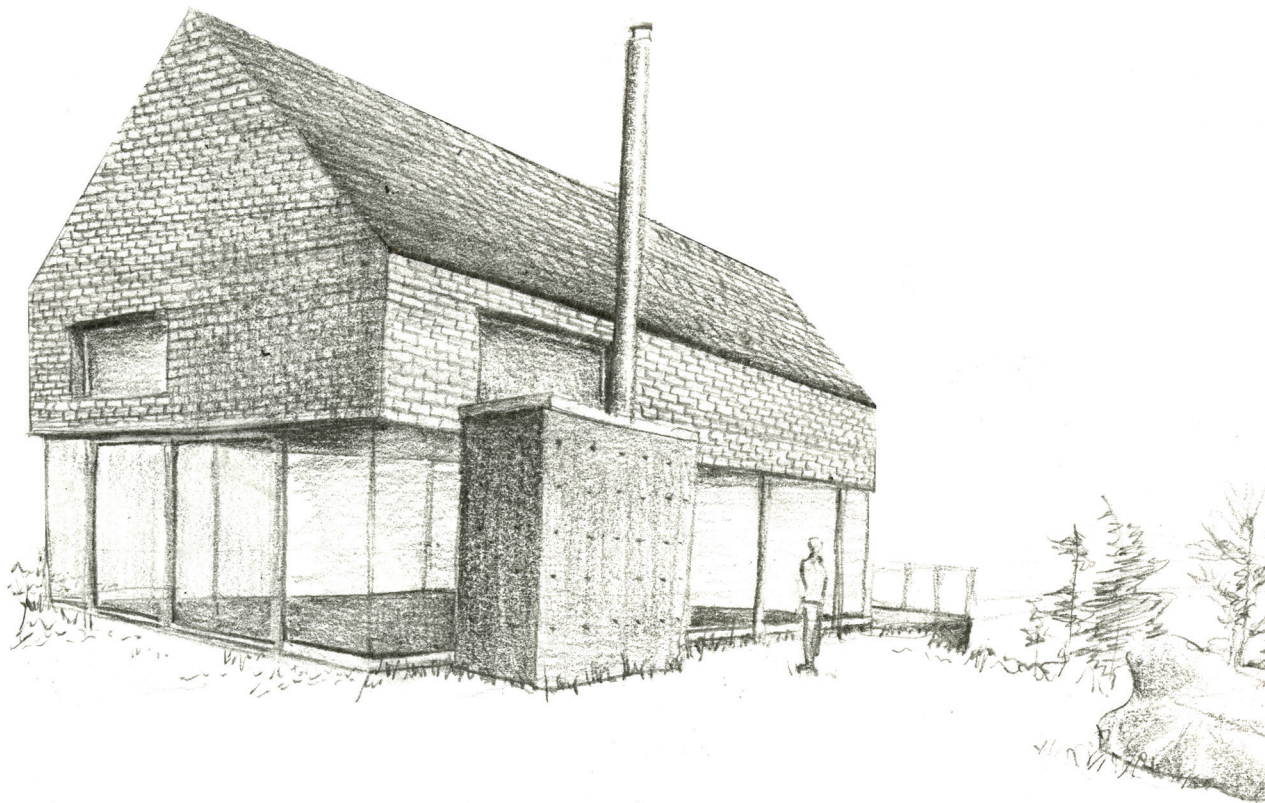
2/ Aldo Rossi, *L'architettura della città*, Liège : l'Equerre, 1981.

3/ Centre culturel suisse, *A Matter of Art: Contemporary Architecture in Switzerland*, Berlin : Springer Science & Business Media, 2001, pp. 44 - 46.

4/ Guilherme Aquino, «La Suisse défend une architecture plus humaine». In : swissinfo.ch, 2012, consulté le 21/11/17 sur internet.

ARCHITECTURE
LOCALE

D'après le projet «The
Point House» à Upper
Kingsburg en Nouvelle-
Écosse, conçu par
l'agence de l'architecte
Brian Mackay-Lyons.



8. Brian MacKay-Lyons : l'architecture locale

L'architecture néo-régionale, sous une forme nouvelle de synthèse avec l'architecture contemporaine, trouve également des représentants à l'étranger : par exemple les maisons en pisé de l'architecte américain Rick Joy, les maisons en bois de l'architecte californien Tom Kundig ou l'architecture bioclimatique de l'Australien Glenn Murcutt. L'architecte canadien Brian MacKay-Lyons (né en 1954 en Nouvelle-Ecosse) nous intéresse particulièrement pour ses idées et sa méthode de travail décrites dans son ouvrage, *Local Architecture, Building Place, Craft, and Community*¹.

Brian MacKay-Lyons est connu pour son utilisation des matériaux et techniques vernaculaires. Adeptes du régionalisme critique, son travail néo-régional rencontre un grand succès. Il a occupé de nombreux postes académiques dans des universités aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et son agence a remporté plusieurs distinctions canadiennes prestigieuses, cinq fois lauréate de la Médaille du gouverneur général pour l'architecture et elle reçut le prix de l'American Institute of Architects (AIA). Régulièrement publié, Mackay- Lyons participe à de nombreuses conférences au Canada et à l'étranger, exposant les principes directeurs de sa pratique conceptuelle et constructive. Ses réalisations ont fait l'objet de plus de 330 publications dont six monographies. De plus, l'architecte dirige plusieurs ateliers : depuis 1994 il dirige un workshop de recherche alternative sur l'interrelation entre le design architectural et l'apprentissage des méthodes de constructions traditionnelles ; en parallèle il organise un programme pédagogique de conception-construction d'été dans sa ferme familiale en Nouvelle-Écosse, « Ghost Architectural Laboratory ».

L'architecture de Brian Mackay-Lyons s'inscrit dans un régionalisme critique, par l'importance qu'il donne au lieu, à son histoire et à la communauté régionale. Brian Mackay-Lyons nourrit son ambition de défense du régionalisme dans ses aspects visuels, historiques, culturels, environnementaux et éthiques. Dans un contexte de mondialisation, l'architecte trouve merveilleux de réaffirmer qu'il est possible de faire de l'architecture liée au lieu – à son paysage, son climat et sa culture matérielle. Sa théorisation de « l'architecture locale » comme il la nomme est particulièrement rigoureuse et référencée. Il est essentiel de lire ses différentes parties pour comprendre la complexité et l'imbrication de ses diverses positions qu'il synthétise.

Brian Mackay-Lyons explique sa théorie de l'architecture régionaliste dans une déclinaison des trois «F» : l'ancrage «fitting», la composition «framing» et la conception «forming».

- Fitting correspond à l'ancrage de l'architecture à son environnement et aux recherches sur le lieu et sur sa signification dans le projet. Autrement dit il s'agit de développer la relation entre le projet et son contexte.
- Framing correspond à l'élément qui donne vie au projet, développant des solutions construites uniques et répondant aux besoins spécifiques du projet architectural.
- Forming est l'étape où l'architecte donne la forme au bâtiment à partir de l'idée initiale.

Pour Brian Mackay-Lyons, la théorie du régionalisme critique qu'il interprète dans ses projets s'explique en trois autres points qui reprennent ses intentions formelles, constructives et sociales : l'esprit du lieu « place », la reconnaissance de l'artisanat « craft » et l'apport de la communauté « community ».

¹/ Brian MacKay-Lyons, *Local Architecture, Building Place, Craft, and Community*, San Francisco : Chronicle Books, 2014

ARCHITECTURE
LOCALE

D'après le projet de
Brian Mackay Lyons,
une cabane dans sa
ferme en Nouvelle-
Écosse, construite en
2016 à Shobac.

Le projet de Brian
Mackay-Lyons



Brian Mackay-Lyons décline cinq aspects pour définir ses intentions formelles, qu'il nomme l'esprit du lieu : l'intégration au paysage, le besoin d'une résistance, l'utilisation du symbole et le cycle.

Intégration au paysage : en partie, l'esprit du lieu qu'il décrit est similaire aux théories du «génie du lieu» (cf. page 17). Comme Norberg-Schulz, il pose la question de la transformation du lieu que crée l'architecture contemporaine sans dénaturer ce qui est existant. Dans ses réalisations il concrétise cette idée que des bâtiments ouverts sur le paysage, utilisent l'environnement avec un travail de scénographie du paysage. « L'architecture n'est pas de consommer le paysage, mais de trouver des moyens de l'encadrer et de l'améliorer ».

Besoin d'une résistance : en partie, l'esprit du lieu qu'il décrit est similaire aux théories du «régionalisme critique» (cf. page 19). Comme Kenneth Frampton, il décrit sa résistance à l'internationalisation de l'architecture au profit d'une architecture ancrée au lieu. Pour B. Mackay-Lyons, le site a un caractère historique. Afin que la mémoire collective soit continue, il conçoit une architecture qui réveille ce caractère historique.

Utilisation du symbole : respectueux des traditions et du patrimoine culturel, il est inspiré par les éléments caractérisant l'atmosphère. Il suggère le passé avec différents éléments culturels ou historiques locaux, tels que l'architecture des fermes et des granges locales traditionnelles ou de l'industrie maritime. Il fait renaître l'économie soutenue par la construction massive de navires et l'esprit du lieu qu'elle implique.

Un cycle : le paysage ne dicte pas la solution architecturale, si ce n'est qu'elle l'oriente. L'architecte explique que la tradition stagne et la modernité se démode, or ensemble, la modernité apporte la vie à la tradition et elle trouve dans la tradition du sens et de la longévité. Cette boucle permet d'inscrire son projet dans un cycle de construction du patrimoine culturel.

Ses intentions constructives se définissent à travers la notion d'artisanat. En partie, la connaissance de l'artisanat qu'il décrit est similaire aux théories du mouvement «art and craft» (cf. page 17). Comme William Morris, Brian Mackay-Lyons confère à l'architecture un potentiel d'historicité et travaille de façon à perpétuer l'histoire de la communauté.

L'artisanat en théorie : L'art de construire prend racine dans la tradition du maître constructeur et la connaissance est intrinsèque à la culture et l'histoire d'une société locale. C'est une alternative face aux techniques véhiculées avec la mondialisation (global civilization). Il accorde autant d'importance à la connaissance de l'artisanat et à l'art de bâtir.

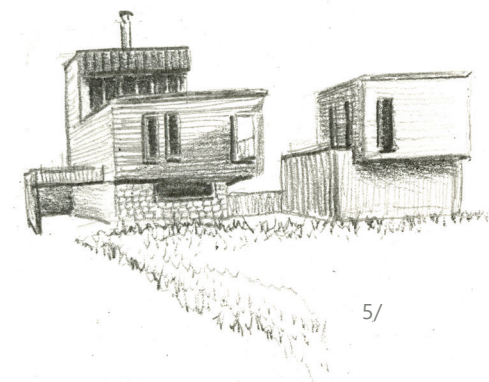
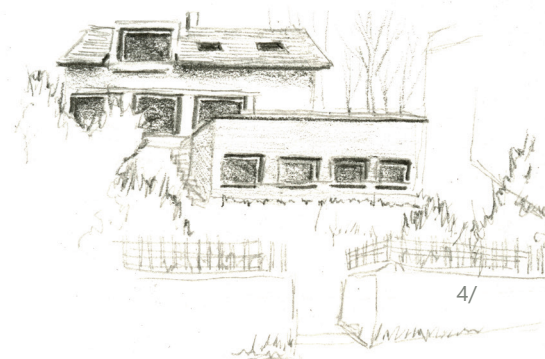
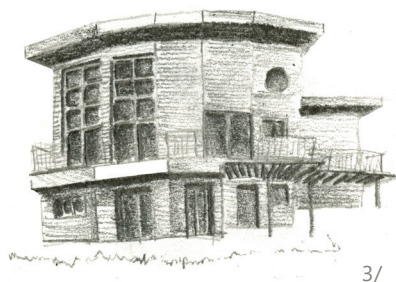
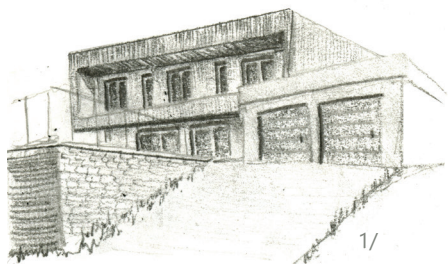
L'artisanat en pratique : l'atelier estival de B. Mackay-Lyons «Ghost Architectural Lab» lancé en 1994 répond à sa frustration face au manque d'efficacité de l'enseignement de l'architecture qui forme un professorat non pratiquant « nondesigners ». Les jeunes architectes seraient progressivement perçus comme des producteurs au lieu d'être des designers. Son atelier permet de développer chez ses étudiants un recul critique, mettant en relation les différentes méthodes de construction et les matériaux locaux : finalement de construire judicieusement.

Pour finir, les intentions sociales de l'architecte s'expriment par la communauté. L'apport de la communauté à l'architecture s'exprime par l'expérience collective. L'architecture de l'habitation vernaculaire est une réponse architecturale distincte. «Une communauté a ses racines dans toutes les habitations de tous ceux qui ont habité ce lieu avant nous, et la durabilité d'une communauté dépend de l'apprentissage des leçons que les habitations peuvent nous enseigner». Pour B. Mackay-Lyons, la contribution de l'architecte à la société doit être développée afin de préserver l'essence des solutions.

PARTIE II

HISTOIRE DU CLOS-MASURE ET ENJEUX DU CAUX MARITIME

MAISONS DES HABITANTS ENTRETENUS



1 / « Je n'ai pas parlé de mes goûts pour les maisons typique en pierre et silex à l'architecte ».

2/ « Nous souhaitons nous fondre dans la paysage ».

3/ « L'architecture contemporaine dans le secteur c'est mal pris ».

4/ « Nous aimons beaucoup le style normand avec les colombages ».

5/ « Moi j'adore l'architecture veulaise, voire Normande, avec grès et silex ».

6/ « Je pense, après coup, que j'aurais bien aimé trouver des vieilles pierres ».

Un type d'architecture est local quand il suit un modèle de manière prédominante sur une aire géographique. Définissant ce concept, l'ouvrage de André Brier et Pierre Brunet¹ classe les types caractéristiques en architecture à l'échelle de la Normandie. Ces types trouvent des spécificités à des échelles plus fines que celle de la région, différenciant le Pays de Caux d'autres territoires : Le Pays de Bray, le Vexin, les plaines de l'Eure, le pays d'Auge, le Pays d'Ouche, le Pays du Roumois, le Perche, les Plaines Centrales de la Basse Normandie, le Bessin, le Plain, le Bocage normand intérieur et littoral. Le territoire étudié se trouve sur le littoral du Pays de Caux.

L'objectif de cette première partie est de prendre connaissance des spécificités de l'architecture locale du Pays de Caux afin de comprendre leur pertinence pour la conception contemporaine. Le projet contemporain étudié en seconde partie se situe à Paluel alors les exemples qui illustreront cette analyse se situent sur ce même littoral du Caux maritime.

1. Une construction contemporaine sans héritage traditionnel sur le littoral du Caux maritime.

Une analyse d'entretiens de certains habitants du littoral du Pays de Caux montre qu'ils choisissent de construire une maison moderne de style international, « à la mode », banalisant le paysage architectural, alors que c'est le charme local des maisons traditionnelles de la Normandie qui est la raison de leur installation. Ils n'imaginent pas une architecture à la fois contemporaine et attachée aux caractéristiques architecturales du lieu.

L'échantillon des personnes interrogées est défini selon la localité de leur maison et par la participation d'un architecte. Les maisons se situent sur le littoral du Pays de Caux, dans un contexte construit traditionnel. Trois communes sont concernées : Veules-les-Roses, Saint-Valéry-en-Caux et Veulettes-sur-Mer. Les gens ont été interrogés sur le rôle de l'architecte. Neuf entretiens ont été réalisés, les

six les plus fructueux sont retranscrits en annexe.

Les différentes rencontres ont révélé qu'au delà de la singularité des habitants, des points communs apparaissent.

- La majorité des personnes interrogées se révèle être des Parisiens venus construire une maison secondaire pour leurs week-end, leurs vacances ou leur retraite. Ainsi nous comprenons que le littoral, lieu de villégiature, attire toujours les Parisiens, cela depuis plus de 100 ans, une population aisée qui a davantage affaire à des architectes sur ce territoire que les personnes locales.

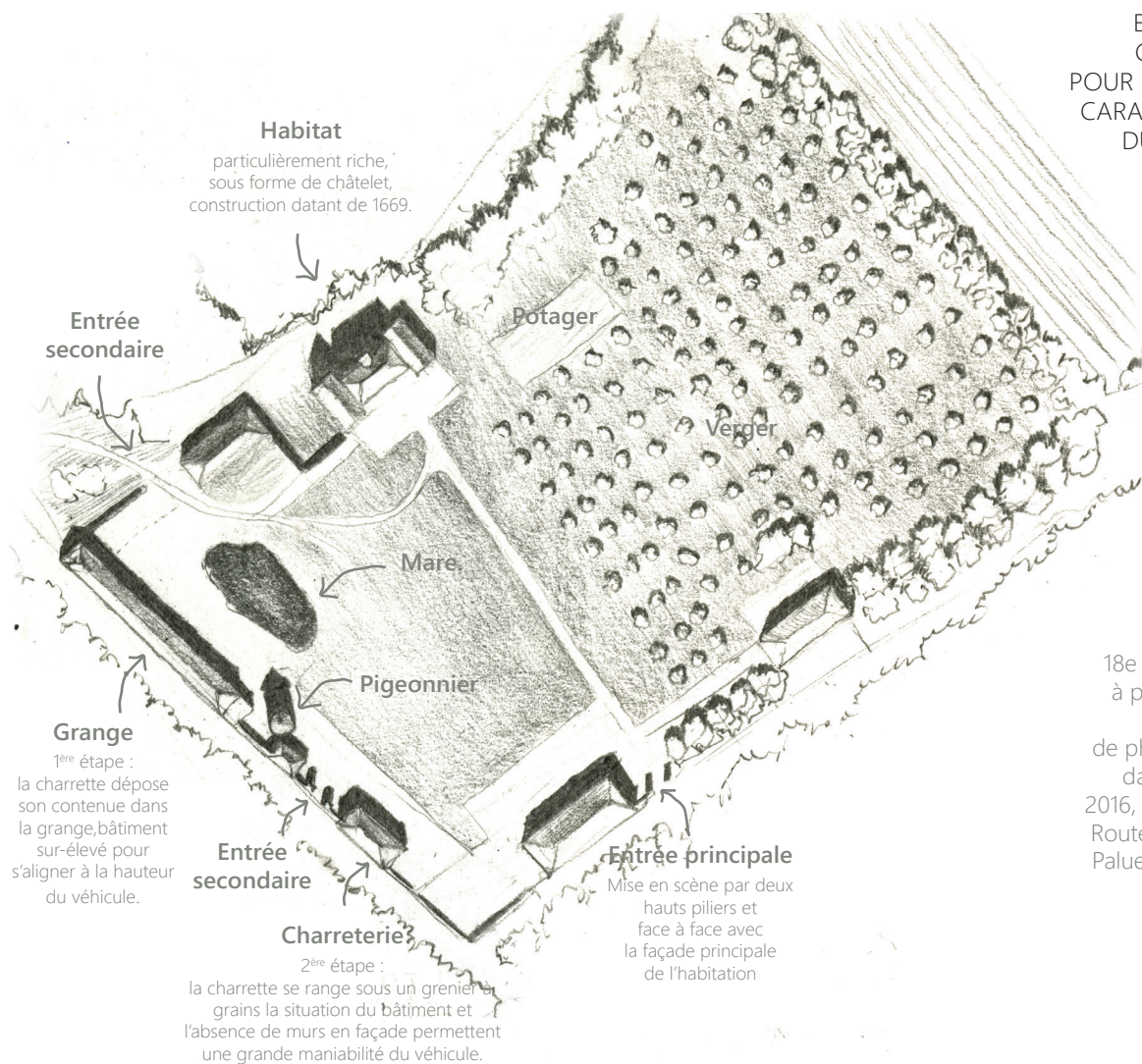
- La majorité des personnes interrogées ont cherché à réhabiliter avant de choisir de construire. Motivées à transformer une ferme, sinon une grange ou une chaumière. Les ventes sur le territoire proposaient essentiellement des maisons standards, trop récentes et sans charme. Certains habitants, qui ne cherchaient pas à rénover un vieux bâtiment, étaient réticents en raison de l'humidité et l'obscurité des chaumières posées à même le sol. En général l'isolation était un sujet récurrent pour décrire le confort.

- À propos de l'architecture vernaculaire, qui constitue le paysage immédiat de leur habitat, chacun explique que la situation de leur maison était choisie pour être à proximité de ces constructions qu'ils trouvent charmantes.

- Souvent les habitants expliquent qu'ils auraient voulu avoir du grès dans leur maison. Un couple a réalisé un mur et un portail en pierre et silex avec les techniques traditionnelles. Plusieurs raisons ont conduit les autres à ne pas suivre leurs envies : le prix des matériaux, les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France ou l'abandon de l'idée face à un architecte qui propose autre chose. L'ABF conseille davantage l'enduit plutôt que des briques ou de la pierre (ce qui peut sembler étrange). Leurs architectes ont tendance à proposer une construction avec bardage bois et leurs clients leur font confiance, sans insister sur leurs premières intentions. D'autres n'ont simplement pas parlé à l'architecte de leur goût pour ces matériaux, pensant que seule la réhabilitation de vieilles constructions permettent de vivre dans une maison en pierre ou colombage authentique.

1/ Max-André Brier et Pierre Brunet, *L'architecture rurale française, Normandie*, Paris : Berger Levrault, 1984.

EXEMPLE D'UN
CLOS-MASURE
POUR ILLUSTRER LES
CARACTÉRISTIQUES
DU TYPE LOCAL



Plan masse du
18^e siècle extrapolé
à partir de la carte
de l'État-Major,
de photos aériennes
datant de 1950 et
2016, du clos-masure
Route Le Chevalier à
Paluel, daté de 1669.



- Le CAUE a apporté de l'aide à un des habitants entretenus, le résultat a été de mettre en place des talus plantés, de manière à éviter les écoulements des terres agricoles qui les bordent.

Pour conclure, les personnes interrogées ont construit des maisons de style moderne dans un cadre traditionnel alors qu'elles étaient prêtes à s'investir dans une architecture plus respectueuse du cadre. Les conseils prodigués par les professionnels auraient-ils pu comporter des propositions au caractère davantage locale ?

2. Le contexte architectural de Paluel

L'organisation traditionnelle du clos mesure et ses évolutions.

Afin d'illustrer le modèle vernaculaire sur lequel semble se référer le projet du clos des fées, les exemples analysés sont choisis sur la commune de ce projet, Paluel, où nous pouvons une grande diversité. Nous allons dans cette partie étudier cette diversité dans la fonction sociale et artisanale du clos-masure.

Les deux principaux livres d'étude sont « L'architecture rurale française, Normandie » de Max-André Brier et Pierre Brunet (1984) et le « Clos mesures et paysage cauchois » du CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime (2008).

L'organisation des bâtiments et la structure paysagère

Le clos mesure est limité par des talus plantés d'arbre de haut-jet et composé de divers bâtiments non jointifs, généralement parallèles au talus. La cour est une prairie verger planté d'arbres fruitiers avec un potager, un puits (si la ferme se trouve en vallée), une ou plusieurs mares, reliées en réseau avec le système de fossé contre les talus. Le tout forme un véritable écosystème. Il répond parfaitement aux usages, agricole et d'habitation, partagés en plusieurs portions d'espaces spécialisés mais non-encloses.

Le clos-masure peut être appelé de différentes manières, H. Flatres Mury le définit en citant ces appellations

: « l'espace bâti est un enclos complanté. C'est le verger ou la pâture des plans cadastraux, le plant des paysans, la mesure des géographes. »¹.

Avant le 20^e siècle, la majorité des constructions dans le Pays de Caux suivait cette composition avec des variantes de modèles connus localement. Le Clos des fées est un projet contemporain d'architecture qui apparemment suit cette logique de continuité historique, constituant un nouveau spécimen du genre local, produisant des variantes qui répondent aux nouveaux enjeux économiques du 21^e siècle. Voici l'évolution des critères de son architecture :

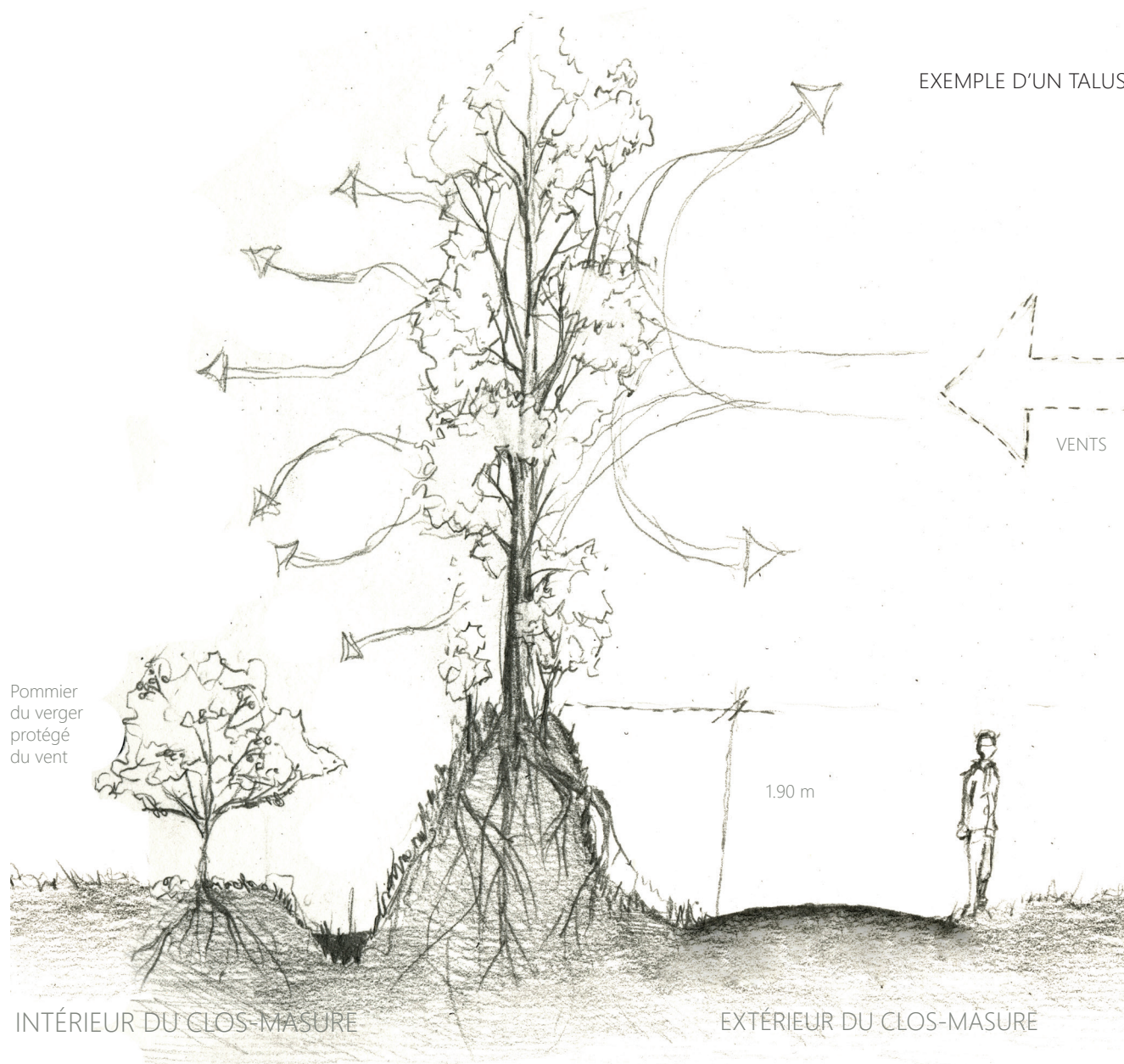
Le «fossé» du clos-masure

Le mesure est délimité par un talus appelé localement le « fossé ». Son appellation provient de la technique de construction, le creusement du fossé permettant l'élévation du talus. Les dimensions de la levée de terre ne sont pas fixes. En moyenne sa section trapézoïdale fait 1,8m de hauteur, la hauteur d'un «jet de pelle», 3m de largeur à la base et 2m au sommet. Les techniques de construction du fossé nécessitaient une main d'œuvre importante à l'époque, les ouvriers agricoles s'en chargeaient en hiver.

Il est planté d'une simple, double ou triple rangée de hêtres, de chênes, frênes et/ou d'ormes. À partir du 19^e siècle, des sapins, châtaigniers et du hêtre ont ponctuellement été plantés. La diversité des essences correspond à celle des usages du bois : le bois de construction pour les réparations des charpentes, le bois pour la fabrication de meubles, des outils et le bois de chauffe. La gestion des talus est réglementée par les Baux de fermage et le Code des Usages locaux (société centrale d'agriculture, 1884), qui réserve le bois d'œuvre au propriétaire et le bois de chauffe produit par l'ébranchage au fermier. Chaque année environ un neuvième de la masse végétale des arbres est élagué et ébranché, cela explique l'aspect grêle des arbres sur les cartes postales du 20^e siècle.

¹/ H. Flatres Mury, «Norois», 17, n°65, janvier/mars, 1970, pp.21-37.

EXEMPLE D'UN TALUS



Les lignes d'arbres forment un brise vent protégeant les arbres fruitiers et jeunes bêtes en pâture sur 15 fois la hauteur de l'alignement. Les arbres sont également une protection pour les bâtiments qui les longent à l'intérieur du clos. Le «fossé» crée un véritable microclimat.

Le clos-masure est une ferme solitaire qui, de loin, ressemble à de petits bois d'arbres de haut jet qui ponctuent l'horizon. Parfois, plusieurs clos-masures se réunissent, formant des villages, côte à côte ils ceinturent les routes par les hauts talus de terre, sur lesquels poussent des fleurs sauvages et des arbres qui se rejoignent.

Actuellement, le manque d'entretien des talus existants entraîne leur affaissement naturel et conduit à leur disparition. Si l'ombre portée des arbres dérange les propriétaires, ils sont abattus. Pourtant sont nombreux les intérêts de préserver ces talus : conserver l'intimité des cœurs des clos-masure ; prévenir le ruissellement des eaux polluées drainées par les routes vers les mares ; éviter les problèmes d'inondation ; préserver la biodiversité locale ; la continuité écologiques et sauvegarder les pommiers du verges face aux rafales de vents.

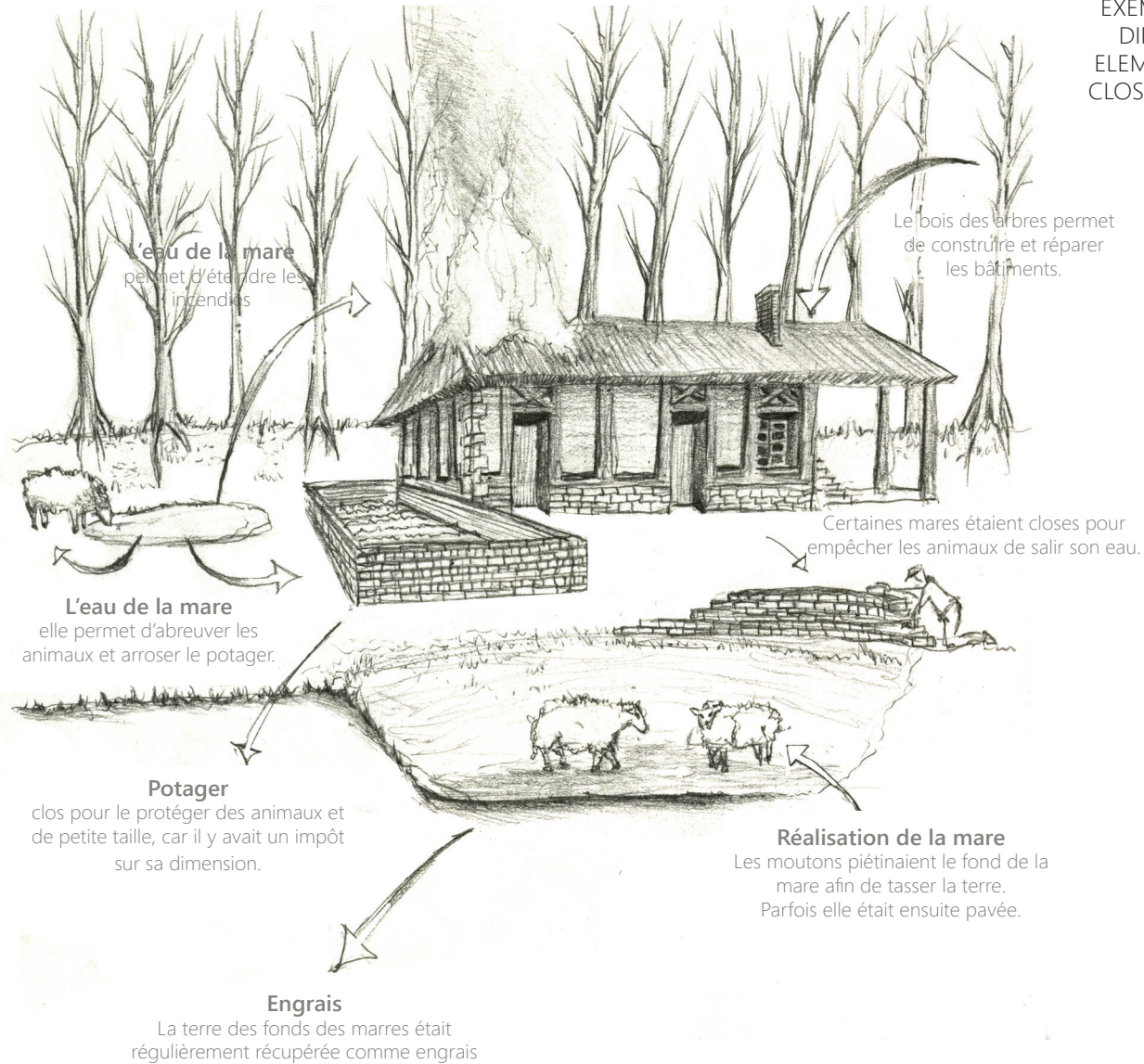
En ce qui concerne la construction contemporaine, les avantages de construire les talus sont en partie les mêmes que ceux de les entretenir. Nous pouvons noter que la mise en place des talus est désormais mécanisée, que leur montées s'en trouve plus rapide. Par ailleurs, le CAUE suit l'évolution des clos-masures, il a le rôle de conseil et d'information sur les subventions existantes. Des siècles d'expérience nous précèdent, alors pour l'élaboration d'un talus il est judicieux de prendre conseil vers cet organisme gratuit. Du point de vue paysager, nous pouvons ajouter qu'une nouvelle construction, sans talus, dans un village constitué de clos-masure, se trouvera en dehors du maillage qu'ils constituent. Elle se fera alors remarquer, dénudée de ce qui enveloppe ses voisins, et portera atteinte à la cohérence de son environnement immédiat.

La cour

La coutume ancienne l'appelait le «ménage». Puis, la coutume de Normandie propose en 1704 cette définition de la cour : « c'est à dire ce qui comprend les bâtiments, le clos, la cour et le jardin » (Gallica). Ainsi la cour constitue tout ce qui se trouve à l'intérieur du clos-masure. C'est un espace privé, le fossé prend entre-autre la fonction de clôture. On traverse le clos-masure par un portail puis un chemin empierré à travers les pommiers. Il y a deux ouvertures, une sur la voie communale et l'autre vers les terres agricoles, disposées de telle sorte que le maître peut surveiller la venue d'étrangers dans la cour.

La cour est centrale, les bâtiments l'entourent et s'ouvrent sur elle. Les bâtiments sont espacés pour éviter la prolifération des incendies. L'habitat se situe généralement au nord, sans ouverture face au talus et percé de portes et fenêtres au sud qui donnent la vue et la surveillance sur la cour. Du 18e au 19e siècles, la disposition de l'habitat change, devenant centrale dans la cour. Elle se différencie des autres bâtiments agricoles, car plus grande, plus ouverte et symétrique. Elle n'est plus en colombages mais le plus souvent en brique, matériau devenu industriel donc économique. Alors que les fossés dissimulent en grande partie la cour, la position de la maison devenue centrale depuis le 18e siècle permet sa vue à travers le portail. L'ensemble de la belle façade, du riche portail et des hauts arbres permet d'afficher sa richesse.

EXEMPLE DES
DIFFÉRENTS
ELEMENTS DU
CLOS-MASURE



Aujourd'hui, la cour sert de jardin. Cependant, la perte de l'usage agricole entraîne celle de l'interaction des différents usagers, anciennement les ouvriers agricoles et fermiers. Si un tel espace communautaire est intéressant à créer pour un projet contemporain, cela implique une réflexion sur l'individualisation de différents espaces au sein même d'un clos-masure. Aussi, nous pouvons noter que la cour se définit comme un espace producteur qui autonomise de clos-masure avec le potager, le réservoir d'eau (la mare), le verger, la prairie et l'utilisation du bois des talus qui l'enclos. Le projet contemporain pourrait compléter et moderniser ce dispositif de production pour son autonomie.

Le verger

Dans la cour se trouvent les pommiers de hautes tiges, alignés, au milieu desquels sont parfois dispersés des poiriers, quelques noyers, pruniers ou cerisiers. Les pommes à cidre étaient utilisées pour la conception du cidre et de la «boisson», car la consommation de la boisson remplace celle de l'eau, celle des marres étant inconsommable, les puits très rares sur les plateaux. Ils produisent également de la «goutte», eau de vie de pomme. Le verger est associé aux fonctions des mares, de la prairie et de certains bâtiments du clos-masure. Les arbres ombragent la prairie utilisée par certains animaux de la ferme ; les pommes tombées nourrissent les canards à engraisser ; l'eau de la mare est utilisée pour le brassage du cidre ; le pressoir et le cellier abritent des machines pour transformer les fruits ; les greniers abritent les poires et pommes à croquer, pour la conservation des fruits jusqu'à leur préparation en cuisine l'hiver. Par ailleurs, le pommier fournit du bois de chauffage de qualité. Les vergers participent et tirent avantage de l'écosystème du clos-masure.

Le Code des usages locaux définit les obligations du fermier concernant l'entretien du verger : « Le fermier est aussi tenu de serfouir les jeunes arbres fruitiers des mesures et herbages tous les trois ans, et de remplacer ceux

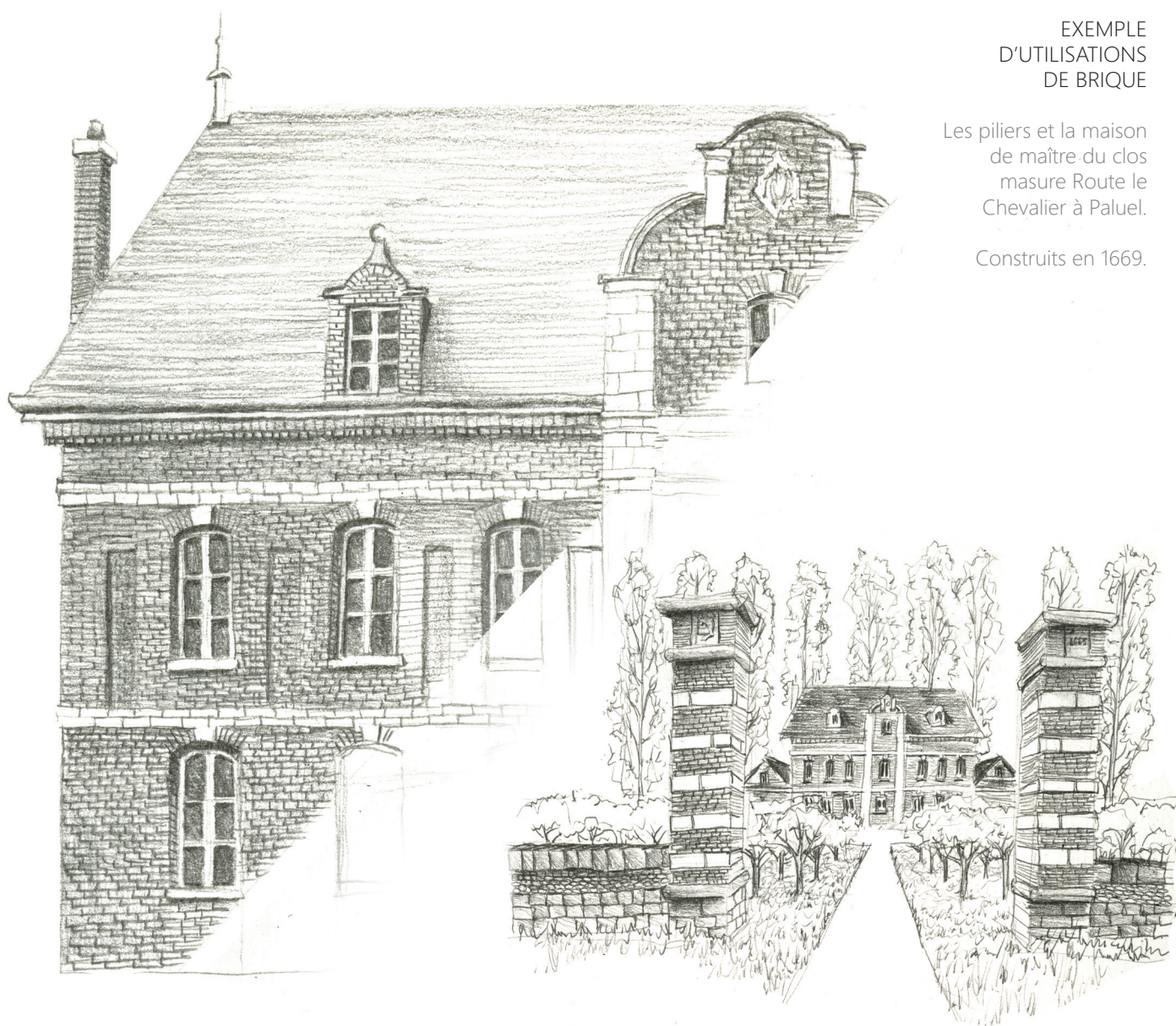
qui meurent ou sont abattus par le vent, lorsqu'il profite de leur chute. (...) Il est obligé à l'élagage ou l'émondage des pommiers, à l'enlèvement du bois mort (...). » (Société centrale d'agriculture, 1884)

La majorité des vergers ont disparu durant le 20^e siècle, avec leurs variétés anciennes et locales. Durant les guerres 1914-1918 et 1939-1945, les agriculteurs vendent à l'État une part de leur alcool qui sert à la fabrication d'explosifs, cela engendre une sur-production. De plus, le taux d'alcoolisme dans la région rurale est forte. Pour ses différentes raisons, dans les années 1950 des lois sont votées pour réguler la production. Entre autre, une subvention à l'arrachage est établie, la plantation des vergers de plus de 20 arbres sans autorisation est interdite ; le privilège des bouilleurs de cru est individuel. Les derniers vergers traditionnels sont abandonnés au profit des vergers de basse tige qui servent à alimenter les cidreries locales. En parallèle, les habitudes locales changent, le cidre est remplacé par la bière et le vin. Quant aux poiriers ils ont presque totalement disparu du paysage cauchois. Ce sont des savoir-faire qui se sont raréfiés et un paysage qui s'est transformé, dénudant l'intérieur des clos mesures. Depuis 1990, le Département subventionne pour replanter des vergers de pommiers. Pour les agriculteurs, la production de cidre ou de jus de pomme peut attirer le tourisme rural. Actuellement les pommiers peuvent, avec le potager, participer à la consommation personnelle et à un projet paysager du clos.

EXEMPLE
D'UTILISATIONS
DE BRIQUE

Les piliers et la maison
de maître du clos
masure Route le
Chevalier à Paluel.

Construits en 1669.



La mare

Jusqu'au 19^e siècle, la mare est un élément majeur de l'exploitation agricole, aux multiples fonctions domestiques et agricoles : alimenter la maison en eau pour la cuisine, la lessive, la toilette, le brassage du cidre et le lavage du beurre, pour abreuver les animaux de la ferme, arroser le jardin potager et constituer une réserve d'eau en cas d'incendie. Quelques fois, un pucheux est installé pour puiser l'eau ou un abreuvoir est construit pour les animaux, aussi les berges de quelques-unes étaient ceintes de murs et le fond de la mare pouvait être recouvert de pavés pour faciliter la remontée des chevaux, sinon elles étaient régulièrement curées. La vase extraite était utilisée pour recouvrir les terres les moins fertiles des champs. Leur nombre varie en fonction de la superficie de la cour et des besoins de l'exploitation, chacune ayant une fonction et une position stratégique.

Les mares sont alimentées par l'eau de pluie qui ruisselle dans les cours. Elles sont un système de récupération d'eau de pluie. Quelquefois les mares sont reliées au système de fossé qui fonctionnent dans une logique de réseau. Des brèches sont aussi ouvertes dans les talus pour faciliter les écoulements dans les villages. Les plantes des rives des mares permettaient d'oxygéner l'eau, c'est un système naturel pour la purifier.

L'utilisation de la mare est abandonnée au 19^e siècle suite à l'apparition des citernes, reliées aux gouttières en zinc des toits, désormais en ardoise. Elles offrent un approvisionnement en eau de meilleure qualité. La généralisation des réseaux d'eau potable dans la première moitié du 20^e siècle met un terme aux rôles de la mare. Selon l'agence régionale de l'environnement de Haute Normandie, plus de 90% des mares de la région ont aujourd'hui disparu. Nous pouvons actuellement trouver dans la mise en place de la mare différents rôles : celui d'une niche écologique, une étape au sein d'un circuit de récupération de l'eau de pluie et enfin un élément paysagé du clos-masure contemporain.

Les matériaux et techniques de construction avant et après la révolution industrielle.

La construction en brique

La brique est un matériau artisanal secondaire jusqu'au 19^e siècle, puis, industrialisé, il devient un matériau économique et plus largement utilisé. La brique peut être structurelle et décorative. Elle fait par exemple partie d'un assemblage de matériaux, utilisant ses propriétés décoratives avec le silex, le grès et la pierre calcaire, pour former des mosaïques de formes et couleurs variées. L'alternance de brique orange (peu cuite) avec la brique vernissée (noircie à la cuisson au fond du four) permet de dessiner la façade. À l'échelle de la Haute Normandie, depuis l'industrialisation, l'utilisation de la brique atteint 61 % du total du volume bâti rural¹. Selon Max-André Brier et Pierre Brunet², nous nous dirigeons « vers une certaine uniformité d'emploi architectural ». Deux circonstances font de la brique un matériau de substitution : 1/ reconstruction d'un bâtiment sur son emprise initiale, originellement construit avec d'autres matériaux (majoritairement en structures charpentées), alors les fondations et le soubassement sont réutilisés. 2/ remplacement du torchis dans un bâtiment en pan de bois par de la brique en entre-colombage.

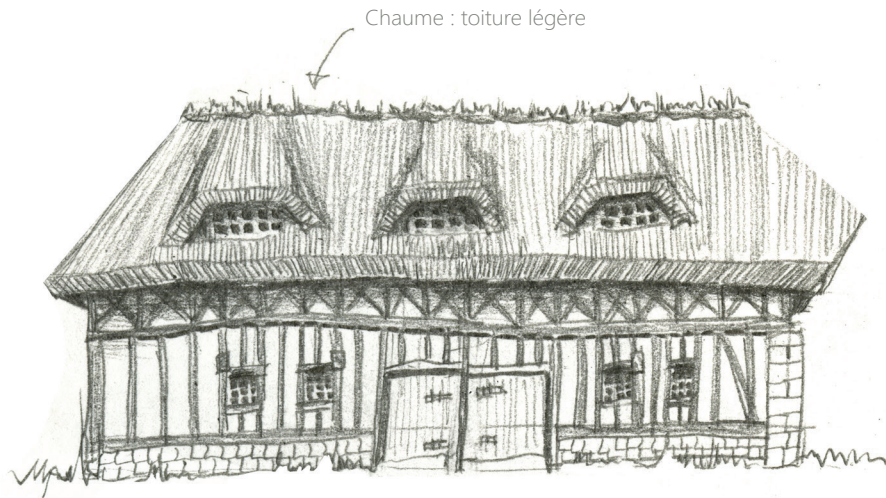
La construction neuve en brique redevient une situation secondaire depuis 1880, en raison de la prospérité agricole locale. Toutefois de nombreux bâtiments ont été construits en brique en raison de sa solidité.

1/ Les statistiques citées dans le livre *L'architecture rurale française, Normandie* se basent sur un recensement de 1946 et sur quelques travaux publiés après la Seconde guerre mondiale.

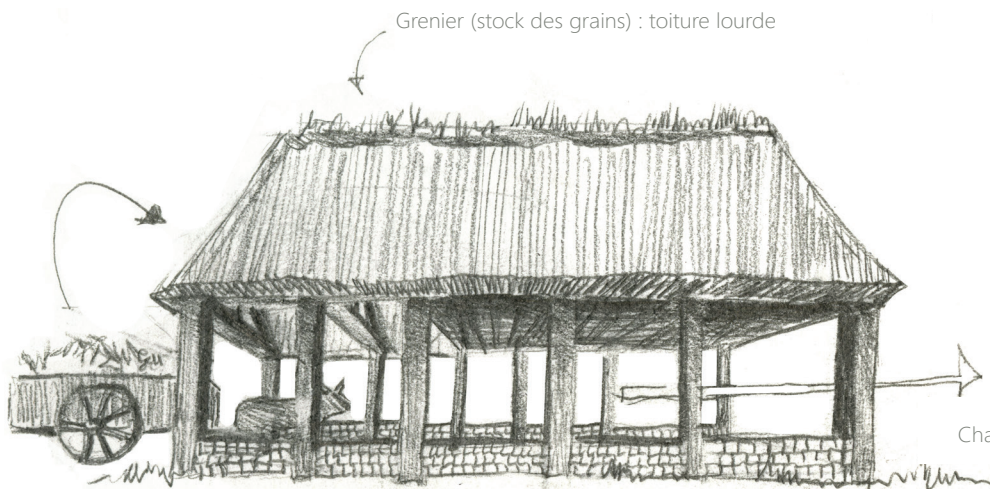
2/ Max-André Brier et Pierre Brunet, *L'architecture rurale française, Normandie*, Paris : Berger Levrault, 1984, p. 46.

EXEMPLES DES
STRUCTURES
EN PAN DE BOIS
SELON LES USAGES
DU BÂTIMENT

loi Colbert de 1681 :
long bois supérieur à 5m
réservé à la construction
navale



Habitat : section fine



charretterie : section épaisse



Charettes

Objectif du stock des grains en grenier au dessus de la charretterie :
La ventilation en dessous des grains les tiennent au sec.

Actuellement il existe généralement deux utilisations de la brique. La première est porteuse et thermique, employant des briques de nouvelle génération, alvéolées et de nouvelles dimensions, l'épaisseur s'approchant souvent de 35cm. Ces briques sont destinées à être recouverte d'un parement. L'emploi de la brique peut être sinon décorative, de parement mais prenant souvent des allures de briques traditionnelles, pour recouvrir la structure porteuse. Cet habillage est populaire pour tenter d'inscrire la nouvelle construction dans son environnement architectural.

La construction en pan de bois

La construction en pan de bois est une construction ancestrale dans la région, les premières traces datant du premier siècle après J.-C. Le type majoritaire dans le Pays de Caux « donne la prédominance au pan de bois vertical et serré, tendu entre les sablières basses et intermédiaires. Entre celle-ci et la sablière haute, on garnit le bandeau de motifs cruciformes (croisillons losanges). Les décharges obliques sont peu nombreuses. Le soubassement, peu élevé, est en silex, en moellons de calcaire ou de grès. Le torchis, ou terri, est badigeonné en blanc. »¹. Ses murs sont sensibles à l'humidité, alors de larges débords de toit les protègent, aidés du talus contre la façade nord aveugle. Les ouvertures se trouvent au Sud pour permettre à la lumière et la chaleur de pénétrer. L'étroitesse des chaumières est longtemps contrainte par un approvisionnement en bois court, de 5 mètres, car les bois plus long étaient réservé à la construction de navires. En raison de leurs morphologies ces constructions se nomment les longères. Elles sont singularisées par la circulation traversant les pièces qui se succèdent. L'utilisation des bois longs tordus s'explique également par la réglementation au profit des navires, qui les refusait. Le pignon le moins exposé au vent, à l'est, supporte un escalier qui mène au grenier, c'est « la monté » en dessous du « queue de geai » qui l'abrite.

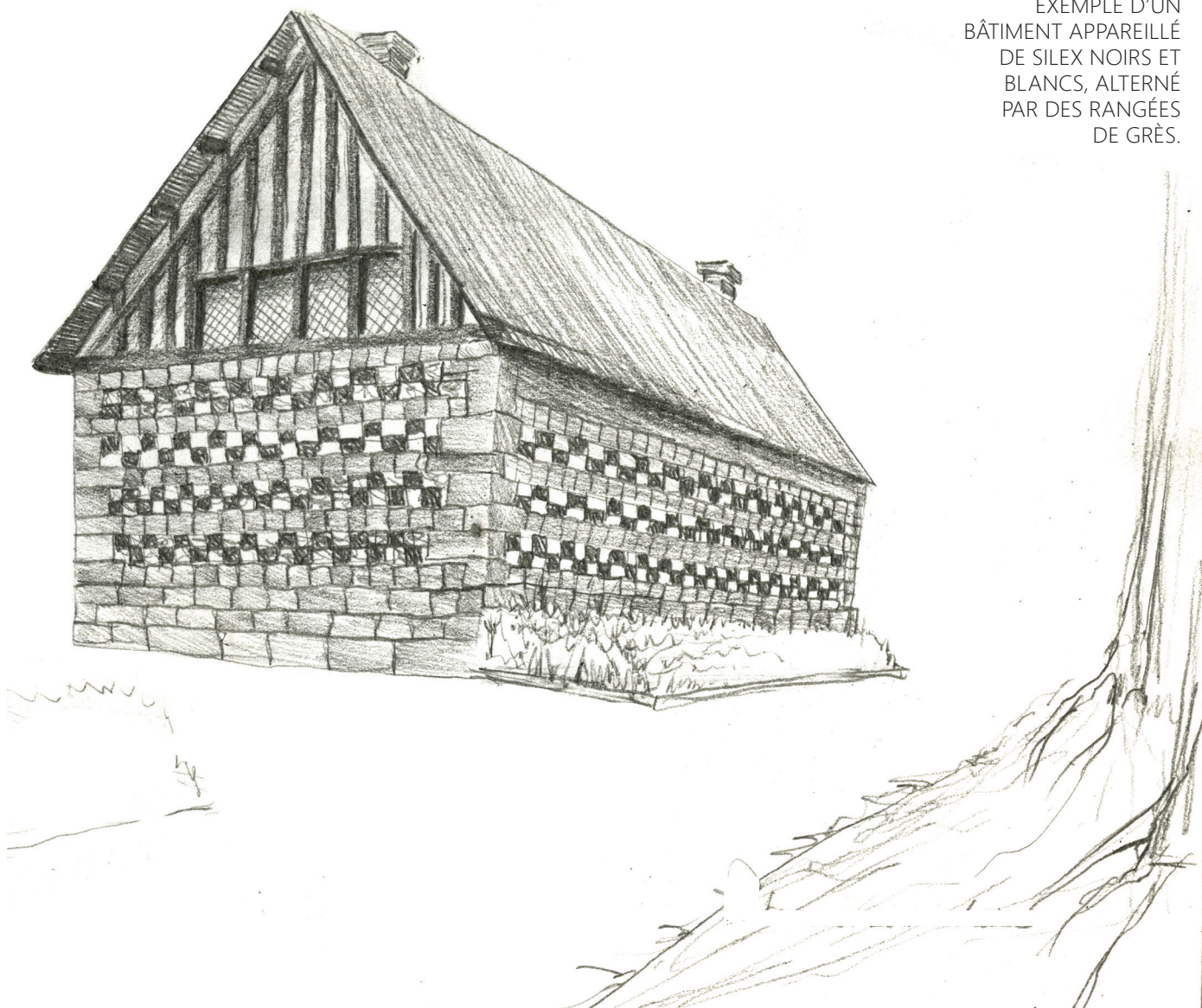
La construction en pan de bois et torchis est le type caractéristique des petites et moyennes exploitations jusqu'au 19e siècle. La chaumière charpentée était considérée comme un habitat insalubre ce qui causa sa désaffection. Les hygiénistes de l'époque ne contestaient pas les propriétés des matériaux naturels utilisés mais regrettaient l'ignorance des habitants concernant leur logis. Par exemple, l'agencement du foyer où l'on venait à la fois cuire les aliments et se réchauffer, engendrait des incendies meurtriers. Aussi, le manque d'aération était responsable de l'excès d'humidité et de la propagation des microbes. Par ailleurs, la régression de l'utilisation du pan de bois serait dû à l'abandon des habitudes et des procédés du ré-emploi qui fut important pour assurer pendant des siècles la permanence de cet habitat. Depuis, d'autres types d'habitat étant possibles, l'utilisation du pan de bois devient rare.

Avant la révolution industrielle le bois de construction vient des derniers boisements dispersés ou des talus ; le torchis est fabriqué avec le limon argileux, présent à des profondeurs variables, peut être extrait lors des creusements des mares. ² Les structures en bois qui sont construites après la révolution industrielle profitent du développement des voies de circulation et du coût compétitif des produits de l'étranger. Importé par bateaux, les essences proviennent notamment des Pays scandinaves ou d'Amérique, passant par le port du Havre. Une maison en colombage construite aujourd'hui n'utilise pas assurément des matériaux locaux.

1/ *ibid*, p. 54.

2/ Auteurs collectifs, *Clos mesures et paysage cachois*, Paris : Point de vue, 2008, p. 61.

EXEMPLE D'UN
BÂTIMENT APPAREILLÉ
DE SILEX NOIRS ET
BLANCS, ALTERNÉ
PAR DES RANGÉES
DE GRÈS.



Plusieurs générations après, la chaumière en colombages est aujourd'hui l'architecture typique et pittoresque appréciée d'un grand nombre de promeneurs et vacanciers. Il existe la route «la route des chaumières» qui permet d'admirer de nombreuses chaumières avec l'aide d'un dépliant, explicatif à disposition dans différents offices de tourisme du Pays de Caux.

Pour la construction contemporaine, la construction en pan de bois est largement utilisée, souvent associée à un bardage bois. Le montage est plus rapide et le coût moins élevé que d'autres systèmes de construction. De plus la filière bois, gérée de manière renouvelable en France, prend part à la publicité importante pour ce matériau, elle est mise en concurrence avec des filières étrangères. Le bois est le leader des matériaux bio-sourcés. Nous pouvons remarquer que la construction en pan de bois vernaculaire a peu de similitude avec celle à la mode aujourd'hui. Pour la provenance du bois, rarement locale à l'échelle de la région, aussi pour la morphologie et le parement des constructions. Le circuit court est capable de fournir un bois économique de qualité et la référence de la longère peut engager une recherche de morphologie adapté pour un apport solaire maximum. Pour finir, l'utilisation de la brique d'apparence traditionnelle est employé dans la construction contemporaine mais pas la structure bois apparente.

La pierre et le silex

André Vigaré écrivait que « La maison cauchoise est dans sa construction, le reflet fidèle du milieu local »¹. Les choix des matériaux témoignent en effet d'une adaptation de l'habitat rural aux ressources disponibles sur place. Le grès, la pierre calcaire et le silex s'inscrivent parmi les matériaux de l'environnement immédiat. Le silex se trouve dans les couches argileuses, lors de l'extraction des marnes

et sur les plages. Les moellons calcaires proviennent des marnières de craie. Le grès, plus répandu sur la zone littorale, est extrait de carrières.

Un seul matériau peut être utilisé pour la mise en œuvre, sinon ils sont assemblés pour dessiner des strates ou des formes géométriques. Le soubassement et certains pignons sont par exemple constitués de cette maçonnerie mixte. La raison de cette utilisation est esthétique et économique, diversifiant la nature des matériaux lourds plus ou moins coûteux.

Au court du 17^e siècle c'est l'apogée de l'utilisation du silex. Sur le littoral, les galets étaient ramassés sur les plages par les ouvriers maçons, pendant la morte saison, ou par les pêcheurs, restés à terre entre deux campagnes de pêche. Ils cassaient les rognons en deux puis sur le chantier le silex pouvait être affiné pour une taille au cube. Un bon tailleur peut préparer 10 silex à l'heure et il en faut environ 100 pour 1 m² de parement. Le silex était largement utilisé dans les constructions les plus modestes, nombre d'entre eux prenaient donc un temps considérable pour tailler puis disposer les silex de manière à créer les motifs. La couleur blanche ou noire du silex était utilisée pour des frises géométriques variées. Au siècle suivant apparaît le joint saillant qui cache les irrégularités du silex grossièrement taillé.

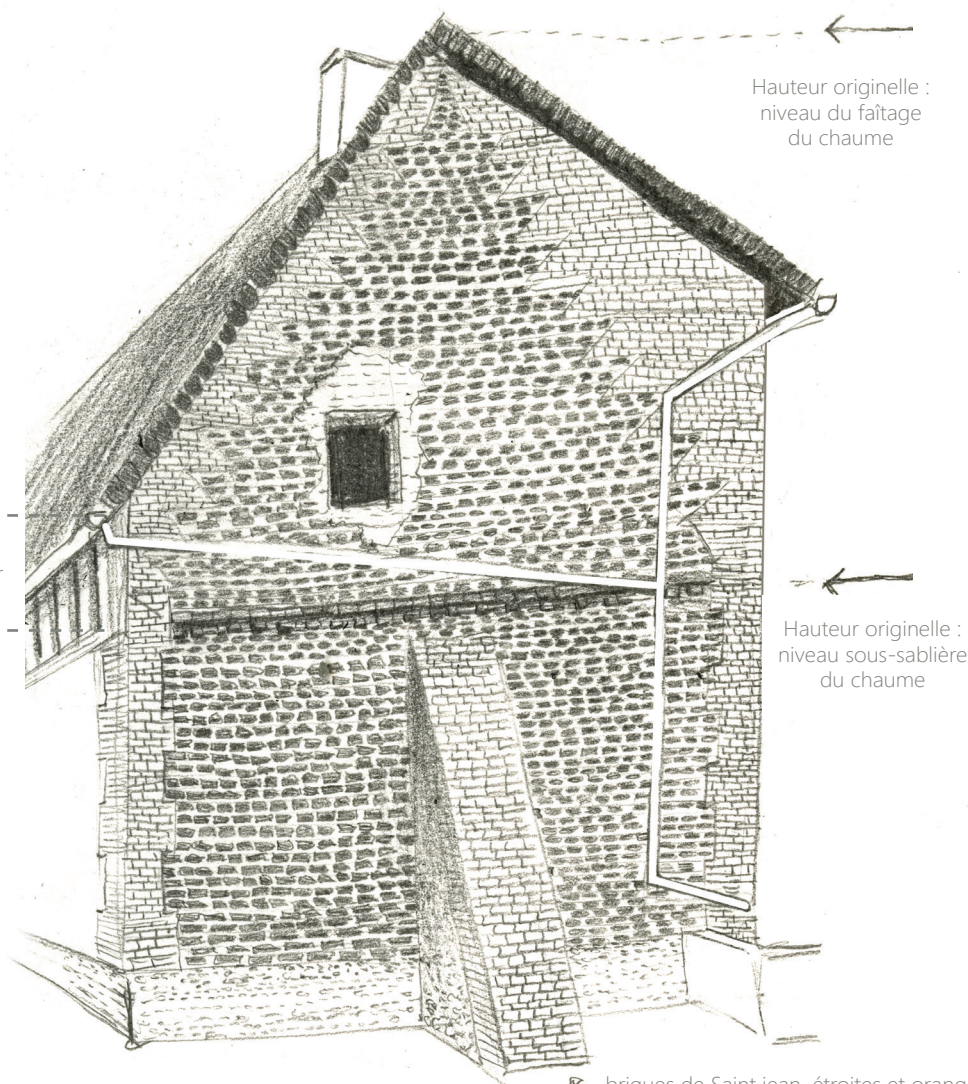
Dans la seconde moitié du 19^e siècle l'habitat s'inspirait des modèles bourgeois et généralise l'utilisation de matériaux qui leur semblait nobles. Si la brique était plus économique, l'utilisation de la pierre progresse grâce au développement du réseau ferroviaire qui permettait la diffusion de la pierre calcaire produite en vallée de Seine.

Actuellement l'utilisation de ces matériaux est rare, en raison coût et du temps de main d'œuvre. Par exemple la dépoupe du silex n'est pas mécanisable et les savoir-faire se perdent. C'est grâce à la récupération du matériau sur des chantiers de démolition que les entreprises de rénovation se fournissent. En ce qui concerne la pierre,

¹/ André Vigaré, *La Seine Maritime, Ce petit coin de France*, Paris : O.C.C.E., 1962, p. 85.

REHAUSSEMENT DE LA TOITURE D'UNE ANCIENNE CHAUMIERE À DAUBEUF-SERVILLE

le re-haussement de la
toiture est visible sur la
façade, anciennement
conçue pour une pente à
45°, pente caractéristique
des chaumières



☞ briques de Saint jean, étroites et oranges, signifie
que le contrefort précède le 19e siècle

les carrières sont désormais mécanisés et certains architectes promeuvent leur utilisation. Par exemple, Gilles Perraudin construit en pierre et diffuse ses idées en ce qui concerne les qualités du matériau pour la construction d'aujourd'hui : la main d'œuvre remplacée par les engins permet une pose plus rapide de morceaux de plus grande dimension ; l'entretien nécessaire pour ce matériau est très faible, car il est naturellement protégé ; la construction en pierre est démontable, devenant elle même une potentielle carrière ; le coût du matériau avec sa pose est économique, pas plus élevé que celui du béton.

Le chaume, l'ardoise ou la tôle ondulée en couverture

Dans les années 1980, la proportion de toitures en ardoise était supérieure à 65 %, la tuile ne dépassait pas 8 % et le chaume 16 % pour l'ensemble du Pays de Caux.¹

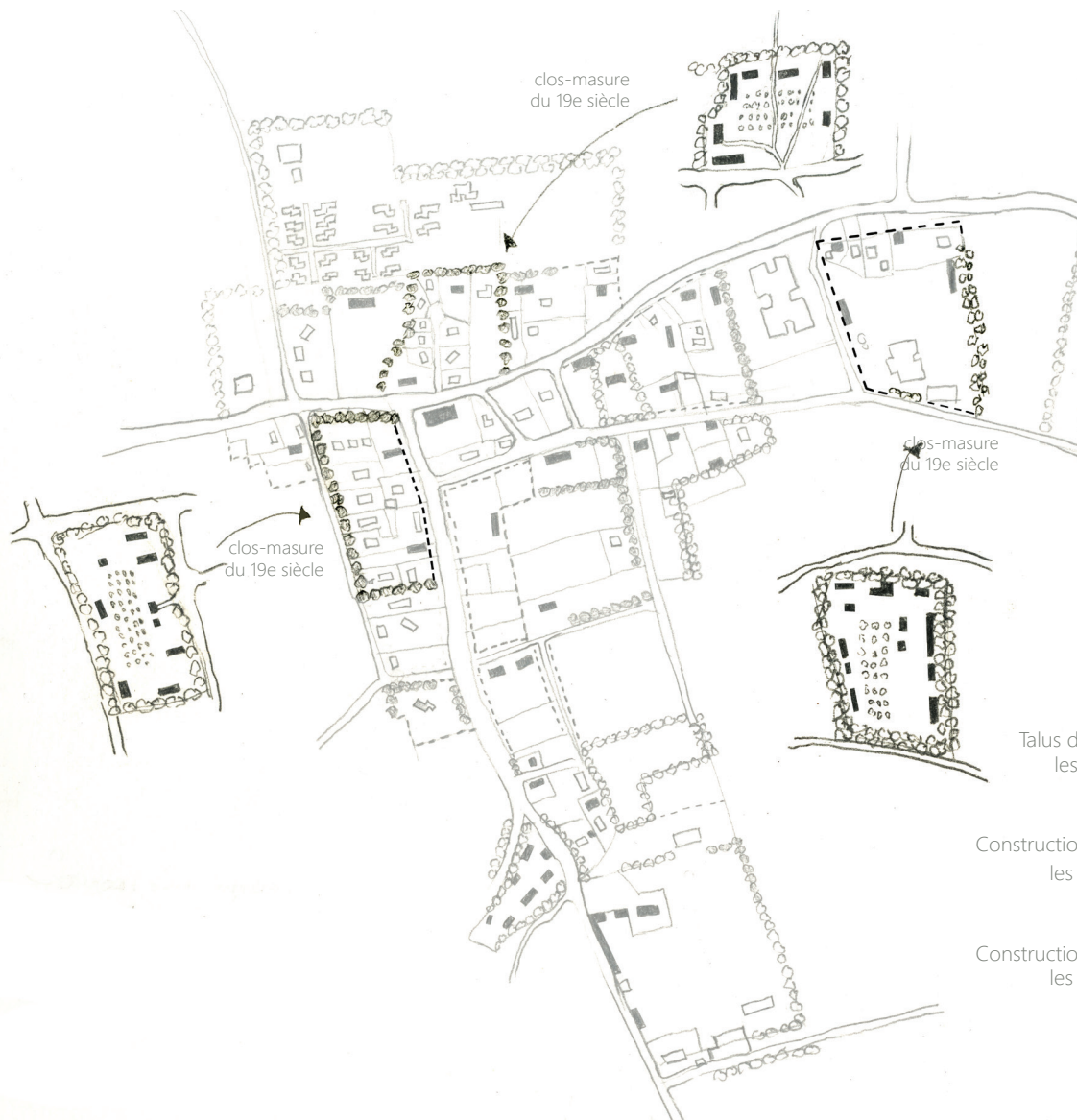
Auparavant le chaume était le matériau le plus utilisé en couverture. Le terme «chaume» désigne toutes les tiges végétales utilisées dans la construction. On utilisait primitivement la paille de seigle, cultivée par les fermiers, puis, à la fin du 19^e siècle, le blé. La céréale était cultivée par le fermier. Petit à petit son utilisation est abandonnée, en raison des incendies et de sa réputation, la chaumière en pan de bois désignant des habitats insalubres.

Aujourd'hui, le chaume répond essentiellement à un marché de rénovation. De rares exemples démontrent la possibilité d'utiliser ce matériau dans l'architecture contemporaine, par exemple le projet du musée et du centre de recherche de la biodiversité à La Roche-sur-Yon, conçu par les architectes Guinée et Potin. Sur le territoire français 95% du roseau provient de Camargue. En Normandie au sein de La réserve naturelle nationale de l'Estuaire de la Seine, une poignée d'agriculteurs récolte

pendant quelques semaines les roseaux sauvages, mais la production n'est pas suffisante. En ce qui concerne la paille, les terres polluées ont dégradé la qualité de la tige. Alors les chaumiers s'approvisionnent en Europe Centrale et en Chine. La filière régionale est pauvre cependant si la demande augmentait, elle pourrait se développer. L'augmentation de la demande est potentielle en raison des qualités thermiques et renouvelables de ce matériau bio-sourcé : riche en silice, il est résistant, la repose se répétant tout les 30 ans, il possède des qualités hydrofuges et isolantes, sa conductivité thermique étant de 0,056W/m².K, il bénéficie d'une inertie avec déphasage d'une douzaine d'heures.

L'ardoise fut régulièrement utilisée dès le 16^e siècle, mais c'est à partir du 19^e que les voies ferrées l'ont propagé. Elle est alors devenue le matériau de couverture de remplacement dans le Pays de Caux. L'ardoise était d'abord importée de Bretagne ou des Pays de Loire, puis elle fut importée d'Espagne. Les dates d'abandon du chaume ont eu un effet sur les couvertures actuelles : jusqu'en 1920 le chaume céda la place à l'ardoise et la tuile. Dès 1920 et systématiquement après la seconde guerre mondiale, on lui substitua la tôle ondulée. La tôle a d'ailleurs l'avantage de ne pas entraîner de modifications de la charpente, les autres demandaient une diminution d'environ 10 degrés de la pente et un exhaussement des murs gouttereaux.

1/ Max-André Brier et Pierre Brunet, *L'architecture rurale française, Normandie*, Paris : Berger Levrault, 1984, pp. 54-60.



HAMEAU DE CONTEVILLE

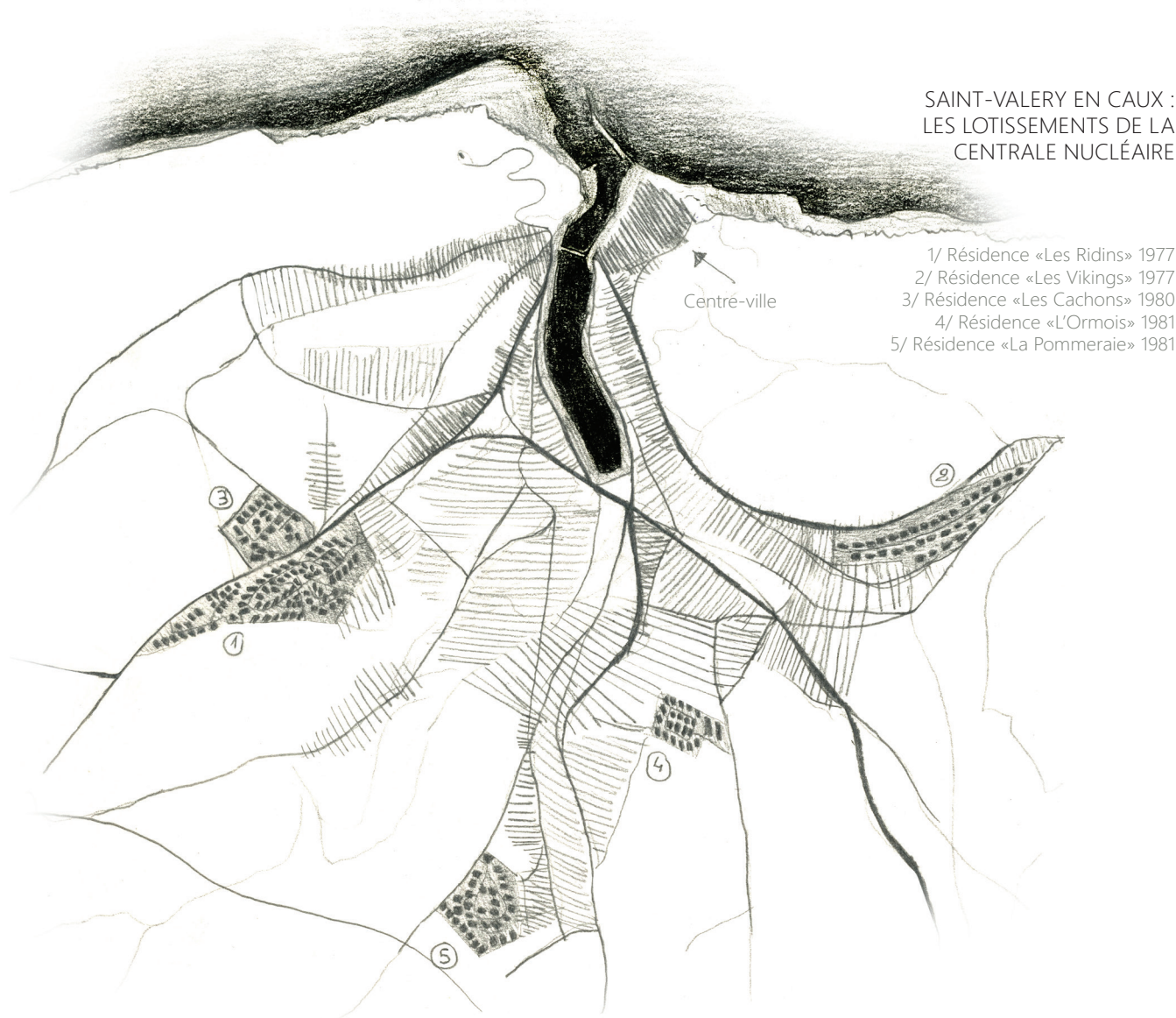
Conservation
d'une partie des
talus plantés
et bâtiments
datant du
19e siècle.

La transformation des clos-masures

Le clos-masure a beaucoup évolué avec le temps : l'élevage bovin a remplacé l'élevage ovin ce qui a engendré la construction de nouveaux bâtiments plus grands dans la ferme. De plus comme nous l'avons précédemment vu : la mare a disparu, remplacée par les cuves souterraines reliées aux gouttières ; le chaume, trop inflammable, est remplacé par l'ardoise ; la plantation des talus évolue selon l'offre des jardinerie ; la brique est de plus en plus utilisée. Ces évolutions, qui sont en fait des adaptations aux changements de la société, ont renouvelé progressivement le clos-masure. Aujourd'hui encore ces changements sont visibles sur les différents bâtiments selon leur époque de construction ou modifications au sein d'un même clos-masure. Suite à la Première Guerre Mondiale le désir de modernité a changé les habitudes, provoquant une rupture. Les constructions contemporaines font abstraction de leur contexte rural et les clos-masures existants se dégradent.

Actuellement nous pouvons observer un démantèlement des clos-masures : le désintérêt pour les clos mesures engendre différentes conséquences : l'inscription de lotissements au sein des clos mesures, l'affaissement et le déracinement des talus, sans restrictions, protections ni préconisations. Mais petit à petit, les consciences s'éveillent. Le CAUE sensibilise la population et des aides financières se développent pour la restauration des Clos-masures. Par exemple, la Ferme de la Bataille près de Doudeville, la ferme de la Hétrée à Theroudeville, une ferme à Daubeuf-Serville et une ferme à Saint-Sauveur d'Emalleville bénéficient d'aides pour replanter le verger, les talus et rénover des bâtiments. Ouverts les journées du patrimoine, les visites guidées ont pour rôle d'informer la population locale, à ces occasions ceux qui se déplacent sont parfois eux-mêmes propriétaires de clos-masures. Finalement, le mémoire a pour objectif de participer à ce mouvement de conscience et de proposer une étape supplémentaire, celle de la construction contemporaine locale.

SAINT-VALERY EN CAUX :
LES LOTISSEMENTS DE LA
CENTRALE NUCLÉAIRE



3. Construction des lotissements de la centrale nucléaire dans les années 80 : comparons les intentions à l'habitat vernaculaire.

Construite entre 1976 et 1986, la centrale nucléaire de Paluel bouleverse la situation économique et démographique du territoire rural, impactant son aménagement. La construction des quatre réacteurs entraîne une augmentation de la population, alors que le territoire souffrait de dépopulation. La centrale se situe dans la vallée du « Port Susette », proche du projet du Clos des fées, d'où l'on voit les réacteurs. Il est intéressant de prendre en compte les nombreuses constructions de la société Electricité de France (EDF) pour définir le contexte du territoire et de comparer les lotissements construits dans les années 80 avec celui du Clos des fées, construit en 2013. Chacun répond à la problématique de densification de l'espace rural du Pays de Caux. Les deux projets ont des envergures différentes, avec des centaines de pavillons répartis en plusieurs dizaines de lotissements pour l'aménagement induit par la centrale nucléaire, contre 18 pavillons pour l'unique lotissement du Clos des fées. Pourtant, nous repérons des spécificités qui réunissent les deux projets et permettent d'identifier les innovations du projet du Clos des fées par rapport à l'aménagement qui lui a précédé : le pavillon ; les usages urbains ; l'apparence régionaliste ; la distribution des logements entre eux. L'étude historique et sociale de la centrale nucléaire de Paluel rédigée par Véronique Faburel et Yves Bouvier¹ a été utile pour cette étude comparative.

Nous prenons comme exemple Saint Valéry en Caux pour illustrer les lotissements d'EDF. Saint-Valéry en Caux et Cany-Barville vont recevoir une péri-urbanisation plus importante que d'autres communes, avec la construction de plus de 400 pavillons. La commune de Paluel a quant à elle refusé la construction de cités qui accueillent les agents

EDF, car l'impact de la construction de la centrale nucléaire occupait déjà 1/6ème de son territoire. De plus, les bénéfices grâce à l'installation de la centrale nucléaire sur ses terres étaient suffisants, avec des recettes fiscales devenues très élevées, elle dispose de 1639% d'argent en plus par habitant que la moyenne des municipalités démographiquement semblables. Elle est désormais une commune riche qui n'aurait pu s'offrir le projet expérimental et onéreux du Clos des Fées sans cela.

Le pavillon

Les cités pavillonnaires d'EDF se composent à partir de la figure du pavillon individuel, déjà dominant dans les années 70 pour la classe moyenne. Pour les agents EDF le pavillon symbolisait une forme d'ascension sociale. Au 21e siècle, la maison individuelle correspond toujours à l'ambition résidentielle de la majorité des Français. Le Clos des fées propose aussi ce type d'habitat, tout en transformant ses propriétés tant convoitées : il n'est plus question d'habiter au centre d'une parcelle ceinte de clôtures, désormais l'intimité est limitée au niveau des talus du lotissement, sous forme d'un clos-masure communautaire.

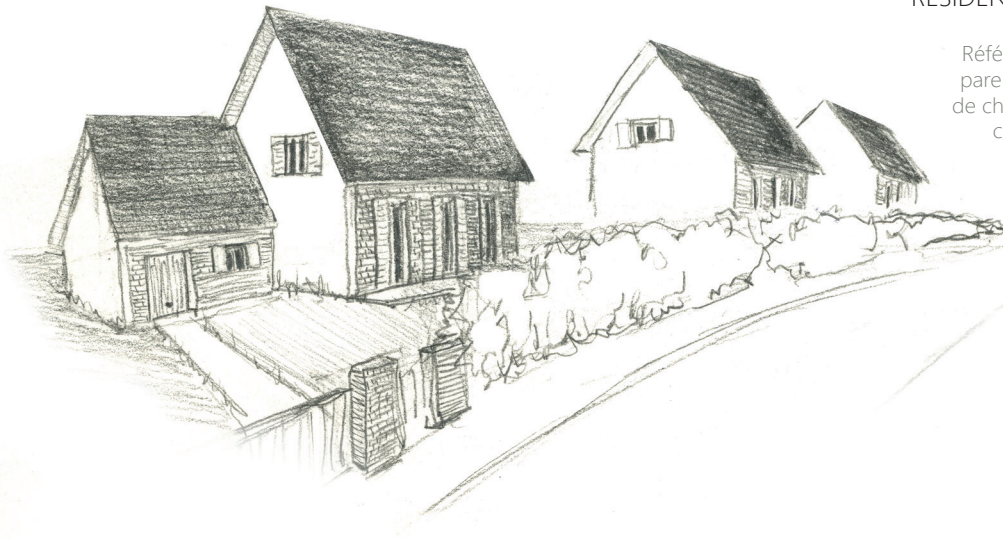
Les usages urbains

Lors de la construction de la centrale nucléaire dans les années 70, EDF conduisait une révision de sa politique d'aménagement afin d'éviter le sentiment de ségrégation des anciens habitants. Pour cela, les lieux publics, tels que les écoles, sont construites au plus près des centre-ville tandis que les cités pavillonnaires sont réparties sur le territoire en périphérie des bourgs existants. L'objectif d'EDF est de maintenir les villages traditionnels normands et éviter les coupures avec la population ancienne. L'espace public et l'équipement sont également un outil utilisé dans le clos des fées pour ouvrir le lotissement aux usages urbains et éviter la rupture avec les nouveaux en lisière du village. Le Clos des fées se différencie par l'intégration des espaces publics au sein même du lotissement, créant une nouvelle mixité programmatique qui ouvre littéralement le clos-masure à tous.

¹ Véronique Faburel et Yves Bouvier, *Paluel, 20 ans d'énergie*, Arras: Artois Presses Université, 2008.

RÉSIDENCE «DES VIKINGS»

Références traditionnelles :
parement de brique en rez
de chaussée, toits pentus et
couvertures en ardoise.



RÉSIDENCE «LES RIDINS»

Références traditionnelles :
colombages à l'étage, toits
pentus et couverture en tuile.



L'apparence régionaliste

Les pavillons construits par EDF ont un langage architectural qui a pour objectif de s'adapter à l'apparence des constructions rurales sur place. Selon les auteurs Véronique Faburel et Yves Bouvier, l'aspect des pavillons de la société EDF est régionaliste. Nous pouvons observer un système utilisé pour chaque pavillon d'un lotissement, et chaque lotissement comprend ses particularités : la toiture est à deux pentes avec une inclinaison importante, supérieur à 45 degrés, comme celle des chaumières de la région ; la toiture est en tuile mécanique de teinte marron, en référence aux tuiles artisanales, ou en ardoises, comme de nombreuses constructions locales ; la teinte du crépi est clair, comme celle qui couvre le torchis des maisons traditionnelles ; à l'étage, s'il y a une lucarne, elle est décorée de plaques qui imitent les colombages ; les façades principales d'une cité sont recouvertes de briques de parement, qui ont l'apparence des briques artisanales souvent utilisées dans la construction locale. Les références sont multiples mais superficielles, cependant, l'effort est suffisant pour évoquer l'apparence pittoresque des constructions locales. Le Clos des fées peut aussi être considéré comme ayant un style régionaliste élaborant davantage de références traditionnelles que les pavillons. Toutefois les deux cas consistent à élaborer un habillage sans plus utiliser les matériaux et techniques locales que de manière décorative.

La distribution des logements entre eux

Pour finir, l'organisation des maisons les unes par rapport aux autres démontre une recherche de densité nouvelle qui amène à une rupture totale avec l'organisation des bâtiments vernaculaires. Les cités se positionnent en périphérie des villages ruraux, les maisons, identiques, se répètent le long de la rue, avec la même distance et inclinaison. Souvent, ce sont des haies basses qui closent leur petit jardin fleuri et arboré. La multiplication des petites haies sur les limites parcellaires par rapport aux longs

talus de 2 mètres de haut plantés d'arbres de haut jet des clos masure marquent la différence la plus grande entre l'architecture contemporaine et l'architecture vernaculaire. Ainsi, le paysage s'est transformé, construisant en dehors des clos-masures des constructions à découvert, visuellement en dehors de la structure paysagère pré-existante. Au contraire, les pavillons du clos des fées sont camouflés derrière des talus semblables à ceux qui les entourent. Cependant, une fois le portail traversé, la disposition des maisons entre elles est similaire à celle des maisons EDF, en rangs. Le besoin de densification sous forme pavillonnaire a amené à élaborer un plan distributif rationnel semblable.

PARTIE III

ANALYSE DU CLOS DES FÉES
COMME ACTUALISATION
DU CLOS-MASURE

PROGRAMMES DU CLOS DES FEES

- A** Maison commune
- B** Atelier de Rempotage
- C** Ateliers d'Artistes
- D** Hébergements meublés
- E** Espace Résidentiel
- F** Parking Accueil
- G** Parking Hébergements
- H** Terrain de Pétanque
- I** Aire de jeu



L'architecture contemporaine sur le littoral uniformise le paysage, pourtant sa spécificité est à l'origine de l'attraction des lieux. L'objectif est de trouver de nouvelles propositions architecturales, innovantes. Cette réflexion amène à évaluer le projet expérimental du Clos des fées à Paluel sur son rapport au territoire. Pour commencer, nous pouvons noter que le nom du projet à Paluel «le clos des fées» fait référence à son modèle, le clos-masure. L'analyse paysagère du clos-masure nous a permis de lister ses spécificités : le talus, la cour, l'organisation des bâtiments et les matériaux de construction. La capacité de ces différentes caractéristiques à se moderniser sera étudié sous le point de vue de l'architecte (cf. retranscription des mails en annexe), du maire (cf. retranscription de l'entretien en annexe), des habitants du Clos des fées (cf. analyse de 7 entretiens en annexe) des habitants du village et des articles de revues (cf. bibliographie). Comment le paysage devient-il un élément moteur de conception architecturale ?

L'architecte en chef du Clos des fées, Johan Dessay, inscrit la problématique au travers d'enjeux urbains utilisant un vocabulaire spécifique, comme celui d'expansion et de densification, pour lesquels le territoire apporte des réponses concrètes. Le territoire des clos-masures n'est pas le premier qu'il expérimente. L'agence parisienne d'architecture Co-be a par exemple porté un projet qui réinterprète la façade traditionnelle bordelaise pour l'îlot Tri Postal en 2016, elle a également utilisé le gabarit de la ville morcelée en grandes maisons bourgeoises pour un projet de résidence étudiante à Sceaux en 2014. Aussi, nous remarquons que le projet du Clos des fées n'est pas le premier à les avoir conduit à utiliser du chaume et la morphologie de la longère. C'est pour une maison à Bourg Arche en Normandie qu'ils ont réinterprété le modèle local en 2007.

Dans un premier temps nous présenterons le programme du projet, inhabituel pour organiser un clos mesure, et qui soulève à lui seul les questions des parties suivantes : comment sont constituées et hiérarchisées les limites du dispositif du clos-masure ? Quelle est la nouvelle organisation des éléments bâtis et non bâtis ? Quels ont été leurs choix entre l'image et l'économie des matériaux locaux ?

1. De nouveaux usages pour le clos-masure

L'agence Co-be a élaboré un programme nouveau pour créer le clos-masure. Il ne s'agit plus d'abriter une famille, des ouvriers agricoles, des animaux, des machines et un verger. Ici, ce sont des espaces publics et privés qui se côtoient, dont une salle de fêtes, trois ateliers d'artistes, deux gîtes, un lotissement de 18 chaumières, un espace potager partagé, un parc et des jeux d'enfants.

À l'usage nous pouvons remarquer que la salle des fêtes rencontre un large succès pour les mariages. D'autres événements sont également organisés, attirant un public normand. Par exemple il a été organisé en juillet 2017 divers événements gratuits : une activité artistique «sketchcrawl», une séance «bouturage» pour l'atelier jardinage, une scène ouverte à la musique et à l'art, une exposition de peinture de Rozenn Cordon-Renée et une conférence sur la peinture nommée «Du vent dans les toiles». Par ailleurs ont lieu régulièrement des projections de film, des ateliers de peintures, des marchés locaux et des activités pour enfant.

Les maisons sont habitées par des gendarmes et leurs familles. Ces gendarmes font partie d'une nouvelle section d'élite qui travaille à la centrale nucléaire depuis les attentats. Le Clos des fées était encore disponible ils y ont été logés. Par conséquent les listes d'attentes ont été abandonnées. Ainsi nous pouvons remarquer que les habitants n'ont pas choisi leur habitation et que leurs sentiments à propos de leur habitat est comparé à un passé en caserne. Parmi les 18 maisons, 16 sont habitées. En ce qui concerne les gîtes, ils ne sont pas utilisés car en travaux suite à des malfaçons lors du chantier de construction.

Ces usages engendrent une répartition nouvelle de l'espace du clos-masure et un rapport différent au talus.

HAMEAU DE CONTEVILLE

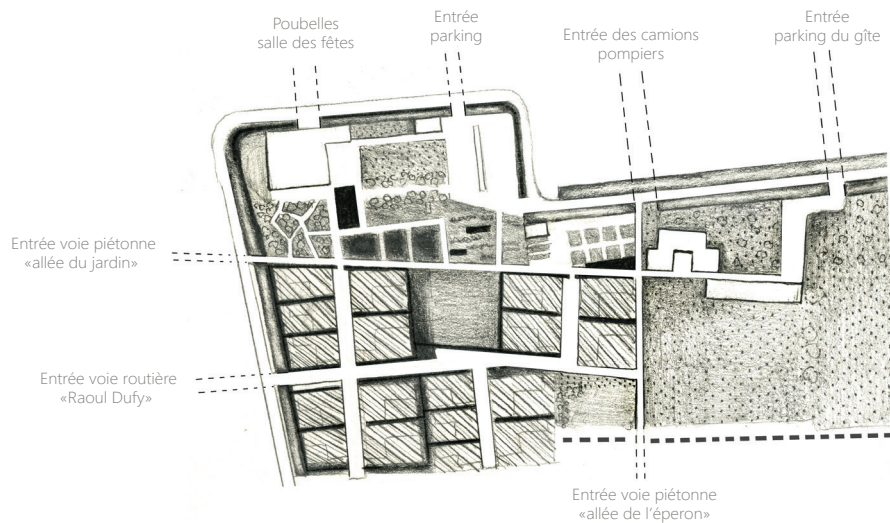
Le clos des fées, une
pièce de plus dans
le maillage de talus
existants.



Talus plantés

Bâtiments

Clos des fées



Talus

Fossé

Bassins

Pelouse plantée

Pelouse

Terre battue

Parcelles louées

Bâtiments
publics

Chemins

2. L'organisation des bâtiments et structure paysagère

Nous allons reprendre les éléments du clos-masure analysé en seconde partie afin de les comparer à ceux du Clos des fées.

Structure paysagère : une nouvelle maille sur un tissu existant

Le talus traditionnel prend diverses fonctions, celle de clôture, telle une enceinte pour la création d'une intimité, celle de protection contre les vents, celle de maîtrise des eaux pluviales et pour finir celle de ressource en bois. Actuellement nous comprenons ces caractéristiques et nous observons de nouveaux intérêts aux talus, notamment écologiques. Comment le Clos des fées a-t-il intégré du talus ?

Les nouveaux talus du projet s'insèrent naturellement dans le paysage de Paluel, déjà composé de ce maillage. L'architecte fait référence à ce système paysager, qualifiant les clos-masures comme des «pièces rurales, s'accrochant les unes aux autres». Le projet intérieur est discret, au premier abord mystérieux, comme les autres intérieurs de clos-masures. Ainsi les habitants de ce clos, répartis dans 18 maisons, trouvent une certaine intimité par rapport à leurs voisins et au réseau routier.

Actuellement la figure des arbres des talus est plus petite que celle des clos-masures existants car le boisement est récent. La mise en place des nouveaux talus est conforme au savoir-faire traditionnel avec la plantation d'espèces qui ont pour rôle de fixer le talus jusqu'au développement des arbres de haut-jet. À la différence de son utilisation séculaire, l'exploitation du bois de taille n'est pas prévue. Cela peut venir de l'initiative des habitants ou du maire mais elle ne fait pas partie du projet.

Le rôle du talus aux Clos des fées n'est pas uniquement celui de participer à la structure paysagère existante. Son rôle est de produire le même micro-climat que celui des clos-masures existants. Les arbres ont un rôle de protection des vents marins, il s'agit de créer un certain confort.

Historiquement, l'ouverture du talus est symbolisée par deux piliers décoratifs, qui supportent la barrière. Ici, les ouvertures du talus sont le plus souvent mises en valeur par deux murs perpendiculaires, parfois sans barrière. La relation entre l'extérieur et l'intérieur du clos-masure est différente pour les habitants et les visiteurs. Le changement de fonction du clos induit la gestion de nouvelles mobilités spécifiques. Il existe 4 ouvertures du talus. Pour les voitures une voie goudronnée permet de distribuer les maisons, chacune disposant d'un abri voiture. Une seconde ouverture pour la circulation automobile est prévue au niveau des deux gîtes. Comme les gîtes, le parking n'est pas utilisé et la barrière reste fermée. Occasionnellement, pour les événements publics, l'espace de stationnement est utilisé. Une circulation douce relie le lotissement au village, l'église est au centre du champ de vision. Le chemin traverse entièrement le clos, sa deuxième extrémité conduit à une longue barrière qui transperce le talus, elle est réservée aux piétons et aux pompiers. Un second chemin piéton, perpendiculaire au premier, traverse le clos pour aboutir à une troisième sortie piétonne. Par ailleurs un parking est mis en place contre le clos-masure, à proximité de la salle des fêtes, afin que les visiteurs entrent à pied dans le clos. L'espace de stationnement a un rapport particulier au clos car à son endroit les talus disparaissent pour faire place à un long mur, ponctuellement interrompu pour laisser passer les piétons. L'autre côté du parking est limité par un jardin paysager, son extrémité est aménagée par une galerie constituée d'arches en bois qui conduisent directement les visiteurs sous le parvis de la salle des fêtes.

Pour conclure, les ouvertures du talus sont nombreuses. Leur spécificité n'est pas toujours évidente, il est facile d'entrer à pied passant par le lotissement alors que cet espace n'est pas destiné aux visiteurs. L'incompréhension spatiale amène régulièrement des étrangers à se promener dans le quartier des maisons, curieux ils regardent par les fenêtres et gênent les habitants. Mise à part l'entrée du gîte et l'entrée pompier, entre ces murs aucune barrière ne limite la circulation. Finalement, alors que le clos-masure semble cerné par l'enceinte que constituent les talus, la interruption de ce talus rend l'intérieur facilement accessible. Les espaces publics et privés s'en trouvent indifférenciés.



PLAN SCHÉMATIQUE
DU CIRCUIT D'EAU
AUTOUR DES
CHAUMIÈRES DU
CLOS DES FÉES

COUPE DU
LOTISSEMENT
AVEC SES FOSSÉS



Le fossé : pour une nouvelle hiérarchie d'espaces

Le lotissement engendre le besoin de créer de nouvelles limites au sein du clos-masure afin de partager les différents espaces privés. Cette nouvelle hiérarchie s'est développée par des fossés. C'est un choix inhabituel pour le lotissement, qui est expliqué par l'architecte, elle est moins comprise par les habitants.

Du point de vue architectural, la limite en creux, par déformation du sol, permet de la rendre invisible. Elle est le résultat d'une réflexion sur l'image des clos-masures dans son acception traditionnelle, car les bâtiments agricoles et d'habitat y sont dispersés sans limites. De plus, la clôture n'est pas une entité utilitaire selon l'architecte M. Dessay. Par exemple, en ce qui concerne les enfants, il s'intéresse au concept de biophilie et il envisage une relation plus libre entre l'enfant et le monde végétal extérieur. Egalement le fossé est un outil paysager pour la récupération d'eau de pluie. Pour le Clos des fées les fossés participent à un système moderne, constituant une étape du parcours de l'eau pour sa filtration et récupération. Le sol argileux est considéré comme étant 100% étanche, alors 100% des eaux de la parcelle sont traitées par évapo-transpiration et par les plantes. Il n'y a aucun puits ou fosse de drainage.

Du point de vue des habitants le rôle du fossé est trop abstrait, ils désirent installer des clôtures, cependant leur pose est interdite. Cette opposition est en fait liée à diverses inquiétudes. L'absence de clôture demande une surveillance permanente des enfants et des chiens, les enfants tombent dans les fossés et les étrangers qui viennent pour la salle des fêtes entrent dans les jardins privés sans hésitation. Les habitants font part d'un besoin d'intimité, de sécurité. Au moment de la livraison du projet, il y avait une liste d'attente en mairie de personnes voulant habiter au clos, vivre l'expérience, pourtant la mairie a loué en bloc à la gendarmerie. Ces habitants n'ont pas choisi de vivre ici. À l'origine l'architecte n'avait pas cherché un consensus, contrairement à un projet de promoteur destiné à plaire au plus grand nombre.

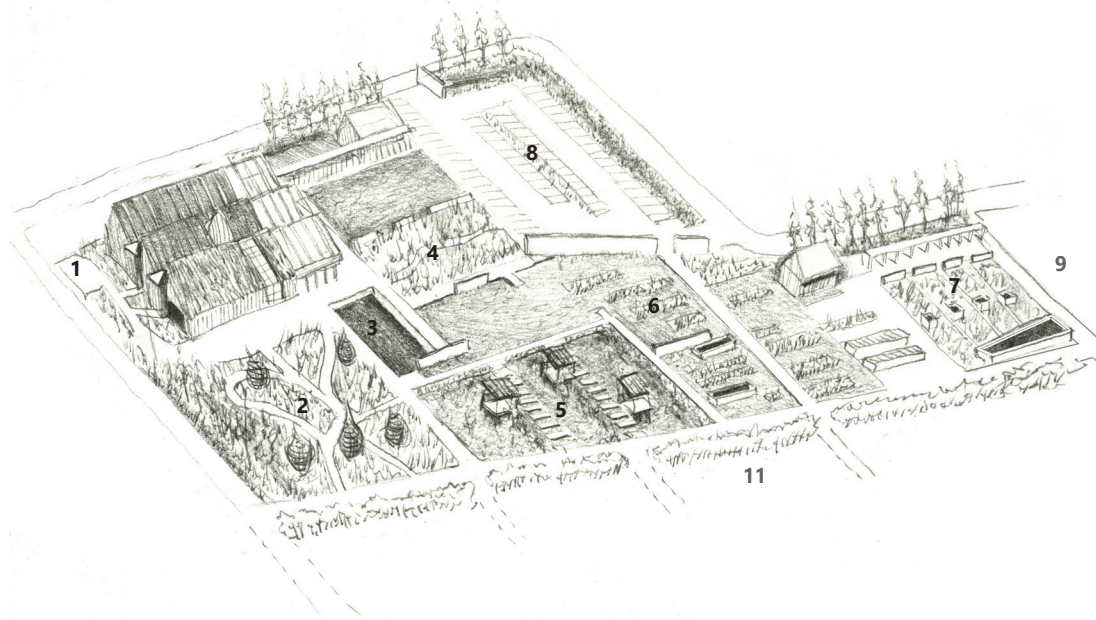
Par ailleurs, la disposition des bâtiments non résidentiels se répartit le long d'un chemin piéton. Il longe le lotissement au niveau des façades secondaires, sans vis-à-vis possible avec les jardins privés. Les espaces intermédiaires entre les équipements sont paysagers, le jardin participe à la relation qu'ils entretiennent. Par conséquent, le plan général s'en trouve subtilement découpé, distinguant l'espace public de celui du lotissements. Aussi, un second chemin piéton, perpendiculaire au premier, longe les jardins privés de deux logements à l'extrémité du lotissement et un espace public s'infiltré au centre du lotissement. Selon les habitants (cf. annexes) les visiteurs dépassent ces limites paysagères, traversant les petits pontons au dessus des fossés qui relient le lotissement aux autres espaces.

Pour conclure, transformer le clos-masure d'antan en système communautaire exprimant les notions de cohésion sociale, de regroupement et d'entraide organisant la mise en commun des services, des terres est un projet de modernisation ambitieux et délicat qui peut être amélioré compte tenu de l'expérience acquise.



LES ESPACES VERTS DU CLOS DES FÉES

- 1** Le Belvédère
- 2** Les Nids des Fées
- 3** Le Bain des Fées
- 4** La Chambre des Topiaires
- 5** Les Résilles d'Eau
- 6** Les Planches de Couleurs
- 7** Les Potagers et son Bassin
- 8** Parking public
- 9** Le Verger et le Parking de l'Hébergement
- 10** La Prairie
- 11** Le Terrain de Pétanque
- 12** Jeux d'enfant
- 13** Surface d'abord dédiée au projet pour le concours, non utilisé par le projet gagnant. En état de pelouse.



La cour et le verger : leur disparition pour une nouvelle figure de densité

La cour est la totalité de l'espace intérieur du clos-masure entre les bâtiments. Historiquement, la situation des bâtiments parallèles et contre les talus engendre une position centrale de la cour. Cela permettait entre autre une organisation optimale pour le verger. Le verger ne fait pas partie du programme du Clos des fées, de plus le nombre des bâtiments est plus important dans le projet, alors la position centrale de la cour a été remplacé par une organisation fragmenté d'espaces spécialisés.

L'espace majoritairement agricole de la cour est transformée en un espace potentiellement deux fois plus dense que celui pavillonnaire classique selon l'architecte Dessay (cf. annexes). Le clos-masure est compris comme un outil de densification pour les concepteurs du projet du Clos des fées qui n'ont utilisé que la moitié de la surface allouée au projet, les parcelles faisant 350m² au lieu des 1000m² habituels. L'espace est optimisé.

L'organisation finale du lotissement trouve un schéma rationnel, sous forme de grille. La typologie des chaumières en forme de L permet d'intérioriser des jardins privés sans vis-à-vis. Les maisons se répètent, alignées. Cette répétition est mise en valeur par le regroupement des types de maisons, côte à côte selon le nombre de leurs pièces.

Les espaces en commun se distinguent au sein du lotissement. Les voies de distribution sont partagées pour la circulation des voitures et le ramassage du courrier, les boîtes aux lettres se trouvant rassemblées au centre du dispositif. Aussi une place minérale s'infiltre au centre du lotissement. En dehors se déploient différents jardins thématiques, destinés aux habitants et aux visiteurs. Un premier parc paysager se déploie autour de la salle des fêtes. Il s'étire pour devenir un espace potager partagé le long du chemin piéton, jusque la façade des gîtes.

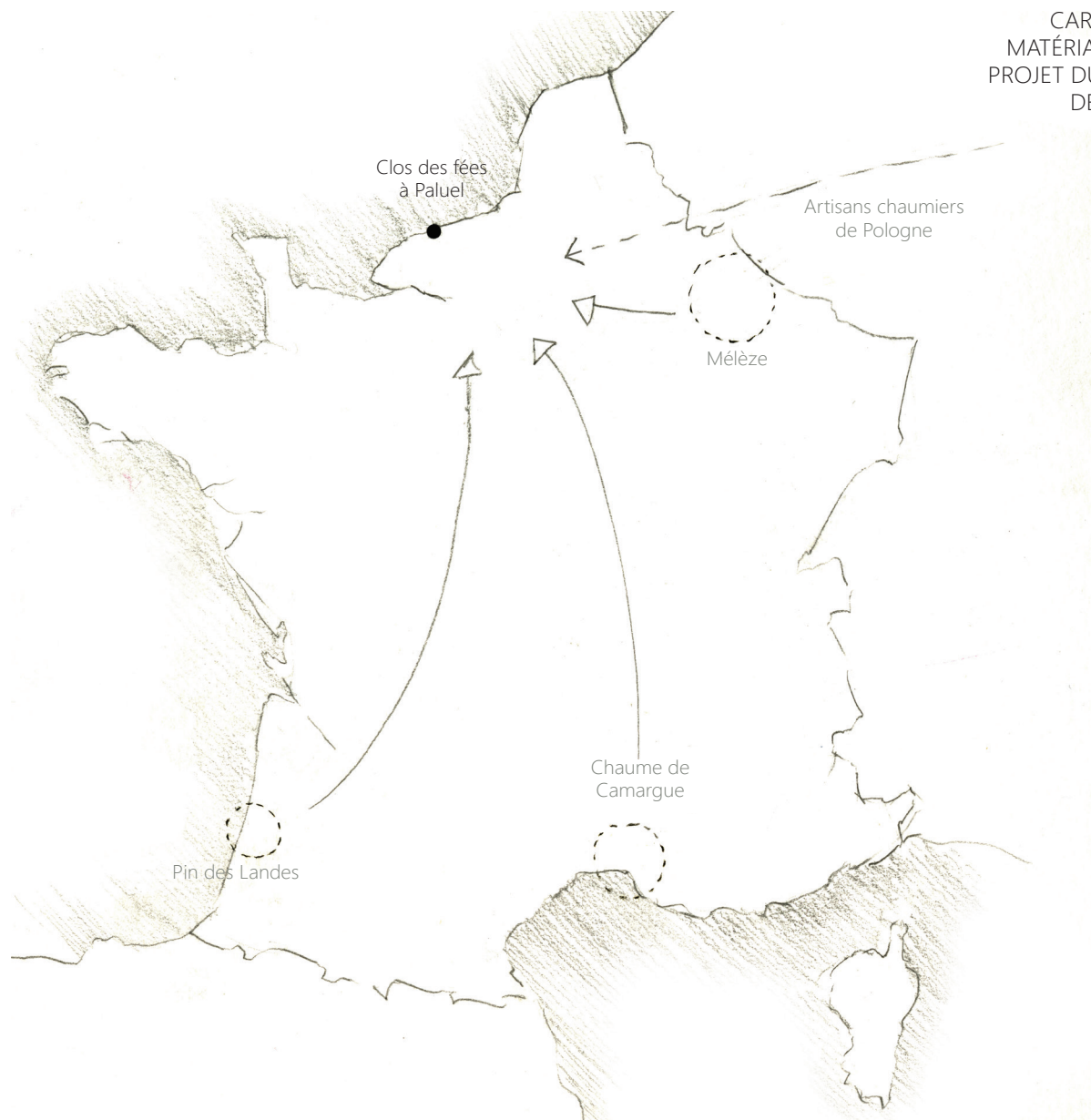
Actuellement il n'est pas très utilisé mais il est intéressant de donner la possibilité aux habitants de cultiver légumes et fruits en dehors de leur parcelle. Des activités de jardinage sont organisées par le Clos des fées, utilisant un des Ateliers d'artistes du projet. Au niveau des gîtes le chemin piéton rencontre un carrefour qui propose de prendre le chemin qui conduit à l'église du village. Il contourne le lotissement et nous découvrons de l'autre côté une large pelouse destinée à diverses activités de loisirs publics ou privés. Les gendarmes qui habitent le lotissement l'utilisent pour jouer au foot ensemble.

La mare : son renouvellement, une modernisation du système de récupération d'eau de pluie

La mare prend historiquement un sens utilitaire important au sein du clos-masure, souvent relié au réseau de fossé contre les talus, comme réserve d'eau de pluie contre les incendies, pour arroser le jardin potager, pour laver le linge et abreuver les animaux. Aujourd'hui, la mare est remplacée par des cuves souterraines reliées aux gouttières de zinc. Le projet du Clos des fées utilise le système d'antan, le réactualisant avec un système évolué de filtrage naturel au niveau des fossés et différents bassins. Ainsi l'eau est mise à jour et participe au décor paysager. Par exemple, un bassin étroit et sur-élevé suit un chemin piéton, l'eau se trouvant au niveau des épaules. Un autre bassin de rétention, au niveau de la terre, est planté de nénuphars. Après la réception des travaux les habitants ont demandé de poser des barrières autour du bassin pour protéger les enfants.

Le système de récupération d'eau de pluie est relié à celui de panneaux solaires sur les toits orientés au Sud. Ces panneaux sont jugés sous-dimensionnés par les familles. Ce système permet malgré tout d'optimiser les ressources naturelles.

CARTE DES
MATÉRIAUX DU
PROJET DU CLOS
DES FÉES



4. Matériaux et techniques

Nous aborderons le sujet des matériaux du projet et davantage la question du chaume en raison de son utilisation singulière, par rapport au bois dont l'économie locale est l'objet de nombreuses médiations.¹

Contradiction entre image et économie locales

Le projet du Clos des fées utilise l'image de l'architecture locale, pourtant ses matériaux ne sont pas d'origine locale. Les ossatures des chaumières sont en pin des Landes, le bardage est en mélèze du Nord-Est de la France et le chaume provient de Camargue. La petite échelle du circuit utilisée pour les bâtiments vernaculaires a toujours été relative. Les régions de France s'échangent de la matière et du savoir-faire sans se limiter aux ressources ultra-locales. Les « styles » sont-ils plus liés à des données climatiques et socio-économiques qu'à l'utilisation de ressources « ultra-locales » ?

Par exemple l'ardoise, largement utilisée dans le Pays de Caux, pour les châteaux et les églises puis pour remplacer le chaume, provisionnait de Maine-et-Loire, des Alpes ou des Ardennes. Pourtant ce matériau a intégré l'image vernaculaire du Pays de Caux. De même les pierres les plus solides ne provenaient pas toujours des carrières les plus proches. Quant au bois il trouve des origines étrangères dès le Moyen-âge, c'est par exemple le cas de la maison Henri IV construite en 1540 à Saint Valéry en Caux, époque pendant laquelle les normands découvrirent le Brésil et en rapportèrent du bois. Ces constructions sont-elles pour autant rejetées de l'image locale ? Non, car l'image de l'architecture locale ne dépend pas de la provenance des matériaux.

Aussi, l'idée selon laquelle le matériau de construction était locale se base sur des faits réels. Il est vrai que l'économie ultra-locale prenait une place importante, que ce soit avant ou pendant la révolution industrielle. Ainsi des briqueteries ouvraient dans chaque village, le bois des talus des clos-masures

était exploité pour les constructions du clos, le chaume était constitué de paille récoltée directement dans les champs et les composants du torchis étaient récupérés et travaillés sur place.

Cette économie locale répondait à une situation financière limitée. Ainsi l'importation des matériaux non locaux concernait principalement les travaux les plus onéreux. Depuis, la recherche de l'économie du matériau augmente l'échelle de production, spécialise les territoires et choisit la main d'œuvre la moins cher à l'échelle de la planète. L'utilisation du chaume du Clos des fées est un bon exemple de spécialisation régionale de production de matériau.

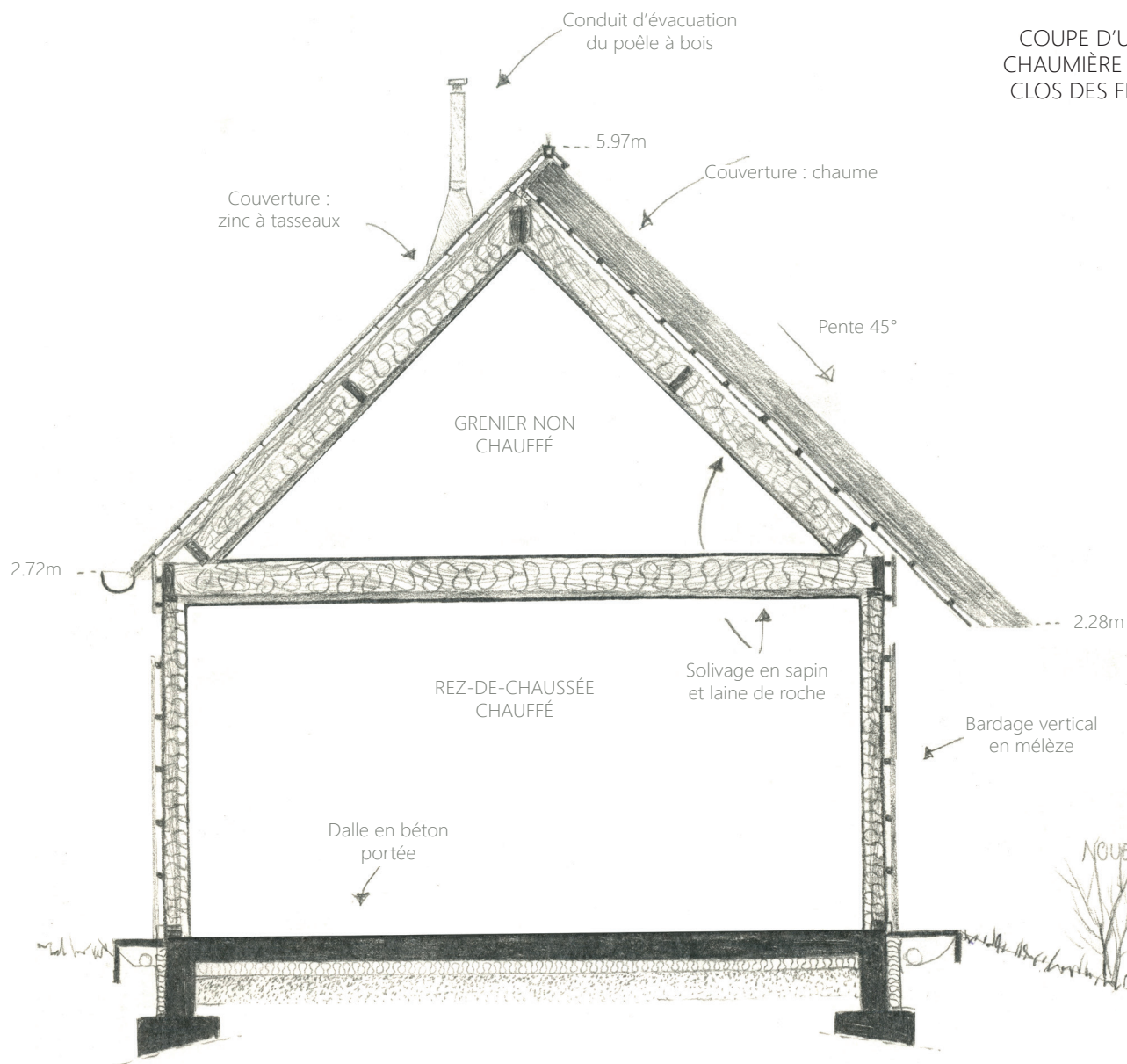
Pour le projet du Clos des fées, le chaume est constitué de bottes de jonc qui proviennent de Camargue, une région où est produit plus de 90% du chaume utilisé en France. L'architecte Alexandre Jonvel, architecte associé de l'agence CoBe explique pour un article du «Courrier de l'architecte»² qu'ils auraient voulu travailler avec du chaume récolté en Baie de Seine mais il y est produit en trop petite quantité. Par ailleurs, la paille, autrefois utilisée pour le chaume en Normandie, est actuellement biologiquement dégradé pour une telle utilisation.

Les architectes du Clos des fées se positionnent difficilement dans ce contexte, entre production locale et matériaux traditionnellement locaux. D'un côté, ils regrettent la perte des savoir-faire associés à la production qui se délocalise. Ils ont eu besoin de faire appel à une équipe polonaise pour la pose du chaume, sous-traitée par une entreprise Nantaise, engendrant des transports non économiques. Optimistes, les architectes espèrent faire partie d'un mouvement général, la demande de chaume augmenterait et la filière locale se développerait. D'un autre côté, alors qu'ils soutiennent le marché local, ils choisissent des matériaux qui ne font pas partie du circuit court, sinon ils n'auraient pas réussi à produire une apparence traditionnelle. Or, selon M. Dessay (cf. annexes) l'image traditionnelle n'est pas recherché, la valorisation des matériaux du patrimoine vernaculaire ne serait qu'une conséquence, seul l'aspect esthétique compte. Se protègent-ils de l'étiquette régionaliste ? Ce sujet semble tabou, compliquant leur discours.

1/ Par exemple les diffusions du club «dites oui au bois» ou celles de «Profession bois».

2/ Jean-Philippe Hugron, «La cause et l'effet, CoBe en campagne». In : le courrier de l'architecte, n° 5332, 2014.

COUPE D'UNE
CHAUMIÈRE DU
CLOS DES FÉES



Le chaume, une utilisation innovante

Dans un premier temps, la conception qui mixte les matériaux biosourcés avec des matériaux contemporains au Clos des fées a eu un impact important dans la presse architecturale. Par exemple nous trouvons ces articles dans les revues Architecture intérieure¹, D'architectures², Le moniteur architecture³ et Wood surfer⁴. En plus d'allier le confort contemporain avec l'apparence de la longère Normande les architectes ont su inventer une nouvelle couverture : la couverture hybride.

Cette couverture est en chaume au Nord et en zinc au Sud, transformant le visage du lotissement selon le point de vue. Les deux utilisations sont complémentaires. D'un côté le chaume, matériau ancestral, bénéficie de qualités naturelles et renouvelables. L'emploi de ce matériaux trouve une cohérence à l'échelle du quartier, composé de nombreuses chaumières. De l'autre côté la couverture en zinc supporte différents éléments techniques, dont les panneaux solaires et le conduit d'évacuation des fumées du poêle. Aussi, ce matériau est davantage adapté à la partie de la couverture de faible pente. Pour finir, le partage des deux matériaux permet d'alléger le coût total de la couverture par rapport à une toiture entièrement en chaume. Le chaume coûte environ 200 euros/m², contre 60 euros/m² pour le zinc.

Du point de vue des habitants, le quartier est plus charmant que ceux des maisons standards. Parmi les sept entretiens réalisés (cf. annexes) aucun habitant du Clos des fées n'a su décrire l'architecture traditionnelle. Le «clos-masure» est un mot inconnu. Le charme qu'ils évoquent est lié à ce qu'ils nomment le «cadre», c'est à dire aux matériaux utilisés et à la végétation présente. Pourtant ils regrettent le vieillissement de ses matériaux (le chaume et le bois).

1/ Auteurs collectifs, «Tradi-tech, à l'avant-garde... de la tradition». In : Architecture intérieure, CREE, 2013, oct./nov., n° 363, Paris, pp. 74-75

2/ Olivier Namias, «Des chaumières hybrides et contemporaines». In D'A. D'architectures, 2013, juil./août., n° 219, Paris, pp. 92-95

3/ Auteurs collectifs, «Actualités novembre 2013». In : Le moniteur architecture, 2013, nov., n° 228, Paris, pp. 18-32

4/ Auteurs collectifs, «Le clos des fées, Paluel». In : revue Wood surfer, le forum du bois et de la construction, 2013, fév./mar., n° 74, pp. 29-32

Du point de vue du maire, d'abord enthousiaste par l'image obtenue, le projet était trop onéreux, de même pour l'entretien annuel du chaume à cause des vents marins qui le dégrade (cf. annexes). Des artisans chaumiers de la région nous ont assuré que le matériau est parfaitement adapté au climat du bord de mer. De nombreux bâtiments du village sont couverts de chaume. La détérioration rapide du matériau de couverture dans le projet du Clos des fées est hypothétiquement causé par une pose de mauvaise qualité et par un manque de protection aux vents, les arbres plantés sur les talus étant jeunes ils n'apportent pas encore de trop petite dimension.

Du point de vue des promeneurs, le projet est magnifique. C'est au court des premiers entretiens réalisés dans la région que les personnes interviewées ont spontanément parlé du projet du Clos des fées comme étant un projet qui allie intelligemment l'architecture contemporaine et traditionnelle.

Les limites de l'utilisation du chaume

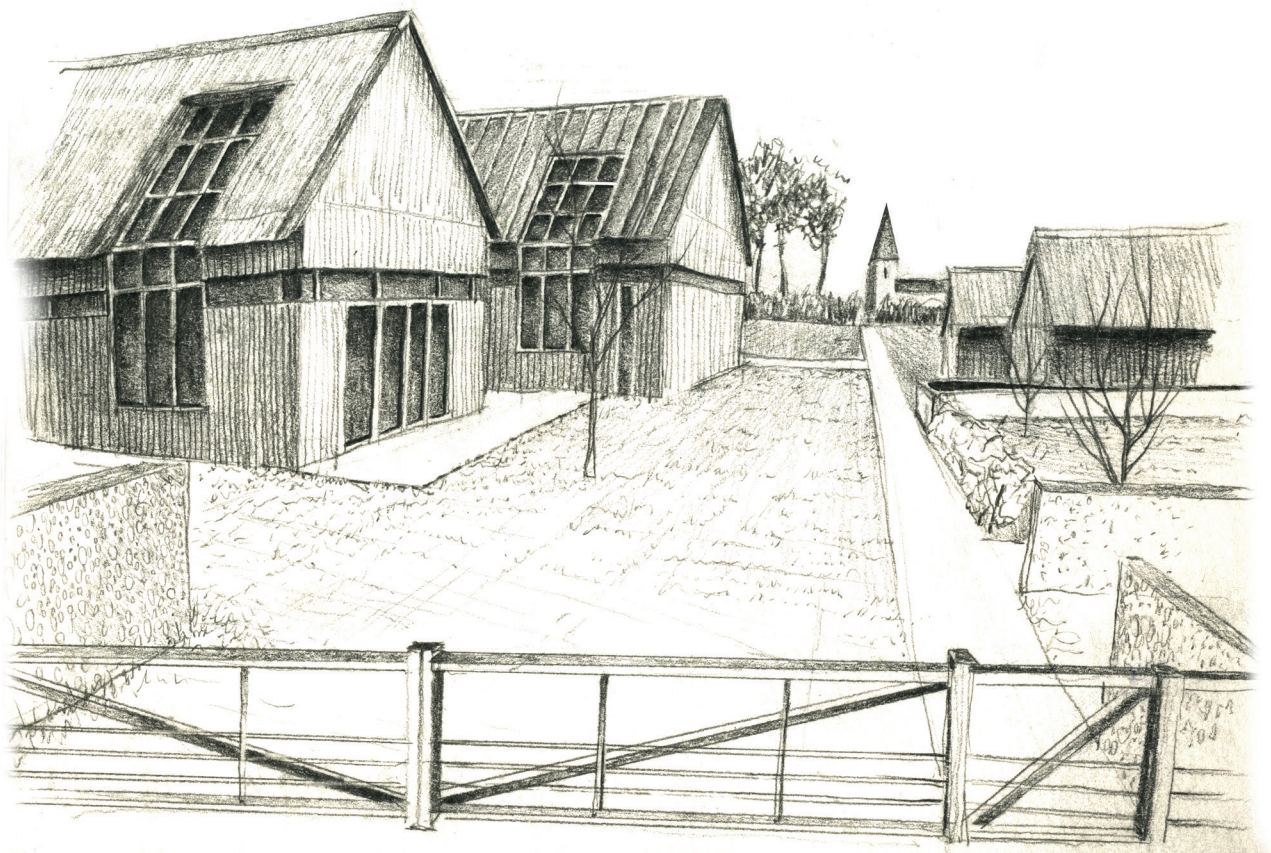
Les qualités thermiques, acoustiques et imperméables du chaume ne sont pas reconnus en France, à la différence des Pays-Bas et de l'Allemagne qui se basent sur des données chiffrées pour définir les normes d'utilisations. Faute de DTU (les documents techniques unifiés) les architectes du Clos des fées ont suivi les recommandations techniques de l'Association Nationale des Couvreurs Chaumiers. Ainsi ils ont prévu une couverture isolante et imperméable en dessous du chaume, réduisant son rôle à un élément décoratif.

La construction est régie par des règles et des normes telles qu'il est très coûteux de se faire reconnaître. Aujourd'hui l'artisanat du chaume et son organisation en filière échouent à financer la reconnaissance des spécificités du chaume. Par conséquent, seul la réhabilitation de chaumières et la fabrication de maisons individuelles peuvent soutenir cet artisanat local. Parmi ses qualités, outre son apport thermique, acoustique et son imperméabilité ce matériau bio-sourcé est facile à mettre en œuvre. Malgré tous ces avantages, il n'y a pas de reconnaissance du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ni d'incitations administratives.

CONCLUSION

L' ARCHITECTURE LOCALE PEUT-ELLE
ÉVOLUER DANS NOTRE SOCIÉTÉ
CONTEMPORAINE ?

VUE DU CLOS DES
FÉES AU NIVEAU
DE L'ALLÉE DE
L'ÉPERON



Pour conclure, l'architecte du projet du Clos des fées ne fait jamais référence aux théories introduites dans la première partie et rejette celles qui s'attachent au régionalisme. Pourtant son projet est dans la continuité des préoccupations locales. Par exemple, suivant les idées de John Ruskin, le projet préconise un recours aux matériaux naturels, aux savoir-faire artisanaux et la protection de l'environnement. Par ailleurs, la définition du génie du lieu selon Christian Norberg-Schulz se ressent dans le projet du Clos des fées. Sa visite est en elle-même une expérience personnelle intéressante. De plus, le projet du Clos des fées correspond parfaitement aux points définis par l'architecte Brian Mackay-Lyons pour définir l'architecture locale : l'ancrage «fitting», la composition «framing» et la conception «forming».

D'abord, le clos-masure a été un outil pour que l'architecture s'ancre à son environnement, de manière physique et significative. Le territoire du projet contemporain est maillé par un système de talus qui l'organise. Le nouveau projet est une pièce de plus qui agrandit la maille. Elle se fixe en utilisant les caractéristiques du dispositif : la protection des vents et la récupération des eaux de pluie.

Ensuite, le clos-masure donne vie au projet spécifique de lotissement et de lieux publics. Les fossés délimitent les espaces, les bassins d'eau de récupération décorent les lieux publics et les potagers créés de l'animation.

Enfin, l'architecte donne la forme aux bâtiments à partir de l'idée initiale. Ainsi les chaumières se déploient autour de jardins privés de manière à ce que le clos mesure devienne une figure de densité et permette d'économiser des terres agricoles.

Finalement, en mettant en relation la première

partie analytique du clos-masure et celle critique de son interprétation contemporaine, nous remarquons que le clos mesure peut se distinguer par d'autres systèmes et matériaux non-exploités dans le projet du Clos des fées. La diversité des clos mesures suppose la diversité des projets contemporains qui peuvent s'en inspirer. Par exemple le sujet de la cour centrale offre un large espace délimité par les bâtiments qui se font face, ou celui du verger, du potager et des arbres des talus qui ensemble autonomisent la consommation en bois de construction de chauffe et nourrissent les habitants. Le sujet du clos-masure est inépuisable pour inspirer leur évolution futur.

Le clos-masure n'est pas l'unique modèle vernaculaire de l'architecture Normande et nous pouvons trouver d'autres agences d'architecture qui prennent exemple sur les types anciens qui environnent leur projet. Par exemple l'agence 9 bis a réalisé une bibliothèque à Bretteville qui participe à un système de toitures d'ardoises d'apparence massive dans le centre-bourg (église et maisons). La lucarne est employée de manière revisitée. Autre exemple, la salle des fêtes d'Ambrumesnil, conçue par l'architecte Guy Curtet, qui revisite également la lucarne, et met à jour les matériaux de la charpente en bois massif et le sous-bassement en brique et en pierre. Sur le thème des matériaux bruts de la région, l'école primaire de Néville, conçue par l'architecte Cyril Leroux, de Goderville, utilise le grès en sous-bassement, le même matériau que l'église en face et de nombreux bâtiments du village. D'autres exemple, nombreux, peuvent être cités, cependant ils constituent une large minorité dans la construction contemporaine.

Le sujet concerne l'ensemble des types vernaculaires. Chaque intervenant dans la construction, peut s'interroger sur le territoire de son projet. L'architecture contemporaine peut s'enrichir de l'héritage de l'architecture vernaculaire.

Bibliographie et sources

Bibliographie

- Max-André Brier et Pierre Brunet, *L'architecture rurale française, Normandie*, Paris : Berger Levrault, 1984.
- Jean-Claude Vigato, *L'architecture régionaliste: France, 1890-1950*, Paris : Norma, 1994.
Extraits disponibles gratuitement sur internet : https://books.google.fr/books?id=nwyU6CjF-f0AC&pg=PA329&lpg=PA329&dq=Raymond+Sennevat&source=bl&ots=j-s-WCP_AS&sig=ijK-mFMSsMeDtY3j7h4dzDwVe-b4&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwi2gP_jaHRAhWM5xoKHYizCWQQ6AEI-HTAA#v=onepage&q=Raymond%20Sennevat&f=false
- Alessia de Biase et Cristina Rossi, *CHEZ NOUS. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris : la Vilette, 2003.
- Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Architecture + Recherches, Hayen : Pierre Mardaga, 2003. (première édition : Torino : Bollati Bolinghieri, 2000.)
- Auteurs collectifs, *Clos mesures et paysage cauchois*, Paris : Point de vue, 2008.
- Alexander Tzonis et Liane Lefaivre, *Architecture of Regionalism in the Age of Globalization: Peaks and Valleys in the Flat World*, Londres : Routledge, 2012.
- Brian MacKay-Lyons, *Local Architecture, Building Place, Craft, and Community*, San Francisco : Chronicle Books, 2014.

Sources imprimés

- Paul Ricoeur, «la civilisation universelle et les cultures nationales». In : Esprit, n°29/10, 1962.
- Kenneth Frampton, «Pour un régionalisme critique et une architecture de résistance». In : revue critique, janvier/février, 1987.

- Kenneth Frampton, *Prospects for a Critical Regionalism*, In : Perspecta, Yale school of architecture, 1983, pp. 147-162. (l'article en PDF est accessible gratuitement sur Internet)
- Kenneth Frampton, «Towards a Critical Regionalism : Six point for an Architecture of Resistance», in *The Anti-Aesthetic, Essays on Postmodern Culture*, Seattle : Hal Foster, Bay Press, 1983. (l'article en PDF est accessible gratuitement sur Internet)
- Christian Norberg-Schulz, *Genius loci, Paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles : Mardaga, 1997, pp. 0-75.
l'extrait est disponibles sur internet : <https://books.google.fr/books?id=f09wrZpZvEkC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>
- Emmanuel Doutriaux et Franck Vermandel, *regionalisme(s) critique(s)*, seminaire architecture et communication, École d'architecture de Lille, 1998.
- Marc Grignon, *Les entre-lieux de la culture*, « Le regionalisme critique et la dialectique du local et du global en architecture », Les Presses de l'université Laval, 1998, pp. 99-120.
- Monsieur Mouch, *Architecture globalisée. Vers une altermondialisation*, Texte de recherche du DEA PAPT, de l'IEP de Bordeaux, 2004.
- Marie-France Bisson, *Vernaculaire moderne? Vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale*, mémoire en études des arts, université du Québec de Montréal, 2007.

- Olivier Namias, «Chaumière à Bourg-Achard», In : D'A. D'Architectures, 2007, n°165, pp. 68-71.

- Jean-Claude Vigato, «*L'architecture et l'identité, un paradoxe*». In : Márgenes, Espacio Arte Sociedad Facultad de Arquitectura Universidad de Valparaiso, n° 8/9, 2011.

- Auteurs collectifs, « *Tradi-tech, à l'avant-garde... de la tradition* ». In : Architecture intérieure, CREE, oct./nov., n° 363, 2013, pp. 74-75.
- Olivier Namias, « Des chaumières hybrides et contemporaines ». In : D'A. D'architectures, n° 219, 2013, pp. 92-95.
- Auteurs collectifs, « Actualités novembre 2013 ». In : Le moniteur architecture, n° 228, 2013, pp. 18-32.
- Valentine Goetz-Lemahieu, *Maisons de NORMANDIE Argile Calcaire Silex matériaux d'avenir*, Paris : point de vues, 2014.
- Auteurs collectifs, *Villes en transition architectures durables, Matières en lumière*. In EK, à vivre éditions, n° 39, juin/juillet, 2014.
- Patrice Gourbin, *Le style Néo-Normand en architecture, Normandie XIXe-XXIe siècles*, Les éditions du CAUE du Calvados, 2016.
- Marion RIDEL, *Politique nucléaire et aménagement du territoire, l'impact de la procédure « Grand chantier » de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime), 1976 - 1986*, mémoire de master II en architecture, ENSAN, 2016.

Sources iconographiques

Plusieurs supports ont permis de réaliser les illustrations :

- carte Napoléonienne 1812, Paluel, Archives départementales de Seine Maritime.
- carte de l'état major 1820-1866, Géoportail.
- photographie aérienne 1950-1965, Géoportail.
- plans, façades et coupes du projet Clos des fées, Agence Cobe.

Entretiens

- Maire de Paluel, Jean Bugeon, entretien à la mairie, 2016.
- Architecte en chef du projet du Clos des fées, Johan Dessay, Agence Cobe, deux entretiens par mail, 2017.
- 7 habitants du Clos des fées, gendarmes d'une section d'intervention de la centrale nucléaire, 2017.
- 8 habitants de maisons contemporaines d'architecte, Veulette sur mer, Saint Valéry en Caux, Veules les Roses, 2017.
- Architecte des bâtiments de France, Patrice PUSATERI, 2016.

Annexes

Extraits intéressants de l'entretien avec les habitants

Maison 1 -Veules les Roses - Sentier de la Cavée Blondel

L'architecture traditionnelle : « c' est un village d'enfance (...) Moi j'adore l'architecture veulaise, voire Normande, avec grès et silex (...) On a fait un mur, grès silex, monté à l'ancienne (...) un autre mur à l'ancienne était prévu dans le jardin, pour couper un peu du vent (...) la vitesse et le coup de construction du bois était plus simple (...) Les silex récupérés chez ma grand mère pour ajouter un coté local un petit peu. Après s'intégrer d'avantage en travaillant sur toutes les parois en bois, je ne sais pas (...) Ca c'est parce que on ne s'y connaît pas (...) Le clos masure [qu'ils ont mis en place] c'est de l'habitat classique ici, donc c'est vrai que ça rappelle un peu (...) On a vécu dans veule, dans une maison ancienne, avec ces murs en gres, c'est une maison un peu sombre, humide, froide, très joli, mais là on voulait quelque chose de tout à fait différent».

L'architecte : « Jean Marc Crevel, architecte de la région (...) L'idée des toits plats c'est quand même son idée (...) Les projets qu'il nous a montrés sont des bâtiments et des maisons de ce type, ce système de ce genre de boîtes qui sont posées en ossature bois. C'est sa marque de fabrique (...) Ça nous convenait. »

Le CAUE : « les talus qui sont plantés (...) on a amené la terre et les arbres avec le CAUE (...) pour séparer le côté sud, car nous sommes la dernière parcelle constructible, donc pour séparer avec les champs et retenir l'eau des champs quand il y a des grandes crues (...) on s'est dit autant le faire le long de la route aussi (...) on a fait venir le CAUE pour choisir les arbres qui étaient d'ici ».

Matériaux : « On a pris du sapin du Nord, c'est un choix budgétaire, nous ne voulions pas d'entretien et de devoir repeindre. Même si nous souhaitions quelque chose de très moderne, qui dénote du grès et du silex, l'idée est de construire une maison la plus discrète possible, et respecter l'environnement (...) nous avons choisi du zinc gris pour se confondre dans le paysage. Egalement le bois grise, de loin ça se fond.»

ABF : Nous avons même soumis les plans à l'architecte des Bâtiments de France, à Rouen, parce qu'on a le clocher qui n'est

pas très loin, on est en dehors de la zone mais on l'a quand même fait valider par l'ABF.

Maison 2 -Veules les Roses - Sentier de la Cavée Blondel

L'architecture traditionnelle : « Nous nous sommes installé ici pour la région, au sens large, pour son charme. Au départ nous avons cherché à acheter une maison déjà existante (...) prêts à acheter une maison d'architecture traditionnelle (...) tout ce qu'on a pu visiter ne nous plaisait pas, ça n'avait pas beaucoup de charme (...) il y avait un lotissement à Veule, une opportunité exceptionnelle (...) beaucoup de maisons normandes traditionnelles sont sombres.»

L'architecte : « Mon épouse a un neveu architecte qui est à Rouen (...) Il y en a eu un deuxième [projet] qu'on a validé(...) Jean Michel Liberty (...) Mon épouse est enthousiaste, moi je suis un peu plus modéré. Je pense, après coup, que j'aurais bien aimé trouver des vieilles pierres (...) c'était la première fois qu'on faisait construire une maison, à partir de l'instant où il nous a présenté un projet qui nous convenait, on a laissé faire, on lui a fait confiance.»

Matériaux : « Au départ nous aimions l'idée d'une maison en bois. Je ne sais pas comment vous la trouvez, peut-être inhabituelle. Le bardage devait venir du bois de la région, enfin de France, puis, le fournisseur nous a dit qu'il n'a plus de mélèze, mais du red cedar, d'Amérique du Nord je crois, au même prix.»

Maison 3 -Veules les Roses - rue Eugène Manuel

L'architecture traditionnelle : « on voulait venir en Normandie (...) On n'a pas trouvé de maison à rénover (...) on cherchait la campagne (...) j'aime beaucoup le charme Normand, les maisons avec plusieurs matériaux (...) On voulait un certain nombre de référence sur la région, mais comme on voulait faire une maison contemporaine, on ne pouvait pas se permettre de calquer de l'ancien sur du neuf, il fallait quand même qu'on le retrace, et qu'on fasse quelque chose de différent (...) Par exemple, il y a une maison cube qui est juste là sur les hauteurs, qui est très belle aussi, extrêmement contemporaine, pourtant ils ont très bien

utilisé du grès, sur les sous-bassements (...) Nous puisqu'on avait déjà une forme de maison relativement traditionnelle, avec un toit à deux pentes, on ne pouvait pas faire un toit carré ici, on est déjà dans une forme relativement traditionnelle, donc on n'avait pas forcément un besoin de rajouter des matériaux anciens, pour redonner un côté cohérent par rapport à l'ensemble, la forme de la maison entre dans ce qui se fait dans le village, le traitement est relativement neutre, et puis après il y avait un côté budget parce que mettre des revêtements en grès naturel c'est relativement coûteux, donc on a préféré garder la maison relativement neutre partout, avec les mêmes matériaux.»

L'architecte : « M. Bosquier, architecte sur Rouen, et dont la maman réside dans le village. »

Matériaux et l'ABF : « En fait les vrai bonnes idées sur la partie matériau extérieur sont venues quand on a rencontré les bâtiments de France, en fait, nous avons été obligés de faire valider notre projet par les Bâtiments de France, parce qu'on est sur le périmètre protégé de l'église. Même si au départ on voulait mettre du bois, des soubassements en grès, c'est eux qui nous ont dit : ne faites pas ça (...) vous voulez de la brique mais votre brique ce sera toujours de la brique plaquette, ce ne sera pas de la brique ancienne. De toute manière on n'aurait pas pu faire toute la maison en brique ancienne ça aurait coûté un bras, ils nous ont plutôt conseillé de partir sur des couleurs relativement neutres qui rappellent la région comme le grès que l'on voit sur les façades.

Maison 4 - Saint Valéry en Caux - Avenue d'Écosse

L'architecte : « David Dumont, de Saint-Valéry, est spécialisé dans la construction de maison en bois (...) Je n'ai pas confiance en une architecture neuve en pierre et silex qui soit authentique (...) Je n'ai pas parlé de mes goûts pour l'architecture typique en pierre et silex à l'architecte (...) je n'ai pas trouvé de maison typique normande à acheter alors j'ai fait construire, j'ai choisi un architecte qui tient son agence dans la ville de Saint-Valéry en Caux, spécialisé dans les architectures en bois, j'attendais de lui une construction en bois.»

Matériaux : « J'aime les maisons en bois (...) »

Envie de la cliente : Elle ne souhaite pas de forme cube, comme certaines maisons contemporaines qu'elle a pu voir. Elle a demandé à l'architecte une maison linéaire.

L'architecture traditionnelle : « J'adore les vieilles maisons en brique et silex (...) je regrette que les murs intérieurs ne soient pas en brique ou en pierre, qui se marieront bien avec un mobilier contemporain. Je n'ai jamais rencontré une architecture à la fois contemporaine qui utilise des matériaux locaux, je n'y crois pas, je ne l'imagine pas. »

Maison 5 - Veulettes sur Mer - Chemin des Chalets

L'architecture traditionnelle : « L'architecture contemporaine dans le secteur c'est mal pris (...) j'ai rien contre l'architecture traditionnelle, c'est très joli, mais pour vivre dedans, ça manque de fenêtres, pour avoir vécu dans beaucoup d'endroit (...) Je préfère l'architecture contemporaine à condition qu'elle n'imité pas l'ancien (...) réinterprétation des formes et matériaux locaux ? Il n'y avait pas l'offre de toute façon (...) il faut faire évoluer l'état d'esprit des gens, faire des mélanges, ça les bloque, c'est mon impression (...) j'ai entendu des gens scandalisés d'avoir fait une chose pareille dans cet endroit. Ça ne devrait pas être permis (...) j'ai trouvé Le Clos des fées très joli de l'extérieur ».

L'architecte : « Murielle Yvonnet »

Matériaux : « Je voulais du bois, j'étais fixée la dessus, mais je ne voulais pas une maison de style chalet des montagnes (...) les grès à l'entrée de la maison sont récupérés chez mes parents, ça va me servir à faire un muret pour la descente à l'entrée de la maison (...) matériaux locaux, éventuellement, mais pas pour une maison complète (...) Le châtaignier [bois locale] est plus cher (...) Je l'ai utilisé pour les plafonds ».

ABF : « les Bâtiments de France étaient d'accord »

Entretien avec le Maire de Paluel

Ancien adjoint au maire quand le projet du clos des fées a été mis en oeuvre.

- Je fais une étude sur l'architecture du Pays de Caux, et je m'intéresse à l'alliance possible de l'architecture contemporaine avec l'architecture locale. Le clos de fée est un projet singulier, qui propose une alternative avec l'utilisation des chaumes contemporains. Que pensez vous de ce projet ?

J'étais adjoint au maire à cette époque, c'était il y a plus de 10 ans. C'est un déboire. C'est un projet qui a coûté une fortune. Si c'était à refaire je refuserais le projet. Je suis déçu par les architectes. Je suis obligé de leur faire confiance car je n'ai pas les compétences pour repérer tous les problèmes de conception quand ils montrent leurs beaux documents. Il y a de nombreux problèmes. Par exemple pour la récupération d'eaux de pluie il y a un système de pompe pour remonter l'eau par la force d'une éolienne de plein champ, elle se situe au centre du village alors qu'elle est très bruyante, c'était très gênant pour les habitants, et aujourd'hui elle ne fonctionne plus, j'ai dû la remplacer par un moteur électrique. Deux gîtes sont fermés à cause de problème d'évacuations. Il n'y a pas de volets dans le projet et les habitants n'ont pas le droit d'en installer, c'est problématique. Le chaume ne résiste pas aux conditions climatiques. Le chauffage solaire (à l'aide des panneaux solaires installés en toiture) n'est pas adapté à l'ensoleillement insuffisant de la Normandie. Les radiateurs sont électriques, ce sont des grilles pains, je ne pense pas que ce soit très écologique. C'est un projet au départ bien conçu mais mal construit. Les architectes sont autant fautifs que les artisans. Il s'est avéré que le projet n'est pas adapté au lieu, (à son climat : au faible ensoleillement et à la proximité avec la mer)

- Le projet utilise une ressource renouvelable, le roseau pour le chaume et le bois pour le bardage. Est il d'abord un choix écologique ou économique ?

La chaume est uniquement esthétique dans ce projet. Chaque

année nous devons reboucher des trous causés par les vents du bord de mer. Le village est à 300m du bord de mer.

- J'ai lu que la chaume a été posé par une entreprise polonaise, en sous traitance par une entreprise de Nantes, y a t il un manque de compétence dans la région ?

La surface de chaume était trop importante par rapport aux capacités de l'entreprise nantaise. Les Polonais ont bien fait leur travail.

- Pourquoi avoir choisi du chaume de Camargue alors qu'il existe une récolte dans l'estuaire de la Seine ? La récolte industrialisée de Camargue est elle la seule en France à parvenir à produire suffisamment de matériaux pour la construction ?

Les architectes décident de la provenance des matériaux, je ne suis pas au courant des motifs de leurs choix.

- Savez vous pourquoi avoir choisi le roseau (qui n'est pas produit de manière locale) alors qu'il est possible de poser des chaumes en paille, en utilisant peut être la paille de la région, ce qui permettrait de valoriser le circuit court ?

Le blé récolté aujourd'hui à l'aide des machines est trop court pour la fabrication de chaume en paille. Les hauteurs de coupe ont diminué entre la récolte faite anciennement à la fauche et aujourd'hui la récolte mécanisée. Hors même un retour à la culture à la fauche ne permettrait pas de récolter suffisamment de paille pour le domaine de la construction. La machine ne permet pas de couper des hautes tiges.

- J'ai appris qu'au terme l'enjeu serait de relancer des filières locales aussi bien au niveau de la main d'oeuvre que dans la production de matériau, afin de développer une filière actuellement restreinte à un marché de réhabilitation. Selon vous , comment peut on relancer ces filières ? Ce projet a t il participé à cette relance ?

Non je n'y crois pas, mais ce n'est que mon avis je ne détiens pas la vérité. En tout cas c'est un projet d'architecture qui a permis aux architectes d'obtenir 3 ou 4 prix. Aux deux dernières remises de prix je ne me suis pas déplacé, je ne cache pas ma déception, d'ailleurs les relations avec ces architectes sont tendues. Le projet est une belle photo mais il n'y a rien derrière. Ils savaient que Paluel a beaucoup d'argent, les architectes ont vendu un projet très cher, sachant que le prix du projet est lié à leur rémunération (pourcentage). Certaines idées ne servent à rien mais elles sont chères, par exemple ils ont intégré un mobilier très cher et inconfortable, qui n'a jamais servi. Pendant 1 an et demi de chantier beaucoup de modifications ont dû être mises en œuvre. Je rencontre d'autres architectes pour d'autres constructions (gendarmerie, cantine, agrandissement de la mairie) et il y a toujours des problèmes et des modifications qui coûtent cher, à cause en partie d'architectes butés.

- N'employez vous pas un architecte conseil qui puisse vous aider à choisir les projets lors des concours de projets ?

Non, ni d'AMO (assistant maître d'ouvrage). Il y a eu un AMO pour le clos des fées mais il était incompétent.

- Vous semblez être attentif à l'architecture vernaculaire présente dans votre ville. Que faites vous par rapport à ce patrimoine ? Y a t il des zones classées ?

Oui je prends en compte cette architecture. Aujourd'hui il est difficile de construire, il existe un rayon autour de la centrale nucléaire dans lequel il est interdit de construire, de même dans la vallée classée par Natura 2000 et la loi littorale interdit également de construire. Une chapelle et trois châteaux sont classés.

Fiche d'analyse des entretiens avec les habitants du Clos de fées

A partir de 7 entretiens menés auprès des habitants qui vivent dans les trois types de maisons du clos des fées : deux T4, trois T3 et trois T2.

1/ Pourquoi habitez vous ici ?

- 7 : raison de proximité professionnelle
- 0 : envie de s'approcher un maximum de la mer
- 0 : aménager en proximité d'un proche
- 0 : autre :

2/ Profil

- 3 : Homme ou femme seul, actif.
- 0 : Homme ou femme seul, retraité.
- 2 : Couple, actif.
- 0 : Couple, retraité.
- 1 : Famille, 1 enfant.
- 1 : Famille, plusieurs enfants.
- 0 : Homme ou femme seul avec ses enfants

3/ Depuis quand habitez vous ici ?

- 2 : Moins d'un an
- 5 : Plus d'un an (maximum 3ans)

4/ Situations professionnelles :

Il y a 18 maisons, dont deux vides et les 16 autres occupées par les gendarmes d'élite d'intervention de la centrale nucléaire. Pas de mixité professionnelle et intergénérationnelle. Ils se connaissent tous et les personnes interrogées ont pu me décrire la situation générale du lotissement : ils sont majoritairement des couples avec jeunes enfants (moins de 8 ans) et des couples sans enfant ou se sont des hommes seuls. Ils sont tous jeunes, à priori moins de 30 ans. J'ai rencontré deux hommes seuls vivant chacun dans un T3, un logement sur-dimensionné. Ils vivent tous dans le lotissement depuis peu de temps et le système de mutation ne leur permettra pas de rester longtemps, par exemple les plus jeunes sont assignés pour 5 ans.

5/ Pouvez vous décrire à quoi ressemble l'architecture traditionnelle (vernaculaire) ? Aimez vous cette architecture ?

Tous sont incapables de me décrire l'architecture traditionnelle. Ils ne sont pas attentifs à leur environnement. Ils viennent de Normandie, Bretagne, Picardie et Bourgogne. Il y en a un qui a cité le toit de chaume et le bois, un autre a évoqué la brique rouge mais il craignait confondre avec l'architecture plus au Nord de la France, enfin une femme a pris l'exemple des colombages, mais semblait craindre faire une erreur.

6/ Connaissez vous le "Clos masure" ? Si oui, sans faire de recherche au préalable, pouvez vous expliquer ce que vous savez à son propos ?

Encore une fois personne n'est capable de répondre à ma question, ils ne savent pas ce qu'est un clos masure, sinon certains m'ont expliqué en avoir entendu parlé mais sans en savoir davantage.

7/ Que pensez-vous de l'architecture du Clos des fées? (points positifs et négatifs)

Ils sont globalement d'accord, me décrivant des anecdotes similaires, seul le jeune célibataire était tout à fait satisfait, ne rencontrant pas les difficultés que les familles traversent avec leurs enfants ou leur chien.

Points positifs :

- Environnement calme et ambiance cocoon. Ils s'y sentent bien (par rapport à leur logement précédent)
- Cadre bâti esthétique, avec du charme, de nombreux habitants le nommant "le cadre".
- L'aménagement, la fonctionnalité et la luminosité intérieure, le plain-pied, la modernité.

Points négatifs :

- le bois et le chaume vieillissent mal : le bois grise, le chaume s'effrite. Il est normal que le bois grise mais apparemment cela dérange deux familles.
- Il fait froid : Poêle à bois mal situé (dans un recoin, sous une grande hauteur la chaleur monte et ne se déplace pas), pas de volets (le soir il fait 20 degrés, la nuit la chaleur s'échappe par les baies vitrées et la température chute à 14 degrés), les murs ne sont pas suffisamment isolés, le chauffage électrique est trop coûteux et non-écologique (se sont des petits "grilles-pains").

- Les panneaux solaires reliés aux chauffe-eau ne sont pas suffisamment grands, suite à 2 douches il n'y a plus d'eau chaude, or, les panneaux solaires des T4 sont identiques et les familles avec enfants ont besoin de plus d'eau chaude.
- manque de sécurité : pas de volet, les enfants arrivent à sortir car il n'y a pas de sécurité contre l'ouverture des baies, ils tombent dans les fossés, les jardins sont délimités visuellement mais pas physiquement sur la totalité de leur contour, ils doivent attacher les chiens avec des chaînes, des inconnus se promènent dans leurs jardins et regardent par leurs fenêtres, il manque une clôture (un sujet de tension avec la mairie, en désaccord). Par ailleurs, les bassins de récupération d'eau de pluie sont dangereux pour les enfants.
- mal-façons : les isolants "tombent", le chaume se dégrade, une porte d'entrée mal posée, de l'humidité et moisissures autour des fenêtres.
- les animaux : les insectes entrent dans la maison et des souris s'infiltrant derrière les bardages et font des dégâts
- Pas de stockage fermé, les vélos, tondeuses et outils de bricolages se dégradent à l'extérieur et sont potentiellement facilement volés. Interdiction de construire une cabane.
- Il est difficile d'aménager l'intérieur des pièces avec la surface importante de baies vitrées.

8/ Comment appréciez vous l'utilisation de matériaux et techniques vernaculaires (les longères, le chaume) ?

- Esthétique, différent, charmant.

9/ Que pensez vous des espaces extérieurs et de leurs délimitations sous forme de talus ?

- Les fossés n'ont aucun avantage : cela n'est ni esthétique ni pratique, au contraire. Les enfants tombent dedans. Ils ne suffisent pas à clore le jardin, les enfants et les chiens ont besoin d'une surveillance permanente. De plus d'autres enfants que les leurs ou des inconnus se permettent d'entrer dans les jardins, la limite que le fossé constitue n'étant pas suffisamment claire pour délimiter les espaces privés et publics. De plus, leur rôle premier étant la récupération des eaux pluviales, les bassins d'eaux associés au réseau sont un élément supplémentaire d'insécurité pour les enfants.
- Les règles du lotissement sont trop strictes, interdisant toute

modification des espaces extérieurs. Par exemple, il est interdit de construire une cabane, or il n'existe pas de garage fermé dans le projet d'origine et les outils de bricolage, de jardinage ou les vélos restent dehors, au vue de tous et sous les intempéries. De plus il est interdit d'installer les clôtures, désirées par tous les habitants, ni de planter de la végétation.

- Les espaces publics extérieurs sont utilisés, surtout en été, pour la promenade, le terrain de pétanque, le terrain de volley-ball et les jeux pour enfants (qui seront davantage utilisés quand leurs enfants trop jeunes grandiront).
- L'ouverture des espaces publics comme la salle des fêtes sur le lotissement ou plus généralement l'extérieur du lotissement sur son intérieur est problématique car des étrangers entrent pour se promener sans distinguer les limites des espaces publics et privés. De plus cela augmente le sentiment d'insécurité des habitants.
- Il n'y a pas de reliefs pour protéger les habitations du vent (les talus sont trop éloignés des maisons).
- Les habitants qui n'ont ni chien ni enfants sont parfaitement satisfaits des extérieurs et personne n'est gêné par la salle des fêtes.

10/ Trouvez vous que le projet du Clos des fées a des qualités écologiques, si oui, quelles sont-elles ?

- Certains se questionnent sur le caractère écologique du chaume.
- ils notent la présence du panneau solaire mais regrettent le sous-dimensionnement de l'appareil.
- La récupération des eaux pluviales grâce aux fossés (et notent qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser de produit chimiques à l'extérieur par rapport à ce réseau d'eau).

Remarques

- Lorsqu'ils comparent leur situation actuelle à celle en casernes plus ou moins insalubres dans lesquelles il vivaient avant, il sont très satisfaits de leur logement.
- Ils ont une voiture de fonction et partent au travail avec, alors que la centrale nucléaire est à quelques centaines de mètres du lotissement et qu'ils ont l'opportunité de faire des économies de carbone pour partir au travail. Ils se sentent obligés de prendre la voiture, cela semble être une question d'image.

Entretien téléphonique - Constructions d'Antan – charpente et maçonnerie.

- D'où vient le Silex que vous utilisez ?

Je le fournis. Nous le récupérons de chantiers de démolition. J'ai de gros stocks.

- Comment sont produit les silex ? Pensez vous qu'un jour il sera possible d'industrialiser, de mécaniser la production de silex ?

Il faut voir ça avec des carriers. Je sais que le silex peut être partiellement produit industriellement, pour une première taille, par contre après ce sera une production manuelle. On ne peut pas y échapper. Les rognons de silex se taillent difficilement mécaniquement. La manière dont a été récupéré les silex au cours des siècles précédents, c'était soit en extractions locales sur les falaises de la Seine, et les falaises de mer, soit dans les terres il y avait soit des cailloutières qui étaient à ciel ouvert dans les dépressions des coteaux de forêt, sinon c'était les marnières.

- Avez vous beaucoup de demande de pose de silex ?

Tout le temps, on en pose régulièrement, principalement pour la réhabilitation, c'est un matériau ancien, il n'y a pas de demande pour le neuf, ce n'est pas dans l'air du temps.

Entretien téléphonique - entreprise Artechaume – pose de chaume

- Peut on utiliser le chaume au bord de mer ?

Oui, bien sûr, si vous observez la côte vous trouverez de très nombreuses chaumières.

- Au bord de mer le chaume se dégrade-t-il plus vite ?

Le chaume résiste très bien à la force et au sel du vent marin. Il est adapté au climat de bord de mer car il pousse sur ses cotes sous le pont de Normandie.

- Comment le chaume s'altère t il dans le temps ?

Cela dépend essentiellement à la qualité de la main d'œuvre. Il peut durer de 20 à 50 ans. Pour commencer il faut que l'inclinaison de la toiture soit de 45°.

- Utilisez-vous également de la paille ?

Non car les blés actuels sont biologiquement transformés et sélectionnés pour leur grain. La qualité des tiges est devenue déplorable. La paille est dégénérée. Si ces tiges étaient utilisées pour la toiture elles ne résisteraient pas au delà de 1 ou 2 ans.

- Où se trouve les récoltes de roseaux ?

Il y en a partout : Camargue, Normandie, Angleterre, Chine, mais nous nous fournissons en Pologne, proche de la Russie, sur des terres désertiques donc moins polluées, ainsi les roseaux sont moins attaqués par la pollution et leur qualité est plus constante.

Premier entretien avec l'architecte en chef du projet du Clos des Fées, Johan DESSAY

cursus :

- Ou avez-vous étudié ? [JDES] EAmarné la vallée, puis EA Paris la Villette
- Vous êtes-vous spécialisé (patrimoine, réhabilitation, thèse, architecture climatique ...) ? [JDES] non
- Avez-vous étudié l'architecture vernaculaire durant vos études ? [JDES] non
- Vos études vous ont-elles satisfaites ou ressentiez-vous un manque dans votre apprentissage ? [JDES] Le seul manque que j'ai pu ressentir (à Amarné notamment) c'est le manque d'ouverture sur les différents métiers d'architecte
- Avez-vous l'impression que votre formation à l'école vous enseignait davantage l'architecture internationale que l'architecture vernaculaire ? [JDES] non

Le régionalisme critique :

- A votre avis, quels sont les aspects les plus importants pour la conception d'une architecture qui s'inscrit dans le lieu de sa construction ?
[JDES] Le lieu est à la fois géographique, politique, social, temporel, etc... il n'y a pas une seule façon de s'inscrire dans un lieu, mais une multitude, et donc une multitude d'aspect, sans qu'une seule puisse être prédominante et universelle.
- Selon vous, existe-t-il un enjeu identitaire en architecture actuellement ? [JDES] s'il existe, il m'importe peu.
- Avez-vous déjà entendu parlé ou fait des recherches sur le régionalisme critique ? Si oui, qu'en pensez-vous ?
[JDES] Le régionalisme critique est pour moi aussi aberrant que de croire qu'il peut exister une architecture dé-contextualisée. L'acte de construire, c'est utiliser une ressource, et la transformer, tout en transformant le contexte. Le régionalisme critique, c'est admettre l'hypothèse que construire, c'est ne rien transformer.
- Que pensez-vous de la création d'une spécificité locale dans l'architecture contemporaine, s'inspirant des spécificités existantes ?

[JDES] je ne comprends pas bien la question : « créer une spécificité locale » ? il faut être sacrément prétentieux pour imaginer pouvoir créer une spécificité locale.

- L'architecture vernaculaire est-elle la source d'inspiration manifeste, ou pensez-vous que les spécificités locales peuvent prendre source ailleurs ?

[JDES] toutes les spécificités locales ne sont que mélanges, agrégations, transformations, adaptations, successives, etc...

- Pensez-vous qu'une clientèle pourrait s'intéresser à cette architecture : une architecture qui utilise et réinterprète des matériaux et formes traditionnelles de manière contemporaine ?
[JDES] oh oui

- Selon vous, quels peuvent être les critères d'une architecture qui s'identifie au lieu en utilisant les spécificités locales existantes, les développant pour arriver à une production contemporaine et singulière ? [JDES] comprendre les enjeux, d'un territoire, à l'heure actuelle, pour ensuite les interpréter. Mais encore une fois, il n'y a pas qu'une seule lecture, comme il n'y a pas qu'une seule écriture.

Votre projet :

- Faites-vous des recherches personnelles sur l'histoire du lieu, les spécificités locales, environnementales et architecturales, sur le lieu de votre projet, ou votre formation vous a-t-elle semblé suffisante pour connaître et comprendre le territoire ?
[JDES] l'analyse d'un contexte est effectivement très importante. Mais c'est ce que l'architecte décide d'interpréter qui fera la force du projet, son adhésion.
- Pouvez-vous m'expliquer précisément quels étaient vos intentions pour votre projet, en considération du patrimoine architectural ordinaire qui l'entoure ?
[JDES] la question principale était de réfléchir au développement d'une petite commune, qui souhaitait construire simplement des

logements classiques à de nouveaux arrivants. C'est une situation très habituelles dans les campagnes françaises, mais qui se termine très souvent par la création d'une énième zone pavillonnaire. Nous avons voulu démontrer un autre possible au développement des villages ruraux. Nous avons nommé cette démarche « rurbanité ». Ici, dans le contexte du clos des fées, il fallait nous protéger des vents, nous connecter à une de ces zones pavillonnaires, créer du lien entre anciens et nouveaux arrivants. L'organisation du « clos mesure » nous a semblé être l'image urbaine répondant à la plupart des questions auxquelles nous voulions répondre.

- Avez vous cherché à utiliser des matériaux locaux et des circuits courts pour ce projet ?

[JDES] nous avons cherché, mais malheureusement, aucun artisan chaumier n'était en mesure de répondre aux surfaces de chaume dont nous avions besoin. D'autre part, la production locale de chaume n'existe plus. Celle de Brière (44) avait été de très mauvaise qualité à la dernière récolte, ce qui nous a poussé à aller chercher plus loin. Le chaume utilisé à Paluel a été récolté en Camargue, et posé par des ouvriers Polonais.

- Que pensez vous de l'utilisation des matériaux locaux, cela constitue-t-il un enjeu pour la valorisation des spécificités locales, ou cet enjeu se définit il autrement ? [JDES] cela peut, dans certaines mesures.

- (Si vous avez cherché à utiliser des matériaux locaux) Avez vous rencontré des difficultés pour trouver des matériaux locaux ? Le prix de ces matériaux était-il décourageant ?

- Votre projet a-t-il nécessité des savoir-faire locaux, et avez vous eu des difficultés à trouver des artisans pour cet ouvrage ?

- J'ai lu que les qualités thermiques du chaume ne sont pas reconnues en France. Avez vous rencontré des difficultés pour utiliser ce matériau ? Ses qualités isolantes ont elles été reconnues finalement ?

[JDES] non. La construction est malheureusement régie par des règles et des normes pour lesquelles il est très coûteux de se faire reconnaître.

L'artisanat du chaume, et son organisation en filière, peine à financer la reconnaissance de ces spécificité, et c'est là un grand, très grand dommage. Ne reste plus que la maison individuelle pour sauver cet artisanat local. Outre son apport thermique, c'est aussi son imper-

méabilité qui n'est pas reconnu dans la construction. Quant à des difficultés à l'utilisation du matériau, non, on ne peut pas dire ça. C'est un matériau simple, facile à mettre en œuvre.

- Sur votre site internet, j'ai repéré que vous prenez en compte l'écologie et la vie sociale en premier. Ensuite il est écrit que vous suivez l'exemple des maisons traditionnelles et les matériaux traditionnels de façon contemporaine. Cela est-il lié à l'attention écologique ou utilisez vous ses références historiques pour animer une mémoire collective ? Finalement, quels sont les raisons de cette inspiration de l'architecture traditionnelle ?

[JDES] l'une des raisons principales, au-delà des aspect sociaux et écologique dont vous faites référence, est la beauté de ce matériau, la protection qu'il inspire, la façon dont il vieillit, grise, se patine. ensuite, la forme du bâtiment, la relation entre l'extérieur et l'intérieur, est évidemment lié à la nature du sol, argileux, gorgé d'eau, et au climat, se protéger du vent, de la pluie.

- Selon vous, cette ré-interprétation du patrimoine architectural existant peut elle devenir un enjeu pour l'intégration de l'architecture contemporaine au sein de paysages architecturaux traditionnels ?

[JDES] non, elle est un enjeu pour l'ensemble des villages ruraux, et non pour le paysage architectural traditionnel. L'enjeu est de savoir évoluer, et non de savoir s'intégrer.

- Selon vous, quels sont les différents critères pour s'intégrer au paysage architectural tout en construisant une architecture contemporaine (confort et techniques contemporaines) ?

[JDES] ils sont très nombreux, je ne peux les lister. De nouveaux viennent à chaque projet.

- Le client vous a-t-il demandé de vous inspirer des architectures existantes du lieu ? Cette réinterprétation des formes existantes sont elles la résolution d'une demande directe du client ?

[JDES] non, bien au contraire (et c'est ce qui est intéressant). En tant que parisien, il a fallu nous battre avec le client, faire preuve de nos accroches, nos racines cauchoises, et être persuasif pour démontrer qu'il était possible de rendre pertinent une telle démarche.

Second entretien avec l'architecte en chef du projet du Clos des Fées, Johan DESSAY

Le clos masure est un élément historique de l'architecture vernaculaire du Pays de Caux. Vous l'avez utilisé à diverses objectifs. J'ai plusieurs questions à ce propos :

- En ce qui concerne ses qualités d'origine, vous avez fait référence à la protection des vents : Y a-t-il d'autres caractéristiques que vous recherchiez ?

[JDES] la cohésion sociale, le regroupement, l'entraide liée à ce mode de composition

- Vous l'avez aussi ré-interprété au service de la notion que vous nommez « rurbanité ». Le clos masure serait une réponse à une recherche d'alternative du lotissement standard si je comprend bien. En quoi le clos masure sert-il cette redéfinition du lotissement ?

[JDES] il met en commun, d'une part (des services, de l'entraide, de la terre), et il permet de densifier. Nous avons montré, l'or de réponse au concours, que nous pouvions utiliser que la moitié de la surface alloué au projet, pour une qualité de « vivre ensemble » améliorée.

- Quelles transformations avez vous apporté au schéma historique du Clos masure pour mieux répondre aux problématiques contemporaines de la densification du tissu rural ?

[JDES] le clos masure permet de densifier. Il est 2* plus dense que le pavillonnaire classique en vogue depuis les années 80. Les principales évolutions résident dans les fonctions qu'il abrite, moins lié à une réelle activité économique (agriculture et autre). Pour le reste, la forme, les accès, l'organisation spatiale reste sensiblement équivalente.

- Les essences d'arbre qui sont plantées sur les talus sont elles de haut jet (gagneront-ils la hauteur que nous connaissons des arbres centenaires des clos masures résistants) ?

[JDES] tout à fait, arbres de haut jet + arbustes + plantes permettant de fixer le talus jusqu'à son développement.

- Le Clos masure demandait un entretien annuel du talus, notamment les arbres étaient taillés régulièrement pour produire une réserve de bois de chauffe : y a-t-il un projet à

long terme en ce qui concerne les arbres plantés ?

[JDES] la taille est prévue dans l'entretien du clos des fées. Il n'y a cependant pas d'utilisation explicite du bois de taille. Mais les choses pourront se faire en fonction de l'implication des habitants.

- Vous avez évoqué la création du lien entre anciens et nouveaux arrivants. Comment l'avez vous pensé et le Clos masure joue-t-il un rôle dans ce processus ?

[JDES] oui, comme dit plus haut, densité, repli sur soi, le clos masure permet l'entraide et évite le désert social.

- La conception vernaculaire et l'image vernaculaire sont deux notions différentes. A l'échelle du logement, vous utilisez son image pour des raisons esthétiques (les textures du chaume et du bois). Si les matériaux avaient été collectés à une échelle locale, celle de la région par exemple, avec une main d'œuvre locale, penseriez vous que le Clos des fées, répondant à une économie locale, est un projet vernaculaire ?

[JDES] ni plus ni moins. Depuis toujours, les régions de France s'échangent de la matière et du savoir-faire. Les « styles » sont plus liés à des données climatiques et socio-économiques, qu'à l'utilisation de ressources « ultra-locale ».

- D'où vient le bois utilisé dans le projet du Clos ?

[JDES] l'ossature est en pin des Landes, et le bardage est en mélèze du nord-est de la France.

- Pour vous, qu'est ce qu'une architecture vernaculaire aujourd'hui ?

[JDES] malheureusement, je ne sais pas trop. J'hésite entre l'image du petit village dont les constructions demeurent dans un modèle historique classique ; architecture vernaculaire mais sans vrai évolution possible, en tout cas sur le modèle qu'il pratique jusqu'à présent (et c'est dans ce projet que le clos des fées se veut une réponse). Et l'image de la banlieue pavillonnaire classique, devenue malheureusement norme en France, et donc image propre à notre pays. Le style de ces constructions n'est pour moi pas l'objet de la question, sinon nous aurions parlé de régionalisme.

J'ai rencontré les habitants du Clos : les logements sont actuellement utilisés pour une section d'élite de gendarmes qui travaillent à la centrale nucléaire. Ils sont tous satisfaits du cadre, du plein pied, des fonctionnalités du clos et des maisons. Par ailleurs les critiques

sont unanimes et m'amènent à m'interroger sur quelques points de mis en œuvre et de choix conceptuels :

- L'absence de volets génère une déperdition de chaleur la nuit et les habitants ne se sentent pas tout à fait en sécurité : Pourquoi ce choix de l'absence des volets ?

[JDES] nous voulions tester un autre type de rapport à l'extérieur, de jour comme de nuit. Nous nous basions aussi sur notre propre expérience (pour ma part, un bon rideau est tout aussi satisfaisant, y compris au niveau thermique). Je pense que nous nous sommes trompés sur ce point, et que si nous devons refaire l'exercice, nous mettrions des volets.

- Le choix de l'interdiction de pose de clôtures est elle le résultat d'une réflexion sur l'image du Clos mesure dans son acception traditionnelle, les bâtiments agricoles et d'habitat étant dispersés dans le clos sans limites qui les séparent ?

[JDES] oui, et la lutte contre cette idée reçue que la clôture a une utilité.

- Les fossés pour délimiter les parcelles et qui participent au réseau de récupération de pluie engendrent des usages quotidiens que les habitants critiquent : l'absence de clôture demande une surveillance permanente des enfants et chiens, les enfants tombent dans les fossés et les étrangers qui viennent pour la salle des fêtes entrent dans les jardins privées sans hésitation : quelles étaient vos intentions premières et que pensez vous du système de fossé comme alternative à la clôture après ses trois ans de vie du Clos ?

[JDES] la gestion de l'eau de pluie comme nous l'avons fait était une vraie prouesse, en particulier dans ce contexte (nous avons considéré le sol comme 100% étanche, étant donné ses caractéristiques argileuses. 100% des eaux de la parcelle sont traitées par évapotranspiration et par la transformation par les plantes. Il n'y a aucun puits ou fossé de drainage).

La surveillance permanente des chiens et des enfants : il est marrant de mettre sur la même ligne les chiens et enfants. Mais c'est encore une fois malheureusement un fait de notre société.

Concernant les chiens, ils trouvent effectivement difficilement leur place au clos des fées. Au moment de la livraison, il y avait une liste d'attente en mairie de personnes voulant habiter au clos des fées, vivre l'expérience. La mairie a préféré louer en bloc à la gendarmerie, à des personnes qui ne choisissent donc pas d'habiter au clos des fées plutôt qu'ailleurs. Nous n'avons pas imaginé le clos des fées pour satisfaire tout le monde, comme

nous construisons des logements traditionnels selon le cahier des charges d'un promoteur permettant de vendre au plus grand nombre, encore moins comme un résidence pour gendarme.

Concernant les enfants, je vous invite à étudier le concept de Biophilie, et notamment les relations que l'enfant peut avoir avec la nature en expérimentant. Les parents se plaignent. Mais que disent les enfants ?

- Pensez vous que le chaume et le bois utilisés dans le projet du Clos valorisent le patrimoine bâti de Paluel ?

[JDES] le projet du clos des fées valorise le patrimoine bâti de Paluel. L'utilisation du chaume dans une construction moderne aussi, mais ce n'est qu'une conséquence non forcément ambitionnée

-Sinon, comment définiriez-vous la relation visuelle qu'entretien le Clos des fées avec le hameau auquel il s'accroche ?

[JDES] la relation avec le hameau voisin est pensée comme une succession de pièces rurales, s'accrochant les unes aux autres. La relation visuelle n'est pas forcément recherchée, la relation fonctionnelle si, par une circulation douce créée entre les 2 entités.

- Pour répondre à une des questions du premier mail, vous avez évoqué l'enjeu que trouve le village pour l'interprétation contemporaine du patrimoine architecturale : «Non, elle est un enjeu pour l'ensemble des villages ruraux, et non pour le paysage architectural traditionnel. » Quel est cet enjeu pour les villages ruraux ?

[JDES] savoir que d'autres modèles d'expansion sont possibles, que l'architecture contemporaine s'intéresse aussi à leurs territoires, et est capable d'apporter des réponses concrètes.

- Vous m'avez écrit que vous avez été inspiré par l'architecture locale dans d'autres projets. J'ai repéré la chaumière à Bourg-Achard dans l'Eure. Pouvez vous me citer d'autres exemples ? Précisant aussi quelle a été l'inspiration locale à l'origine ?

[JDES] dans les projets que vous pouvez voir sur notre site, par exemple :

_Bordeaux – tri postal / réinterprétation de la façade traditionnelle bordelaise, de la couleur de la pierre

_Porte de Majolan, Blanquefort / réinterprétation du patio et de la protection au soleil

_Résidences étudiantes à Sceaux / gabarit de la ville et morcellement du bâti pour reprendre le séquençage des grandes maisons bourgeoises locale.

Retranscription de l'entretien avec un Architecte des Bâtiments de France

Ici je joins l'entretien que j'ai mené avec Patrice Pusateri, Architecte des Bâtiments de France, et Adjoint au chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de Normandie. Sa profession montre un intérêt pour le patrimoine et l'intégration des architectures contemporaines au sein d'un contexte architectural complexe, hérité de styles datant de différentes époques. Il a pu observer au fil du temps les causes et effets de ces interventions. Son expérience lui permet d'avoir des avis intéressants.

- Mon sujet porte sur l'architecture vernaculaire et contemporaine du Pays de Caux, et de la relation possible que nous pourrions développer entre ces architectures. J'interroge la pertinence de l'architecture vernaculaire comme un modèle pour l'architecture contemporaine. Pour commencer je souhaiterais apprendre d'avantage sur le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France. Comment ne pas porter atteinte au patrimoine ? Vous intervenez sur un large périmètre, de 500m autour des monuments il me semble, à travers une surveillance et des réglementations sur les architectures. Quelles sont ces réglementations ? Que prennent elles en compte ? Proviennent elles de textes préexistants ou sont elles formées par vous même, au cas par cas ?

Deux ABF par départements, 8000 dossiers à instruire par personne par an. Cela donne l'ordre de grandeur de la charge de travail que cela représente. Il y a les bâtiments historiques (sur lesquels il intervient et autour desquels il donne un avis, dans un périmètre de 500 m). Il y a aussi les sites inscrits, sites classés et sites sauvegardés. Les APPUP ce sont les zones de protection du patrimoine architectural et urbain et paysagers. Repris aujourd'hui sous le nom d'AVAP aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. C'est une zone cartographiée, dotée d'un règlement. Une douzaine en vigueur, dans les communes qui vont de la taille du Havre jusqu'à des petites villes comme par exemple Montivilliers. Exemple de Montivilliers, plusieurs bâtiment au rayon de 500 m, (il me montre la carte que la commune a souhaité réaliser). Elle représente la commune avec les centres anciens, les coteaux boisés, les secteurs de clos mures, ect.. A l'intérieur de chaque zone il y a un règlement qui s'applique, que la ville de Montivilliers et l'architecte des Bâtiments de France sont chargés de retranscrire. (Il me montre une autre carte) les bâtiments en bleus peuvent être démolis et d'autres sont indiqués en jaune comme devant être conservés.

- Quels sont les critères qui vous a permis de créer cette carte ? C'est une étude faite en cabinet privé, cela ne peut pas être fait par l'administration. Ils font une enquête approfondie sur le terrain, recherches en archives, des visites sur place avec l'ABF et les élus, d'où la cartographie et les documents affublés d'une enquête publique, aujourd'hui intégré au plan local d'urbanisme, comme servitude d'utilité publique. Règlements pour les matériaux de façades et de couverture par exemple. En dehors de ces zones la, il y a les zones de 500m autour de certains bâtiments, qui sont des secteurs à l'intérieur desquels l'ABF doit être saisi de tous les dossiers, permis de construire, de démolir, déclaration de travaux, ect. ... L'avis de l'ABF est alors contraignant, c'est ce qui s'appelle un avis conforme pour les autorités c'est à dire le maire. Sinon l'avis est simple, en général ils n'émettent pas d'observation sur le reste. Pour les zones d'allotissement qui se trouvent à 350m de l'église mais où on ne voit pas le clocher de l'église il est évident que ces dossiers sont passés très rapidement. Ensuite il y a les sites inscrits qui sont des périmètres irréguliers par définition, qui recouvrent des secteurs plutôt intéressants au niveau du paysage, c'est alors un avis simple, c'est à dire que l'autorité (le maire) peut ou ne peut pas suivre l'avis = position relativement faible. Beaucoup plus contraignant ce sont les sites classés, anciennement la loi de 1930, vient de la grande loi de 1913, des monuments historiques qui a été reprise dans le code du patrimoine, et la loi de 1930 sur les sites, il y a différents sites, sites classés, sites inscrits. Sites classés : contraintes plus rigoureuses il implique pour tous les permis de construire, d'aménager ou de démolir, un passage à la commission départementale des sites très exigeante devant laquelle l'ABF apporte des dossiers, ils peuvent suivre l'avis de l'ABF ou ne pas le suivre, ensuite le dossier remonte au ministère de l'écologie, qui donne un avis définitif, une autorisation. C'est très dissuasif, ça nous est arrivé plusieurs fois de refuser des projets de maisons neuves par exemple car ce n'était pas à la hauteur, ou au contraire d'autoriser des maisons neuves, en imposant par exemple des volumes étroits, des façades en brique des toitures en ardoise, ect ...

- Ces règlements sur lesquels vous vous basez changent-ils si c'est une école publique ou une habitation ?

Pour une maison, une école, un agrandissement il est toujours question d'un avis favorable ou défavorable, mais la façon d'aborder le problème est différent, suivant qu'on ait affaire avec un architecte ou pas.

- Lorsque le contexte architectural est complexe, c'est à dire que dans le secteur nous trouvons des bâtiments du 18e, 19e et 20e siècle, donc des diversités de forme et de matériaux, comment réglez-vous les nouvelles constructions sans subjectivité ?

Sur un site au constructions de différentes époques styles et matériaux, ils choisissent de travailler avec l'ambiance dominante du secteur. Exemple : village avec uniquement des matériaux qu'il qualifie de « qualité » c'est à dire brique, pierre, brique et silex, colombage, on va avoir du mal à accepter une maison exclusivement enduite. Nous demanderons des façades au moins partiellement en briques, ou habillées en clin de bois, mais ils auraient du mal à exiger des façades en briques et silex car il est difficile aujourd'hui de se procurer du silex.

- Pour les couvertures, j'observe quotidiennement de nouvelles construction qui simultanément, dans un même quartier classé présentent de la tuile et de l'ardoise.

Dans une même zone classée historiquement il y a une diversité dans la région, un mélange entre des tuiles et des ardoises. Le pays de Bray est une région qui est majoritairement en tuile et le pays de Caux qui est une région qui est majoritairement en ardoise. Autrefois l'ardoise était un matériau très cher donc destiné aux châteaux et aux églises. Nous pouvons imaginer les villages Cauchois du 19e siècle avec la toiture de l'église en ardoise et le reste en tuile. Cela relativise la conception que l'on a aujourd'hui. Aujourd'hui notamment dans la frange littorale il y a une très grande utilisation de l'ardoise. Dans les communes à l'intérieur il estime 70% ardoise et 30% en tuile. J'ai remarqué que la tuile est plus présente dans les bâtiments agricoles, que sur les maisons anciennes. Donc selon le contexte on peut autoriser un mélange de tuile et d'ardoise. Ce qu'on essaie d'éviter c'est la tuile béton car j'estime que c'est un matériau « pauvre » = pas qualitatif, qui vieillit mal en plus, et qui présente un trop gros module par rapport à l'ardoise ou la tuile. J'accepte difficilement la tuile en terre cuite noire, ça part d'un bon sentiment qui est de se fondre dans les villages où il y a une majorité d'ardoise, sauf je considère que c'est une mauvaise imitation de l'ardoise, de loin c'est la même couleur mais n'a ni le format ni l'épaisseur de l'ardoise. Ça nous arrive d'accepter la tuile noire dans des communes où il y a une grande majorité d'ardoise, pour se fondre dans la masse, mais dans les communes où il y a la fois de l'ardoise et des tuiles mécaniques, cela ferait intervenir un troisième matériau, une troisième couleur. Cela explique les différences d'acceptation. Il y a aussi la vaste question de la pente de toiture. Historiquement les fortes pentes du nord on une logique tout autant que les pentes faibles dans le sud

(pente forte au nord de la France : écoulement de la pluie ; pente faible dans le sud : le poids considérable des tuiles creuses). Pour une maison de constructeur individuelle il n'y a pas de prétention architecturale donc on a tendance à privilégier les pentes fortes pour que au moins de loin il y ait un paysage de toitures cohérentes avec la volumétrie de toiture dominante. Cela explique notre demande d'un minimum de 40 degrés pour les bâtiments à rez de chaussée, avec des débords de toiture, caractéristique vernaculaire. Pour les toitures à 4 pans on peut accepter les pentes plus faibles, même chose pour les habitations avec rez de chaussé plus étage plus comble. Les maisons anciennes avaient déjà des pentes plus faibles que les bâtiments bas. Après s'il y a une intervention d'architecte pour les toitures terrasses l'ABF privilégie ce choix s'il y a une réflexion à l'environnement du bâtiment, une réflexion par rapport à la rue. On peut admettre une architecture contemporaine à toit terrasse construite autour de bat à toiture en pente, c'est selon lui moins choquant qu'une toiture en béton noire au milieu de toiture en ardoise.

- Vous me faites penser au zinc, j'ai découvert qu'il existait une multitude de morphologie et de couleurs (par des traitements chimiques) qui ressemble à s'y méprendre à l'ardoise. Accepteriez vous ce matériaux, que pensez vous du zinc ?

Pourquoi pas, je n'en vois pas souvent, c'est une technique très en usage au 19e siècle, sur des toitures ou pignons de maison ou pour des couvertures courbes, aujourd'hui c'est rare. J'estime que le zinc se marie aussi bien avec la tuile ou l'ardoise, et autorise, grâce à son aspect contemporain, il autorise de s'affranchir des règles dont je vous ai parlé à propos des maisons traditionnelles. Aussi dans le PLU il y a des règles, et il y a toujours une règle qui dit que dans le cas d'une architecture contemporaine de qualité, on peut s'affranchir des autres règles.

- A votre avis pourquoi cette différenciation de comportement envers la construction contemporaine et celle qui ne se différencie franchement des architectures anciennes?

C'est le gros problème français, du fait que l'essentiel des constructions individuelles échappent à l'architecte. Ces règlements ont pour but essentiellement de contraindre les constructeurs, qui travaillent sur des petits gabarits. On est obligé de se caler par rapport aux modèles des différents constructeurs, et d'essayer de les améliorer avec des pentes de toit des matériaux de couverture et de façade cohérents comme je vous l'ai dit précédemment.

Quand il y a l'intervention d'un architecte en général il y a un regard approfondi sur le contexte, l'architecte peut très bien choisir le parti pris traditionnel, je n'ai rien contre bien sûr, s'il propose un parti beaucoup plus innovateur, en générale c'est qu'il se base sur une réflexion. Si ce n'est pas posé comme un ovni au milieu du secteur dans lequel il se trouve. C'est ce qu'il se passe depuis toujours : l'évolution naturelle de l'architecture avec les églises gothiques dans un contexte d'églises romanes.

- En parlant d'ovni, votre avis m'intéresse à propos des maisons qui se construisent aujourd'hui dans les villes et villages balnéaires. Les maisons d'architectes, même les plus luxueuses, sont généralement des objets qui ne dialoguent pas avec leur contexte architectural, par exemple entre des maisons bourgeoises parisiennes du 18e et 19e siècle, j'observe des architectures en forme de cube, couverts de bardage en bois. La spécificité architecturale de ces milieux est noyée dans une nouvelle production qui conviendrait à n'importe quelle région de France, voir du monde. Il me semble que les constructions d'architectes sont plus dé-contextuelles encore que celles des constructeurs. Qu'en pensez vous ?

Tout est question de contexte. J'ai un préavis favorable sur le clin de bois, en façade. Ce matériau est local même s'il est importé d'ailleurs, car on le retrouve localement, le clin de bois est utilisé depuis des centaines d'années, à condition d'utiliser des couleurs de bois moyen, ou bois foncé. Je suis moins favorable aux clins de bois teintés en usine gris clair, bleu ciel, ou d'autres couleurs choquantes. Mais les clins de bois foncés s'harmonisent avec beaucoup d'environnement, l'avantage de la couleur foncée, sur un volume contemporain fait passer pas mal de choses. Le contexte des villas balnéaire de la côte, je reconnais que c'est un problème, je ne connais pas aujourd'hui d'architectes qui ait essayé de concevoir une sorte d'architecture balnéaire contemporaine. Sauf s'ils font des extensions de maison existante, ils sont alors obligé d'innover, ils reprennent des éléments, comme le bow-window, la verrière. C'est un champ d'expérimentation valable .

- Pour revenir à la loi qui oblige les clients à avoir recours à l'architecte à partir d'un seuil de m², Je me demande pourquoi cette loi existe. Seule la France a des dispositions légales fixant en mètres carrés un seuil de recours obligatoire. En Espagne et en Belgique, le recours à l'architecte est obligatoire de la conception à la réception des travaux pour toute opération, y compris la maison individuelle. Au Royaume-Uni, en Al-

lemagne et aux Pays-Bas, le recours à l'architecte, qui n'est pas obligatoire, se partage avec les ingénieurs ou d'autres acteurs de l'acte de construire. En France, la maison qui n'atteint pas le seuil de m² qui oblige l'intervention de l'architecte, est elle considéré comme un bâtiment sans intérêt constructif, ou sans intérêt identitaire vis à vis du territoire ? Qu'en pensez vous ?

Nous sommes en France très en retard. Je n'ai pas de réponse, je ne connais pas les origines de cette loi, il faudrait remonter historiquement les raisons de ce seuil de 170 m². Je pense que jusqu'aux années 60 on faisait plus facilement appel à un architecte, il n'y avait pas de constructeur de maisons individuelles, puis il y a eu des lobbies qui ce sont manifestés auprès du gouvernement de l'époque. Cette loi est un handicap, qui dévalorise la profession d'architecte auprès du grand public, synonyme de surcoût, d'excentricité. Il y a la question de la surface, personne ne penserait faire construire un immeuble sans architecte. Quand le seuil a été fixé, on s'est dit que la maison pouvait en dessous des 170m² être construit par les habitants eux même.

- Dans cette loi, le rôle de l'architecte est il considéré comme une assurance de la solidité de l'ouvrage ou de l'assurance de la bonne intégration de cette ouvrage à l'environnement ? Qu'en pensez vous ?

C'est pour une qualité architecturale par rapport à l'environnement. Au delà de 170m² les gens ont un certain moyen financier, dans ce cas le pourcentage des honoraires de l'architecte n'est pas très très important par rapport au coût de la maison. Le coût de conception des maisons individuelles de constructeur est caché mais il est aussi payé.

- Travaillez vous avec des promoteurs et des constructeurs ?

Il m'arrive de travailler avec des promoteurs tel que bouygues, des constructeurs pour des maisons individuelles, ect ... Quand c'est un promoteur qui construit une vingtaine de maisons sur un lotissement, ces 20 x m² de chaque maison induit un nombre de m² qui forcément fait appel à un architecte. C'est différent d'un lotisseur qui va se contenter de vendre des terrains viabilisés et sur lesquels, chaque client fait appel à un constructeur ou un architecte. Quand des promoteurs font des ensembles de maison avec un architecte y compris d'ailleurs des bailleurs sociaux, ils ont en général des projets de bien meilleure qualité, et innovants.

- J'ai commencé à m'intéresser à la manière dont les constructeurs étudient le site et la population, car ils font des statistiques pour savoir ce que les clients aiment et ce qu'il n'aiment pas. Ils sont amenés à construire des maisons qui quelque fois ont une identité plus forte liée à la culture du territoire, que les architectes qui construisent sans prendre en compte la valeur culturelle des architectures locales. Je me demande si le patrimoine vernaculaire, celui qui entretient des différences culturelles en France, et qui crée donc de la richesse par sa diversité, peut être un modèle pour le territoire. Qu'en pensez vous ?

Heureusement il y a des contre-exemple, tous les projets des constructeurs ne sont pas plus en lien avec l'identité du territoire locale que ceux des architectes. Par exemple le projet du clos des fées. Je regrette que ce ne soit pas une démarche plus développée auprès des architectes. Cela étant dit, si on repart de l'utilisation du clin de bois, je pense que c'est adapté à des climats assez nordiques, je ne crois pas que ce soit très développé dans le midi de la France. Le principe de construction en toit terrasse se retrouve effectivement dans le monde entier. Pour travailler avec l'identité du territoire, peut être qu'il faudrait travailler davantage ce qui est dans l'ordre de l'environnement de l'architecture, par exemple s'attacher à refaire des clos mures, au niveau du lotissement ou de grandes propriétés par exemple, ce qui participerait davantage à encrer les constructions dans le territoire que l'architecture prise isolément.

- En plus des ABF il y a les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement qui sont institués par l'état. Que pensez vous de leurs rôle ? Vous arrive t il de travailler avec eux ?

La différence entre le travail des ABF et celui du CAUE est que le CAUE n'est que consultatif, ils donnent aussi des avis mais ce sont des avis que la mairie suit ou ne suit pas. D'un autre coté ils peuvent faire un travail en amont que nous n'avons pas tout à fait le temps de faire, c'est de recevoir des gens, ils ont des antennes dispersées dans le département, alors que dans le département les ABF ont une seule situation de service. Les ABF sont membre de conseil d'administration du CAUE. On les retrouve lors des réunions pour la rédaction des PLU, lors de commissions communales diverses comme les APPL (discuté au début de l'entretien). Avant que ces règlements et cartographies soient dessinés il y a des regroupements, souvent le CAUE en fait partie. On les retrouve lors de certaines commissions d'examen lors de

permis de construire. En général on a quand même une vision de voir les choses homogènes. On a un regard patrimonial plus poussé et axé sur les monuments, le CAUE pourrait accepter des choses dans un endroit donné que nous refusons par rapport à des vues sur l'église, des cadrages, ect .. Les ABF ont des critères d'appréciation qui sont différents mais pas totalement.

- Y a t il d'autres acteurs que les ABF et les CAUE qui sont constitués par l'état ?

Non, à part les ABF et les CAUE qui sont un soutien de la part de l'état, il y a les architectes employés par les villes, les communes, les communautés de communes et les agglomérations, en tant qu'instructeur qui instruit le dossier, donne un avis par rapport à la conformité des règlements du PLU entre autre, mais aussi un avis sur l'esthétique en temps qu'architecte, c'est du conseil et de la préparation de l'arrêté du maire qui accepte ou refuse le projet.

- Pensez vous que ces systèmes, que toutes ces organisations sont efficaces ? Pensez vous que le rôle politique peut être amélioré ?

Globalement l'investissement de l'état est un peu contradictoire, d'un certain côté il défend la promotion de la qualité architecturale, il met en place des outils qu'il faut pour cela, de l'autre il maintient le seuil des 170m², en dessous c'est tout un domaine architectural sans architecte. A la limite j'aurai un avis plus positif dans le domaine des équipements publics, parce que là il faut reconnaître qu'on a souvent de belles choses, je défends la politique des concours, qui soutient la progression de l'innovation architecturale. En fait il y a presque un hiatus important entre la production architecturale courante des maisons individuelles et les équipements publics. Il y a un vrai problème entre les deux. En France nous avons généralement de beaux équipements publics et des maisons individuelles qui laissent à désirer. C'est l'impression que j'ai.

- J'interroge aussi dans mon étude la dimension écologique que l'architecture vernaculaire peut inspirer. Également, l'utilisation des matériaux locaux amènent à une diversité des matériaux de construction selon les régions, et elle amène à dialoguer avec l'architecture vernaculaire qui utilise les mêmes matériaux. C'est l'occasion de privilégier les circuits courts. Cependant n'est il pas alors question d'épuiser les ressources du territoire ? Les forêts sont renouvelables, mais les carrières ne le sont pas. Que pensez vous des circuits courts ?

Le raisonnement du circuit court rencontre des limites, il part de bons sentiments. De nombreuses productions locales ont disparu. Autrefois, par exemple, il devait y avoir une briqueterie sur deux ou 3 villages, de même pour la tuile. Il n'y a pas d'ardoisière dans la région, on se fournissait au loin. Il reste comme vous disiez le bois, je suis très favorable à la filière bois, non seulement le bardage mais aussi la construction en ossature bois, une excellente chose dans notre région. Il y a aussi la terre, qui n'est pas exploitée dans notre région, mais qui, pourtant, est une tradition avec les maisons en torchis, il ne voit pas beaucoup de maisons contemporaines en terre. Il y a peut être des « domaines à explorer ». Par contre les carrières de pierre sont rares, il n'est pas possible de construire des maisons en pierre, c'est un matériau difficile à extraire, difficile à tailler. Il y a l'utilisation du béton sinon, qui est un matériau magnifique je trouve, bien employé, avec un travail en surface, de couleur, une certaine granulométrie, il s'intègre parfaitement à notre région qui a une ambiance un peu rude.

- Si la demande en matériaux locaux est de plus en plus forte, serait il possible de développer de nouvelles techniques industrielles et d'ouvrir de nouvelles carrières ? Par exemple, pour le clos des fées ils ont utilisé du chaume, mais ils ont choisi celui produit de manière industrielle en Camargue plutôt que celui de l'Estuaire de la Seine qui est plus local. Une évolution est elle possible dans le sens d'une augmentation de production locale ? Est ce envisageable ?

Peut être, bien sûr. Oui, oui c'est possible, mais qui pourrait initier ça? Aujourd'hui c'est une production concentrée et industrielle au niveau du Calvados, mais il n'est pas inconcevable de penser que si la demande augmente en Normandie pour une nouvelle utilisation contemporaine, la production de ce matériau s'industrialise dans la région. Le circuit court peut devenir possible pour certains matériaux, pas tous. Aujourd'hui il n'y a pas beaucoup d'artisan chaumier, ceux qui restent sont portés par l'unique demande pour la réhabilitation, cela maintient un minimum le métier. Dans la construction neuve c'est vrai qu'il y a un domaine à exploiter qui est très important. Le frein pour le chaume est que c'est un matériau ne dure pas longtemps, tous les 30 ans, par rapport à la couverture en ardoise ou en tuile à renouveler tous les 40 ou 50 ans. Je comprend que des gens veulent s'orienter dans cette voie, pourquoi pas, évidemment je soutiens cette position, je ne trouve pas l'idée inconcevable. Il faudrait également que la profession

agricole en ait conscience. Mais il ne me semble pas non plus que les architectes s'orientent vers cette voie.

Que pensez vous d'une conception architecturale qui allie mondialisation et architecture vernaculaire ? Et comment pensez vous que l'architecture évoluera, dans le sens d'une globalisation qui standardiserait peut être l'architecture ou une attention de l'architecture à l'image des différences culturelles, développés en un nouveau genre d'architecture vernaculaire ?

Je suis plus partisan de cette voie la oui. Ce dialogue avec l'architecture existante elle est plus facile sur des agrandissements de maison. La production architecturale est plus intéressante dans les extensions à condition qu'elles ne fassent pas du mimétisme. J'ai vu pas mal de dossiers ou visiblement les architectes se sont pas mal investis dans les extensions de maison, y compris de relookage des maisons des années 50, c'est vrai qu'il y a parfois plus d'inventions que dans la maison neuve.

- Par rapport au sujet que je traite, y a t il d'autres aspects importants que je n'aurais pas pensé évoquer, avez vous en tête des sujets que je n'ai pas abordé ?

La manière dont se produisent les maisons individuelles. C'est un sujet que je connais très mal. Est ce que c'est décidé au niveau national, il suppose que oui, y a t il des politiques régionalisées, qui disent que dans telle région c'est telle forme, ect.. Quelles sont les marges de manoeuvre ? Nous pourrions refuser 50% des projets de maison individuelle, mais il ne s'agit pas non plus d'empêcher les gens de se loger. Est ce que techniquement et financièrement il y a des marges de manoeuvre, sont elles prêtes à évoluer selon le contexte. J'avoue que c'est un sujet que je connais mal et qui serait intéressant d'étudier de plus près.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes, chacune à leur manière. Merci à tous d'avoir pris de leur temps pour l'aboutissement de ce mémoire.

À mes professeurs,
Merci à Mme Maniaque M. Gourbin et M. Saunier pour leur aide et patience lors des séminaires et en dehors des rendez-vous.

À M. Dessay,
architecte en chef du projet du Clos des fées,
Merci d'avoir répondu chaleureusement à chacune de mes demandes.

Au CAUE de Seine Maritime,
Merci à M. Gosselin, généreux de son temps pour m'avoir à de nombreuses occasions guidé,
Merci à M. Piard, qui m'a permis d'éclaircir mon sujet.

À M. Pusateri,
Architecte des Bâtiments de France,
qui m'a offert un long entretien particulièrement enrichissant.

À monsieur le maire de Paluel,
Merci de m'avoir reçu en mairie et répondu au sujet du clos des fées.

Aux habitants,
que j'ai rencontré lors des enquêtes,
Merci de m'avoir ouvert amicalement vos portes pour répondre à mes questions.

Aux divers artisans,
qui ont répondu malgré leur emploi du temps chargé, à mes questions techniques.

À ma famille,
Merci pour votre investissement, merci entre autre pour m'avoir accompagné dans l'exploration du territoire Normand.

Claire Goujon